

ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 3 juin 2026 — Vol. 49 N° 11

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

2026

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 3 juin 2026 — Vol. 49 N° 11

Table des matières

Affaires courantes

| | |
|---|-----|
| Déclarations de députés | 351 |
| Souligner le travail de l'équipe du bureau de circonscription de Bertrand Mme France-Élaine Duranceau | 351 |
| Féliciter les récipiendaires de la Bourse de la députée de Westmount—Saint-Louis Mme Jennifer Maccarone | 351 |
| Remercier les électeurs et l'équipe de la députée de Labelle pour leur appui Mme Chantale Jeannotte | 351 |
| Souligner le 30e anniversaire des Ateliers d'Antoine M. Alexandre Leduc | 352 |
| Souligner le travail de l'équipe du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes M. Yves Montigny | 352 |
| Souligner le 115e anniversaire de NOVA l'Ouest de l'Île M. Gregory Kelley | 352 |
| Souligner le 125e anniversaire d'Ed Brunet et Associés Mme Suzanne Tremblay | 353 |
| Rendre hommage à la Dre Suzanne Parenteau M. Gilles Bélanger | 353 |
| Rendre hommage à Mme Irène Laflamme Mme Stéphanie Lachance | 353 |
| Remercier les électeurs et l'équipe de la députée d'Anjou—Louis-Riel pour leur appui Mme Karine Boivin Roy | 354 |
| Rendre hommage à Mme Indira Moudi Mme Marie-Louise Tardif | 354 |
| Rendre hommage à M. André Corbeil Mme Pascale Déry | 354 |
| Dépôt de documents | 355 |
| Dépôt de rapports de commissions | 355 |
| Consultations particulières sur le projet de loi n° 4 — Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence d'un partenaire intime et modifiant diverses dispositions législatives | 355 |
| Dépôt de pétitions | 355 |
| Améliorer la sécurité et l'accès aux ressources en milieu scolaire | 355 |
| Corriger les écarts salariaux et les iniquités de classification des techniciennes et techniciens en infrastructures publiques du ministère des Transports et de la Mobilité durable | 356 |
| Protéger l'indépendance de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse | 356 |
| Questions et réponses orales | 357 |
| Prise en charge des patients via le Guichet d'accès à la première ligne M. André Fortin | 357 |
| Mme Christine Fréchette | 357 |
| M. André Fortin | 357 |
| Mme Christine Fréchette | 358 |
| M. André Fortin | 358 |
| Mme Christine Fréchette | 358 |
| M. André Fortin | 358 |
| Mme Christine Fréchette | 358 |
| Prise en charge des patients via le Guichet d'accès à la première ligne M. Monsef Derraji | 359 |
| Mme Sonia Bélanger | 359 |
| M. Monsef Derraji | 359 |
| Mme Sonia Bélanger | 359 |
| M. Monsef Derraji | 360 |
| Mme Sonia Bélanger | 360 |

Table des matières (suite)

| | |
|---|-----|
| Protection des données numériques confidentielles | 361 |
| Mme Michelle Setlakwe | 361 |
| Mme France-Élaine Duranceau | 361 |
| Mme Michelle Setlakwe | 361 |
| Mme France-Élaine Duranceau | 361 |
| Mme Michelle Setlakwe | 362 |
| Mme France-Élaine Duranceau | 362 |
| Développement du commerce interprovincial | |
| Mme Désirée McGraw | 362 |
| M. Bernard Drainville | 362 |
| Mme Désirée McGraw | 362 |
| M. Bernard Drainville | 363 |
| Mme Désirée McGraw | 363 |
| M. Bernard Drainville | 363 |
| Retrait du projet de loi visant à favoriser l'accès au logement | |
| M. Sol Zanetti | 363 |
| Mme Karine Boivin Roy | 363 |
| M. Sol Zanetti | 364 |
| Mme Karine Boivin Roy | 364 |
| M. Sol Zanetti | 364 |
| Mme Karine Boivin Roy | 364 |
| Prolongement du Réseau express métropolitain | |
| M. Etienne Grandmont | 364 |
| M. Eric Girard | 365 |
| M. Etienne Grandmont | 365 |
| M. Eric Girard | 365 |
| M. Etienne Grandmont | 365 |
| M. Eric Girard | 365 |
| Déploiement du Dossier santé numérique | |
| M. Paul St-Pierre Plamondon | 366 |
| Mme Christine Fréchette | 366 |
| M. Paul St-Pierre Plamondon | 366 |
| Mme Christine Fréchette | 366 |
| M. Paul St-Pierre Plamondon | 367 |
| Mme Christine Fréchette | 367 |
| Accès aux services spécialisés en milieu scolaire | |
| M. Alexandre Leduc | 367 |
| Mme Sonia LeBel | 367 |
| M. Alexandre Leduc | 368 |
| Mme Sonia LeBel | 368 |
| M. Alexandre Leduc | 368 |
| Mme Sonia LeBel | 368 |
| Motions sans préavis | 369 |
| Souligner le 90 ^e anniversaire de l'association des Armateurs du Saint-Laurent | 369 |
| M. Monsef Derraji | 369 |
| M. Bernard Drainville | 369 |
| M. Etienne Grandmont | 370 |
| M. Joël Arseneau | 370 |
| Mise aux voix | 371 |
| Affirmer que la défense des intérêts, de l'autonomie et des champs de compétence du Québec face au régime canadien ne fait pas du Québec un mauvais partenaire de la fédération | 371 |
| Mise aux voix | 371 |
| Avis touchant les travaux des commissions | 372 |

Table des matières (suite)

Affaires du jour

Affaires prioritaires

| | |
|---|-----|
| Débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits pour l'année financière 2026-2027 | 373 |
| M. Marc Tanguay | 373 |
| Mme Alejandra Zaga Mendez | 375 |
| M. Stéphane Sainte-Croix | 378 |
| M. Monsef Derraji | 379 |
| Vote reporté | 382 |
| Reprise du débat sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief | 382 |
| M. Haroun Bouazzi | 383 |
| Motion formulant un grief | 383 |
| Mme Linda Caron | 387 |
| Motion formulant un grief | 392 |
| Mme Jennifer Maccarone | 392 |
| Motion formulant un grief | 394 |
| M. Alex Boissonneault | 395 |
| Motion formulant un grief | 398 |
| M. Etienne Grandmont | 398 |
| Motion formulant un grief | 401 |
| M. Louis Lemieux | 401 |
| Mme Virginie Dufour | 404 |
| Motion formulant un grief | 408 |
| Mme Marie-Karlynn Laflamme | 408 |
| Motion formulant un grief | 410 |
| M. Alexandre Leduc | 410 |

Ajournement

413

Le mercredi 3 juin 2026 — Vol. 49 N° 11

(Neuf heures quarante et une minutes)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Bonjour à toutes, bonjour à tous. Prenez place, collègues, nous allons débiter nos travaux. Bienvenue à celles et ceux qui sont parmi nous dans les tribunes. Prenez place.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous sommes à la rubrique Déclarations de députés. Et je comprends que, Mme la députée de Bertrand, vous souhaitez intervenir. Est-ce que j'ai le consentement afin que Mme la députée de Bertrand puisse faire sa déclaration maintenant? Consentement. Je reconnais Mme la députée de Bertrand.

Souligner le travail de l'équipe du bureau de circonscription de Bertrand

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Merci, M. le Président. En cette fin de session parlementaire, permettez-moi de rendre hommage à mon équipe au bureau de circonscription. Si, en plus de mes responsabilités ministérielles, j'ai pu être autant présente pour mes concitoyens, c'est grâce à mon équipe.

Merci à Marianne Laliberté, ma directrice, oreille attentive autant pour ses collègues que pour nos concitoyens, une gardienne irréprochable des règles, et elle tient les cordons de la bourse serrés.

Merci à Hugo Paquette, le maître d'oeuvre de mes communications locales et judicieux conseiller, constamment à l'affût des priorités et préoccupations de notre communauté.

Merci à Jocelyne Martin pour son sens de l'accueil chaleureux et réconfortant. Sa ténacité lui permet d'obtenir des résultats concrets pour les citoyens qui font appel à notre aide.

Merci à Lyne Lapointe, ma représentante officielle du côté de Lanaudière. Curieuse, efficace, à l'écoute des citoyens, elle leur trouve des solutions.

Merci à vous quatre, sincèrement, d'avoir fait partie... d'avoir fait équipe avec moi depuis le début de mon mandat pour servir les citoyennes et citoyens des 15 villes et municipalités de Bertrand.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Bertrand. Et je reconnais maintenant Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Féliciter les récipiendaires de la Bourse de la députée de Westmount—Saint-Louis

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci, M. le Président. C'est avec grand plaisir que j'annonce aujourd'hui les quatre lauréats de la sixième édition de la Bourse de la députée de Westmount—Saint-Louis. Chaque année, cette bourse récompense des étudiants de Westmount—Saint-Louis qui se démarquent par leur persévérance scolaire et leur grande implication au sein de notre communauté.

Congratulations to Chloé Lalonde, from McGill University, Leonore Weill and Victoria Brown, from Marianopolis College, et Lia di Pietro-Leblanc, de l'Université de Montréal. I want to highlight your remarkable commitment to your studies and to your community. You embody exactly what makes our riding in Québec proud : hard work, resilience, and commitment.

Je tiens également à souligner le travail des professeurs et de tout le personnel, qui permet à nos étudiants de s'épanouir et de développer leur plein potentiel.

Chloé, Leonore, Victoria et Lia, je vous souhaite beaucoup de succès dans la suite de votre cheminement scolaire et j'ai très hâte de voir tout ce que vous allez accomplir. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis. Et la parole revient maintenant à Mme la députée de Labelle.

Remercier les électeurs et l'équipe de la députée de Labelle pour leur appui

Mme Chantale Jeannotte

Mme Jeannotte : Merci, M. le Président. Suite à ma décision de ne pas solliciter un troisième mandat, permettez-moi de remercier les citoyens du comté de Labelle pour la confiance qu'ils m'ont accordée en 2018 ainsi qu'en 2022. Ce fut un réel honneur pour moi de vous représenter à l'Assemblée nationale du Québec.

Il est impossible de faire de la politique sans bénévoles. Je veux remercier les nombreux bénévoles qui m'ont appuyée au cours de mes deux mandats, et en particulier Mmes Diane Lachaine et Denyse Marier, qui ont été là depuis mes tout débuts et sont encore là aujourd'hui.

Une tâche importante du député consiste aussi à répondre à tous les citoyens du comté, peu importe leur allégeance. Il faut compter sur des gens compétents, des gens dévoués et loyaux. Je veux remercier chaleureusement toutes les personnes, toutes les personnes qui ont travaillé au sein de mon équipe, et particulièrement mon équipe actuelle, Susan Champagne, Dean Dussault, Christina Lapaz et mon bras droit de tous les jours aux talents multiples, Luc Lefebvre.

Finalement, un merci bien spécial à mes amis, à ma famille, à mon fils Charles-Olivier, à Hugo Lemay aussi, mon autre fils, et Elissa, et spécialement à mon mari, Marc Lemay, qui m'a supportée sans relâche dans tout mon parcours politique. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Labelle. Au tour, maintenant, du député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Souligner le 30e anniversaire des Ateliers d'Antoine

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, M. le Président. Je souhaite aujourd'hui souligner le travail remarquable des Ateliers d'Antoine, un organisme d'Hochelaga-Maisonneuve qui transforme des vies depuis 30 ans.

Créés en 1996 pour offrir une formation et une expérience de travail à des jeunes en situation de décrochage scolaire, les Ateliers d'Antoine ont su évoluer tout en restant fidèles à leur mission de réinsertion socioprofessionnelle. Aujourd'hui, ils accompagnent des jeunes adultes de divers horizons vers l'emploi, l'autonomie et la réussite.

Les Ateliers d'Antoine sont devenus une référence en fabrication de mobilier urbain et d'aménagement sur mesure. Leurs réalisations embellissent nos quartiers, nos institutions et nos espaces publics, comme par exemple sur la terrasse du Parc olympique, tout en offrant aux participants une véritable expérience de travail.

Au-delà des compétences techniques acquises, ces jeunes développent leur confiance, découvrent leur potentiel et, pour plusieurs, poursuivent leur parcours vers une carrière dans les métiers du meuble.

Les Ateliers d'Antoine démontrent chaque jour qu'en investissant dans les jeunes on bâtit des communautés plus fortes et solidaires.

Je tiens à remercier chaleureusement la directrice générale, Mme Marjorie Arice, ainsi que toute son équipe pour leur passion et leur engagement. Bon 30e anniversaire!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve. Et je cède maintenant la parole à M. le député de René-Lévesque.

Souligner le travail de l'équipe du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes

M. Yves Montigny

M. Montigny : Merci beaucoup, M. le Président. Aujourd'hui, je tiens à honorer le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes.

Depuis sa création, la mission du parc est de protéger la biodiversité du territoire tout en éduquant le public à l'importance de la préserver.

Je veux rendre hommage à son directeur général, M. Denis Cardinal, qui est avec nous ici, pour son parcours absolument exceptionnel. Depuis quatre ans, sa passion l'amène à porter la vision du parc, de sa fondation jusqu'à sa relance réussie, avec une résilience et un dévouement hors du commun. Cette reconnaissance est pleinement méritée, car, grâce à ses efforts, la noble mission du Parc Nature traverse le temps.

Ce dévouement est partagé par la directrice générale adjointe, Jessica Desrochers, mais aussi Roma et Danielle.

Ensemble, et appuyés par une équipe de gens engagés, ils garantissent l'avenir de ce milieu naturel unique avec passion. Merci à vous tous. Merci aux bénévoles.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de René-Lévesque. Et la parole revient maintenant à M. le député de Jacques-Cartier.

Souligner le 115e anniversaire de NOVA l'Ouest de l'Île

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Aujourd'hui, je tiens à souligner le 115e anniversaire de NOVA l'Ouest de l'Île.

Depuis plus de 100 ans, NOVA assure une présence rassurante dans notre communauté, offre des soins à domicile aux populations vulnérables ainsi que du soutien et de la dignité à ceux et à celles qui en ont besoin. NOVA représente bien plus qu'un service. C'est une main tendue, une présence réconfortante et un véritable symbole d'espoir.

My family and I know firsthand the difference that NOVA thrift shops make in our community. Our neighborhood is fortunate to have this welcoming and caring resource, which provides much more than affordable

clothing, furniture, and household items. I know because the MNA for Saint-Laurent and myself are frequent shoppers. The volunteers at NOVA are some of the nicest people in Québec and Canada. It is a great place to stop in, and chat up the staff, and browse. The NOVA thrift shop is not simply a store, it is a place for community. Compassion and support come together to make a real difference in people's lives.

Bravo, Marie-France, et à votre équipe, et à tous les bénévoles!

Cheers to 115 years of success, and here's to 115 years more!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Jacques-Cartier. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Hull.

Souligner le 125^e anniversaire d'Ed Brunet et Associés

Mme Suzanne Tremblay

Mme Tremblay : M. le Président, je souhaite souligner les 125 ans d'Ed Brunet et Associés, une entreprise de construction de Hull qui fait partie de notre histoire collective.

125 ans d'existence, c'est tout un accomplissement. Cette longévité est le signe fort d'une entreprise qui a su inspirer confiance, respecter ses engagements et demeurer profondément ancrée dans la communauté qui l'a vue grandir au fil des années.

L'empreinte d'Ed Brunet se trouve dans les lieux que les gens connaissent, fréquentent et reconnaissent. Mais, au-delà des bâtiments construits, il y a une entreprise qui a su rester fidèle à ses valeurs, l'intégrité, la rigueur, l'innovation, la persévérance et la bienveillance. Des valeurs qui se voient dans la qualité du travail, dans le respect des gens et dans le soin apporté à chaque réalisation.

Aujourd'hui, cette histoire se poursuit avec une cinquième génération qui reprend le flambeau des bâtisseurs avec la même passion, le même désir d'innover et la volonté de laisser une marque durable.

À Sophie Brunet, Sébastien Brunet, Ali Torabi, Denis Laflamme, ainsi qu'à toute l'équipe, je veux dire merci.

Merci de continuer à bâtir avec cœur et fierté ici, chez nous, en Outaouais.

• (9 h 50) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Hull. La parole revient maintenant à M. le député d'Orford.

Rendre hommage à la Dre Suzanne Parenteau

M. Gilles Bélanger

M. Bélanger : M. le Président, aujourd'hui je rends hommage à Dre Suzanne Parenteau, qui est ici présente avec sa famille, un groupe de 12 personnes.

C'est une chercheuse et une spécialiste respectée dans le monde entier. Elle a consacré sa carrière à la recherche et l'éducation concernant la santé des femmes, la maternité, la planification naturelle des naissances, l'allaitement, la ménopause, la vie de couple et la sexologie. Elle a fondé Grossesse-Secours en 1973, un service d'écoute où les femmes peuvent discuter de leurs inquiétudes, leurs difficultés et, avec une bénévole, trouver des solutions.

Depuis 1958, elle est une médecin-conseil à Seréna, un organisme de bienfaisance spécialisé dans l'enseignement de la planification familiale naturelle. Elle a également fait partie de l'équipe internationale de chercheurs qui ont travaillé au développement de la méthode MAMA.

L'engagement communautaire de cette femme énergique a eu un impact significatif autant dans la vie des femmes que des hommes.

Merci, Dre Parenteau.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député d'Orford. Et merci à vous, Dre Parenteau.

La prochaine déclaration revient à Mme la députée de Bellechasse.

Rendre hommage à Mme Irène Laflamme

Mme Stéphanie Lachance

Mme Lachance : M. le Président, j'aimerais aujourd'hui rendre hommage à Mme Irène Laflamme, une femme profondément dévouée à sa communauté et qui est présentement dans nos tribunes.

Depuis plus de 70 ans, Mme Laflamme contribue généreusement à la vitalité de Saint-Raphaël de Bellechasse en tant que bénévole. Elle s'est engagée en 1976, 2001, 2026 lors des festivités du 125^e, 150^e et 175^e anniversaire de la municipalité.

Membre du cercle des fermières depuis 72 ans, elle a occupé plusieurs fonctions importantes, notamment comme présidente et conseillère au conseil d'administration depuis 25 ans.

Depuis cinq ans, Mme Laflamme agit aussi comme secrétaire-trésorière de la FADOQ. Toujours présente lors d'activités communautaires, elle transmet sa bonne humeur et sa générosité à tout le monde sur son passage.

Je souhaite remercier Mme Laflamme pour son engagement exceptionnel envers notre communauté depuis tant d'années.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Bellechasse. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée d'Anjou—Louis-Riel.

Remercier les électeurs et l'équipe de la députée d'Anjou—Louis-Riel pour leur appui

Mme Karine Boivin Roy

Mme Boivin Roy : Merci, M. le Président. Servir comme députée du comté d'Anjou—Louis-Riel a été à la fois un privilège dont je suis reconnaissante et une responsabilité que j'ai prise au sérieux. Je remercie mes citoyens et citoyennes de leur confiance.

Une telle aventure ne se vit pas seule, cependant, et j'ai eu la chance inouïe, le bonheur enthousiaste et la paix d'esprit inestimable d'être appuyée par une équipe phénoménale au bureau du 7077, rue Beaubien Est, une équipe loyale, travaillante, rigoureuse, investie, empathique et désireuse de vouloir sincèrement améliorer la qualité de vie de notre population dans l'est de Montréal.

Merci à mon directeur de bureau de comté, François Purcell, à mes attachés politiques, Pierre Trudel et, tout récemment, Yannick Tesa Filioux, à mon adjointe administrative, Chantal Courtois, et à ma responsable des réseaux sociaux, Julie De Martino. Sachez que vous avez fait la différence au quotidien depuis le début du mandat, et je vous en remercie du fond du cœur.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée d'Anjou—Louis-Riel. Et mes salutations à M. Purcell, que je connais comme citoyen engagé depuis plusieurs années sur le territoire montréalais. Salut, François. La prochaine déclaration revient à Mme la députée de Laviolette—Saint-Maurice.

Rendre hommage à Mme Indira Moudi

Mme Marie-Louise Tardif

Mme Tardif : J'honore Indira Moudi pour son parcours professionnel international, son implication régionale et son engagement local. Mais une minute est nettement insuffisante.

Née en Algérie, elle a étudié dans plusieurs pays d'Afrique, puis fait son cours en génie industriel à l'École Polytechnique de Montréal.

Dès le début de sa carrière et pendant 20 ans, elle occupe de hauts postes dans une pétrolière multinationale, dans le commerce international, en environnement, en santé et sécurité, en formation, etc., dans plusieurs pays d'Afrique, en France, en Inde et aux États-Unis.

Parallèlement, elle fonde African Suppliers, une firme-conseil en contrôle de qualité, ressources humaines et gestion de projets.

Copropriétaire depuis 2012 de Viandes LaFrance, à Shawinigan, elle agit depuis 2017 comme PDG du plus gros abattoir d'ovins, de bovins et de caprins du Québec.

Grâce à sa détermination, en 2022, elle obtient la certification fédérale pour l'abattoir afin d'exporter au national et à l'international.

De plus, elle offre des formations.

Bravo, Indira! Vous êtes exceptionnelle.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Laviolette—Saint-Maurice. Et la prochaine déclaration revient à Mme la députée de Repentigny.

Rendre hommage à M. André Corbeil

Mme Pascale Déry

Mme Déry : Merci beaucoup, M. le Président. Aujourd'hui, je souhaite souligner l'engagement d'un homme exceptionnel, M. André Corbeil.

Policier communautaire, il se distingue avant tout par son humanité et sa profonde volonté de faire une différence.

En 2014, après une intervention auprès d'une famille en grande difficulté, il a choisi de dépasser le cadre de ses fonctions. Il a alors mobilisé son entourage et toute la communauté afin de leur offrir un soutien inestimable. Et c'est là qu'est né Un bonheur à la fois, un mouvement de solidarité, un projet simple en apparence mais aux retombées absolument remarquables. Aujourd'hui, c'est une initiative qui rassemble près de 170 entreprises locales, de nombreux bénévoles, plusieurs partenaires engagés. Ensemble, eh bien, ils offrent gratuitement des biens et services à des personnes qui traversent des moments difficiles.

Alors, merci beaucoup, André — tout le monde connaît André dans Lanaudière et dans Repentigny plus particulièrement — pour ton engagement, ta générosité et ton leadership rassembleur. Tu nous rappelles une seule chose essentielle, c'est que chaque geste compte et qu'il suffit parfois d'un seul pour créer un bonheur à la fois.

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Repentigny. Alors, voilà qui met fin à la rubrique Déclarations de députés.

Nous allons suspendre les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 57)

(Reprise à 10 h 09)

La Présidente : Bonjour. Bonjour, tout le monde. Mesdames messieurs, bienvenue. Le parlement du Québec, c'est chez vous.

Messieurs dames les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

Mercredi le 3 juin. Nous poursuivons les affaires courantes. Tout le monde s'assoit. Oui. Merci.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre des Finances.

M. Girard (Groulx) : Oui. Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel 2025-2026 de Loto-Québec, ainsi que le rapport annuel de gestion 2025 de Retraite Québec.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre du Travail.

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2025 de la Commission de la construction du Québec. Merci.

La Présidente : Ce document est déposé.

Pour ma part, je dépose le rapport annuel 2025-2026 du Commissaire à la langue française.

Je dépose également le calendrier prévisionnel des travaux de l'Assemblée pour l'année 2026-2027.

Y a-t-il consentement pour déroger aux articles 19 et 19.1 de notre règlement concernant le calendrier parlementaire et les semaines de travail en circonscription? Y a-t-il consentement? Consentement. Merci.

Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, M. le président de la Commission de l'aménagement du territoire et député de Drummond—Bois-Francs.

Consultations particulières sur le projet de loi n° 4

M. Schneeberger : Merci, Mme la Présidente. Alors, je dépose le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 1er et 2 juin 2026, a tenu des auditions publiques dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 4, Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence d'un partenaire intime et modifiant diverses dispositions législatives.

• (10 h 10) •

La Présidente : Et ce rapport est déposé.

Dépôt de pétitions

Nous passons maintenant à la rubrique Dépôt de pétitions, et, pour ce faire, je cède la parole à M. le député de Gouin.

Améliorer la sécurité et l'accès aux ressources en milieu scolaire

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 954 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les écoles doivent être des milieux sécuritaires favorisant l'apprentissage et le bien-être de tous;

«Considérant que certains membres du personnel scolaire et certains élèves évoluent actuellement dans des conditions difficiles, marquées par des situations de violence, de détresse et un manque de ressources;

«Considérant que ces conditions peuvent nuire à la qualité de l'enseignement, aux apprentissages et à la santé du personnel ainsi que des élèves;

«Considérant que le personnel scolaire doit bénéficier de soutien adéquat afin d'intervenir efficacement;

«Considérant que plusieurs élèves n'ont pas accès aux services professionnels nécessaires à leurs besoins;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De documenter la situation de la violence dans les milieux scolaires;

«De mettre en place des mesures concrètes pour améliorer le climat scolaire;

«D'assurer un accès suffisant aux services professionnels spécialisés;

«D'augmenter les ressources et le soutien en classe;

«De prévoir des environnements adaptés pour les élèves ayant des besoins particuliers.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé. Je reconnais maintenant M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Corriger les écarts salariaux et les iniquités de classification des techniciennes et techniciens en infrastructures publiques du ministère des Transports et de la Mobilité durable

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 243 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que plus de mille techniciennes et techniciens en infrastructures publiques du ministère des Transports et de la Mobilité durable, ainsi que d'autres ministères, jouent un rôle essentiel dans la sécurité, la qualité et la pérennité des infrastructures et des services publics du Québec;

«Considérant que la révision récente de leur classification et de leur structure salariale n'a pas permis de corriger plusieurs iniquités, notamment en matière de progression salariale, de reconnaissance de l'expertise, de cohérence des échelons et de prise en compte de certaines responsabilités;

«Considérant que ces travaux de classification ont entraîné des pertes de rémunération pour plusieurs techniciennes et techniciens expérimentés;

«Considérant que certaines mesures maintiennent ou créent des écarts injustifiés entre des fonctions comparables, nuisant à l'équité interne, à la rétention du personnel et à l'attractivité de la fonction publique;

«Considérant que ces iniquités engendrent un sentiment d'injustice, une démobilisation et un risque pour la qualité et la continuité des services publics;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De reconnaître officiellement les iniquités issues de la révision récente de la classification et de la rémunération;

«De mandater les autorités compétentes pour corriger les écarts salariaux, rétablir l'équité entre les classes d'emploi et rectifier les impacts de la reclassification ayant entraîné une perte de revenu;

«D'assurer une reconnaissance équitable de l'expertise, de l'expérience et des responsabilités réelles des techniciennes et techniciens en travaux publics;

«De mettre en place des mécanismes transparents, équitables et durables pour prévenir la réapparition de telles iniquités.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. M. le député de Maurice-Richard.

Protéger l'indépendance de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

M. Bouazzi : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 496 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Attendu que l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi n° 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires, en incluant un amendement visant à intégrer le personnel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à la fonction publique;

«Attendu que la Commission agit comme un contre-pouvoir chargé de veiller au respect de la Charte des droits et libertés de la personne et d'examiner, et au besoin de critiquer ou contester, les actions de l'État québécois;

«Attendu que ce rôle exige une indépendance réelle et apparente, ainsi que des garanties suffisantes pour permettre à ses membres d'agir sans craindre d'être sanctionné-es à la suite de prises de position critiques à l'égard des élu-es ou du gouvernement en place;

«Attendu que l'intégration du personnel de la Commission à la fonction publique risque d'affaiblir cette indépendance, de miner la crédibilité de l'institution et de réduire la confiance du public;

«Attendu que l'amendement en question a été présenté sans préavis et adopté sans débat ni consultation des parties prenantes;

«Attendu que cette intégration va à l'encontre des positions défendues depuis des décennies pour protéger l'indépendance de la Commission;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De revenir sur sa décision d'intégrer le personnel de la Commission à la fonction publique;

«De protéger et de consolider l'indépendance de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et, pour ce faire, je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

Prise en charge des patients via le Guichet d'accès à la première ligne

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, que ce soit avec la nouvelle première ministre ou avec l'ancien premier ministre, c'est toujours dans la même chose, au gouvernement de la CAQ, c'est plus important de bien paraître que d'offrir des avancées réelles aux Québécois.

Ils ont renié leur promesse d'un médecin pour tous, mais, pour bien paraître, ils ont dit haut et fort : Ah! bien, il y aura 500 000 Québécois qui vont avoir accès à un groupe de médecine familiale — pas à un médecin attitré, à un groupe — et, pour y arriver, bien, on va donner 75 millions de plus aux médecins de famille. Mais, la réalité, on l'apprend ce matin dans le journal *La Presse*, c'est que les deux tiers des patients affiliés à un groupe de médecine familiale sont incapables de voir un médecin dans cette clinique-là. Ils se font barouetter de gauche à droite.

Mme Laforge, à Saint-Jérôme, qui a eu un cancer de l'ovaire, elle a beau avoir été affiliée, sur papier, à une clinique à Saint-Jérôme, elle se fait barouetter de Laval à Sainte-Adèle. Elle ne peut pas appeler sa clinique, elle ne peut pas les rejoindre, elle doit passer par le GAP. Ça, là, c'est une prise en charge papier, c'est une prise en charge théorique qui ne veut absolument rien dire pour le patient.

Alors, moi, je veux savoir : Est-ce que c'est ça, leur vision, d'envoyer des lettres aux patients, mais que ces gens-là ne soient jamais capables de voir un médecin dans leur clinique?

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, c'est une journée un petit peu spéciale pour moi, parce qu'aujourd'hui j'ai mes parents qui sont dans la galerie. Alors, je voulais les saluer, prendre quelques secondes pour les saluer puis leur dire que j'apprécie énormément tout leur soutien. Ils me conseillent régulièrement, et je les en remercie. Merci de votre présence, également les amis de la famille.

Alors, écoutez, je voudrais revenir sur le début de l'intervention du chef parlementaire de l'opposition officielle, parce qu'il a dit, avec notre gouvernement, il n'y a pas d'avancée réelle pour le Québec. Alors, vous comprendrez que je suis étonnée de cette déclaration-là, au lendemain d'une journée où on annonce une entente avec le fédéral à hauteur de 10 milliards de dollars. Pour quoi? Pour des projets concrets qui cadrent avec les préoccupations des Québécois, des projets de modernisation des hôpitaux, d'expansion des hôpitaux, des projets, également, de mise à niveau, de rénovation des établissements d'enseignement, que ce soient les collèges, que ce soient les universités, également en matière d'infrastructures, on le sait, on doit mieux entretenir nos infrastructures. Et hier on a convenu une entente de 10 milliards de dollars sur 10 ans. Alors, vous comprendrez que ça, c'est du concret, c'est du réel. Nous, on va chercher des gains.

Alors, en ce qui a trait à la santé, eh bien, on a aussi mis de l'avant des gains réels pour les Québécois, à savoir le Dossier santé numérique, je sais que l'opposition officielle ne veut pas en parler parce que ça se déroule bien jusqu'à maintenant, au bénéfice des patients.

La Présidente : Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, je lui ai posé une question sur Mme Laforge, qui avait un cancer de l'ovaire puis qui n'est pas capable de voir un médecin de famille. Là, là, imprimer 500 000 lettres, là, c'est peut-être la plus grande avancée que la CAQ a fait pour l'industrie forestière dans les huit dernières années, mais ça ne change rien pour le patient.

Ce que les gens veulent, surtout les vulnérables, là, ce qu'ils ont besoin, c'est une prise en charge réelle, c'est d'avoir un professionnel, c'est d'être capables de le voir, d'avoir un suivi quand ils font des tests, et ils n'ont rien de tout ça, en ce moment. Une prise en charge, ce n'est pas recevoir une lettre par la poste.

La Présidente : La réponse...

Des voix : ...

La Présidente : Vous connaissez la règle, pas de bravo, ça tient toujours. La réponse de la ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui. Alors, bien, je suis empathique avec le cas qui nous est présenté, avec la personne qui nous est présentée, là, ce matin, par le chef de l'opposition officielle, le chef parlementaire, et sachez qu'on est à l'oeuvre, on est à l'oeuvre pour améliorer l'accès aux soins. Et d'ailleurs c'est pour ça qu'on a mis en place le Dossier santé numérique, c'est pour améliorer l'accès aux soins, améliorer l'information, également, des patients à leur propre dossier de santé médical. On a amélioré, en fait, comme jamais la prise en charge des patients. Et l'entente que l'on a signée avec la Fédération des médecins spécialistes, ça va nous permettre d'améliorer encore davantage cet accès-là parce que, dans un premier temps, il fallait inscrire les patients, les associer à un médecin, mais également mettre en place un système pour...

• (10 h 20) •

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Bon, là, je vais essayer de l'expliquer à la première ministre d'une façon différente, là. Situation hypothétique. Elle a reçu une lettre, elle a une clinique affiliée. Je n'ai pas reçu de lettre, je suis sur la liste d'attente. Je n'en ai pas, de médecin, je n'ai pas de clinique. Si elle veut voir un médecin, bien, elle doit appeler au GAP, puis elle espère qu'elle va avoir une plage horaire qui va lui être attribué. Si je veux voir un médecin, je dois appeler au GAP, puis j'espère avoir une plage horaire qui m'est attribué. Ça ne change rien. Les seuls qui y ont accès, c'est les vice-présidents de la SAAQ.

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente. L'accès doit être réel, il doit être, également, concret, il doit être fonctionnel. Puis il y a des rendez-vous, il y a des rendez-vous qui se prennent. On n'a pas, d'ailleurs, encore toutes les données, parce que ça met un certain temps avant que la prise de rendez-vous soit visible à travers les données que l'on collecte sur les rencontres qui se tiendront entre des patients et des médecins.

On a ouvert, je rappelle, 17 cliniques IPS. Ça, c'est de l'accès. Ça, c'est de l'accès à des soins de manière plus rapide, plus efficace, 17 nouvelles cliniques. Et l'objectif, en fait, d'ici 2028, c'est d'en ouvrir 23. Donc, ça, c'est du concret.

On s'est engagés aussi à former puis à recruter plus de médecins, au Québec. Qu'est-ce que ça veut dire? Alors, concrètement, on est passés de 830 admissions annuelles à...

La Présidente : ...complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : ...elle parle de tout sauf des patients qui reçoivent la lettre. Non seulement le patient n'est pas plus avancé, mais en réalité, là, ces lettres-là, c'est une pub préélectorale de 75 millions de dollars pour la CAQ. Je vous cite la fameuse lettre, une lettre officielle du gouvernement du Québec : « Cette place vous a été attribué à la demande de la ministre de la Santé. » Tout ce qui manque, c'est le logo de la CAQ en bas de la page, Mme la Présidente. Mais, pour le patient, il n'y a rien qui change. Nouvelle première ministre, ancien premier ministre, c'est les mêmes vieilles tactiques de la CAQ.

La Présidente : Alors, la réponse...

Des voix : ...

La Présidente : On garde le silence. La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente. Bien sûr, on continue d'améliorer l'accès aux soins, mais c'est important de rappeler tout ce qu'on a fait déjà comme démarches au cours des derniers mois.

On a inscrit 556 000 nouveaux patients à un médecin de famille ou encore à un GMF. Donc, ça, c'est du concret. Ensuite, il faut qu'on s'assure que ces rendez-vous-là qui vont être demandés soient disponibles, mais, dans un premier temps, il fallait inscrire ces personnes. Et on a dépassé notre objectif un mois à l'avance. Donc... En plus de ce nombre là, ces 556 000, il y en avait 180 000 qui sont des gens à profil vulnérable, des gens qui ont besoin d'accès rapidement.

Alors, oui, on doit continuer d'améliorer l'accès, on le sait. Il y a désormais tout de même 90 % de la population qui est prise en charge, au Québec.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Nelligan.

Prise en charge des patients via le Guichet d'accès à la première ligne

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Je vais donner une chance à la ministre de la Santé, qui, elle aussi, est une professionnelle de la santé. Est-ce qu'elle trouve normal que Mme Christiane Laforge, 71 ans, et qui souffre d'un cancer de l'ovaire... Est-ce qu'au moment où elle a rédigé sa lettre... Je l'ai. Dans l'objet de la lettre, c'est marqué «prise en charge par un médecin de famille». Mon collègue vient de dire que, dans la lettre, «nous avons procédé à cette attribution à la demande de la ministre de la Santé, en collaboration avec Santé Québec». Ça veut dire qu'elle est d'accord sur le contenu de cette lettre.

Ma question est très simple, aujourd'hui. Mme la ministre, vous répondez quoi...

La Présidente : ...présidente.

M. Derraji : Mme la Présidente, Mme la Présidente, la ministre répond quoi, aujourd'hui, à Mme Laforge? Que c'est une prise en charge, l'envoyer d'une clinique à une autre, de ne pas traiter son cancer de l'ovaire, ne pas avoir les suivis?

La Présidente : La réponse de la ministre de la Santé.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, premièrement, je suis de tout coeur avec cette patiente.

Depuis mon arrivée en fonction, et en lien avec l'entente de la FMOQ, j'ai mentionné que mes attentes sont très claires. Pour les personnes qui ont des maladies chroniques, qui sont très âgées, qui ont un cancer, ces gens-là en priorité doivent être assignés à un médecin de famille et non pas seulement à un GMF. J'ai eu ces discussions à plusieurs reprises, notamment avec le président de la FMOQ, et nous sommes en train d'améliorer la situation, Mme la Présidente. On avait un engagement d'inscrire plus de 500 000 Québécois à un médecin de famille ou à un GMF. Alors, ce qui est important, c'était en fonction des besoins des personnes. Au moment où on se parle, Mme la Présidente, il y a 556 000 Québécois, Québécoises qui sont assignés à un GMF ou à un médecin de famille, en fonction de leurs besoins. Mme la Présidente, c'est plus de 85 % des Québécois qui ont maintenant un accès. Alors, c'est important. On continue d'améliorer...

La Présidente : Première complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, je remercie la ministre, parce qu'elle avoue en quelque sorte qu'elle a demandé une prise en charge. Mais je tiens à lui rappeler que, sur le terrain, il n'y a pas de prise en charge. Je l'invite à réécrire une lettre. Si elle veut que je lui prépare une autre lettre, pas de problème. C'est sûr, je ne vais pas mettre «à la demande de la ministre», je vais la mettre «à la demande de l'Assemblée nationale». C'est l'argent des contribuables, Mme la Présidente, 75 millions, on mérite une prise en charge. Il faut que ça cesse. On ne veut pas avoir d'autres cas qui ressemblent à Mme Laforge.

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, on collabore très bien, là, le député et moi, mais je n'ai pas besoin qu'il m'écrive une lettre. D'ailleurs, je vais sur le terrain, je rencontre les gens. Il y a des gens qui sont très contents de ce qui se passe actuellement. Il y a des gens qui me disent qu'ils ont reçu une lettre puis qu'ils ont eu un rendez-vous à l'intérieur de trois semaines, un mois. C'est aussi ça, Mme la Présidente. Il faut voir l'ensemble de la chose.

Alors, pour les patients et les patientes qui n'ont pas de rendez-vous et qui sont des patients vulnérables, mon attente, comme ministre, c'est qu'ils soient affiliés directement avec un médecin. On a fait bouger le curseur. On a

maintenant 85 % et plus des Québécois qui ont accès. Maintenant, il faut que ça se traduise par plus de rendez-vous, et c'est ça qu'on est en train de travailler, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, la ministre est complètement déconnectée de la réalité du terrain. Je suis désolé, entre vouloir, entre vouloir prendre en charge les patients vulnérables... Malheureusement, ce n'est pas le cas, ce n'est pas le cas, Mme la Présidente, c'est ce qu'on voit sur le terrain. Et malheureusement, des cas comme Mme Laforge, il y a des milliers de personnes qui sont en attente.

Ce que je lui demande aujourd'hui, c'est s'engager à ce que le GAP dirige les patients vers leur GMF. Est-ce qu'elle va s'engager à leur obliger?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, écoutez, là, le député de Nelligan continue de crier au loup. Il crie au loup, Mme la Présidente. Écoutez, là, je ne peux pas faire autrement. Il a crié au loup pour le DSN pendant un mois et demi avant l'implantation. Quand on a implanté, je n'ai eu aucune question, Mme la Présidente.

La Présidente : Je reconnais M. le...

Des voix : ...

La Présidente : M. le leader de l'opposition officielle, je vais vous reconnaître, mais je me souviens d'avoir statué là-dessus la semaine dernière. Alors, je vous écoute.

M. Tanguay : On va s'essayer. Crier au loup? On fait notre travail. Puis on ne cherche pas le loup...

La Présidente : Et je suis debout.

Des voix : ...

La Présidente : Hé! Hé! Hé!

Des voix : ...

La Présidente : M. le leader du gouvernement. Oui, là, ça va trop loin. Vous gardez le silence. Vous demeurez assis.

Des voix : ...

La Présidente : Alors, vous allez me laisser trancher, M. le leader du gouvernement. M. le leader du gouvernement, vous allez me laisser trancher, s'il vous plaît!

Alors, l'expression «crier au loup», possible. Maintenant, ce que j'ai entendu ici, ça, c'est inacceptable. On parle des collègues uniquement avec leurs titres. Et ça, ce n'était pas dans le micro, mais vous êtes assez expérimenté pour savoir que ça ne se dit pas des collègues. On ne traite pas nos collègues de différents noms. C'était hors micro, j'étais debout, mais ça ne se fait pas. Et vous le retirez. Il le retire.

Une voix : ...

La Présidente : Parfait. Maintenant, je ne veux plus jamais entendre ça, c'est clair? Je vous invite...

Des voix : ...

La Présidente : On ne fait pas des discussions comme cela. Silence, tout le monde! On poursuit.

Des voix : ...

La Présidente : Il y a d'autres questions qui s'en viennent. Il y a d'autres groupes qui ont des questions à poser également. J'aimerais entendre la réponse de la ministre. Mme la ministre.

Mme Bélanger : Oui. Mme la Présidente, écoutez, je vais rester positive, parce que c'est ce que je fais dans le cadre de mon mandat, m'assurer qu'on fasse avancer le système de santé, Mme la Présidente. Et on continue. On le

fait pour l'accès aux médecins de famille, pour l'accès aux professionnels, l'accès aux IPS, qui font un travail extraordinaire, les pharmaciens au Québec, aussi, qui ont un rôle à jouer, notamment avec la première ligne. Mme la Présidente, on est à la bonne place puis on va continuer, on ne se laissera pas intimider.

• (10 h 30) •

La Présidente : La réponse est terminée. J'aimerais entendre, maintenant, en question principale, la députée de Mont-Royal—Outremont. Nous vous écoutons, madame.

Protection des données numériques confidentielles

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Mme la Présidente, hier, la ministre de la Cybersécurité et du Numérique nous a dit qu'elle partageait les préoccupations de son sous-ministre et dirigeant principal de l'information. Or, celui-ci ne parle plus seulement de protection des données, il parle d'une dépendance toxique du Québec envers certains fournisseurs américains. Une dépendance, c'est simple : plus on dépend de quelqu'un, moins on contrôle nos propres choix.

Pourtant, depuis 2019, le gouvernement a fait le choix de l'infonuagique principalement aux États-Unis. La CAQ a continué à confier une part grandissante des services numériques de l'État à de grandes entreprises américaines. Le Dossier santé numérique, qui concerne, on se rappelle, nos données médicales sensibles, et Epic ne sont qu'un exemple, qu'un symptôme de cette dépendance, qui est plus large, Mme la Présidente.

Si la ministre partage réellement les inquiétudes de son propre dirigeant principal de l'information, pourquoi son gouvernement a continué à accroître cette dépendance, malgré les avertissements?

La Présidente : La réponse de la ministre responsable de la Cybersécurité et du Numérique.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Merci, Mme la Présidente. Alors, je réitère que, le CLOUD Act, on a des préoccupations à cet égard-là, il y a des mesures de mitigation qui sont en place, que, pour les données sensibles, hautement... hautement sensibles, Protégé C, là, dans le jargon, il faut tendre vers une souveraineté et un hébergement local de ces données-là.

Maintenant, effectivement, la dépendance technologique, quant à moi, c'est un enjeu encore plus crucial ou encore plus concret que le CLOUD Act. Puis je vous parlerais de cybersécurité, Mme la Présidente, aussi. Ça aussi, c'est bien concret. C'est un enjeu dont il faut s'occuper puis s'assurer d'être très, très, très serrés. Et puis, je vous rassure, on l'est, puis on travaille extrêmement fort à cet égard-là.

Quand on parle de dépendance technologique, c'est pour ça qu'on met de l'avant aussi la notion de détenir le code de plus en plus, de faire... d'utiliser des technologies où c'est open source, et, de cette façon-là, on se distance des relations trop serrées avec certains fournisseurs. Donc, on est exactement dans cette mouvance-là. Et ça fait suite aussi à notre directive au niveau de la souveraineté numérique.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : ...l'enjeu, là. La CAQ a choisi l'infonuagique. Ce choix nous a rendus dépendants de quelques grands fournisseurs américains. Aujourd'hui, le DPI est très inquiet. Il dit que cette dépendance est devenue très préoccupante, elle est toxique. La CAQ a pourtant continué dans cette direction même après le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche.

Alors, moi, ce que je veux savoir de la nouvelle ministre, c'est quel est son plan concret pour réduire sans délai cette dépendance aux firmes américaines.

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Bien, écoutez, je remercie la députée, là, de Mont-Royal—Outremont de me poser cette question-là, parce qu'il y en a un, plan. D'abord, il y a eu un énoncé de souveraineté numérique qui a été... qui a été fait, là, en février dernier, et on travaille déjà sur un nuage gouvernemental justement pour rassembler les données stratégiques, les données hautement sensibles. Ensuite de ça, on a mis de l'avant un courtier infonuagique. Ça, c'est une façon d'acquérir des données... pas des données mais des solutions infonuagiques, mais où on a vérifié toute la sécurité de ce qui est offert. Donc, ça, c'est disponible. Alors, on a un système qui est mixte, un nuage qui est local, qui est le nôtre, et des options infonuagiques. Mme la Présidente, on...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Mme la Présidente, la souveraineté numérique ne se décrète pas, elle se construit. Le vrai enjeu, la ministre le reconnaît, ce n'est plus juste la sécurité des données, c'est le contrôle de nos systèmes, c'est le fonctionnement même de l'État. On dépend de façon exagérée sur des firmes américaines. On ne contrôle plus ces applications dont notre État dépend. La dépendance, elle ne s'est pas créée toute seule, c'est le résultat de choix gouvernementaux.

Quel est le plan pour, sans délai, mettre fait... fin...

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Alors, je répète, Mme la Présidente, le nuage gouvernemental, c'est une infrastructure souveraine qui est ici, au Québec, dans nos serveurs, contrôlée par nous. C'est en déploiement, et ça héberge déjà beaucoup de données sensibles, et ça a une capacité d'en héberger plus. Quand on dit qu'on consolide nos centres de données, on a quatre centres, quatre CTI, au Québec, qui consolident nos infrastructures technologiques. Ça aussi, c'est en... c'est existant. Donc, le plan, il est très, très entamé. Et ça va prendre un mix, Mme la Présidente. Les données, là, c'est... c'est l'avenir, c'est massif. Alors, il y a un mix d'hébergement local pour les données qui sont hypersensibles et il y a un mix dans l'infonuagique pour d'autres types de données.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Développement du commerce interprovincial**Mme Désirée McGraw**

Mme McGraw : Merci, Mme la Présidente. Dans un contexte de guerre tarifaire avec les États-Unis, le Québec doit aider ses entreprises à profiter pleinement du marché canadien : produits manufacturiers, services professionnels, agroalimentaire, construction, et j'en passe.

L'Institut économique de Montréal a évalué le potentiel de commerce interprovincial à près de 70 milliards de dollars pour le Québec, dont presque la moitié avec l'Ontario. Ce n'est pas rien, c'est majeur. Et l'Ontario, lui, l'a compris. L'année passée, l'Ontario a signé 10 ententes avec des provinces et des territoires. La Colombie-Britannique a signé avec l'Ontario, le Manitoba et le Yukon. Le Nouveau-Brunswick multiplie lui aussi ses démarches.

Alors, pourquoi le Québec n'a-t-il pas, toujours, à l'image de ses voisins, signé de protocole d'entente avec les autres provinces? C'est quand même, Mme la Présidente, névralgique pour nos PME et pour notre économie.

La Présidente : La réponse du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Alors, Mme la Présidente, l'entente de reconnaissance des biens, on l'a signée avec toutes les provinces canadiennes. Bien oui. Ça fait que je ne comprends pas trop la pertinence de la question, Mme la Présidente.

Alors... Puis c'est très intéressant de noter, si vous me permettez... Je pourrais m'arrêter là. Franchement, je trouve que la réponse est bonne, là, comme ça, mais, Mme la Présidente, je vous informe, si vous me le permettez, je vous informe que le solde des échanges commerciaux du Québec avec les autres provinces, il est positif. Nous avons un solde des échanges interprovinciaux du Québec, biens et services, 2020-2025... on est en surplus de plus de 2 milliards. On est en surplus avec la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Manitoba, Nunavut, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Territoires du Nord-Ouest, le Yukon. Alors, l'Ontario puis l'Alberta, oui, on est en déficit, mais, au net, on est en surplus. Alors, il faudrait le dire et il faudrait s'en réjouir.

La Présidente : Première... Première complémentaire.

Mme Désirée McGraw

Mme McGraw : Et c'est justement qu'en plus de l'ALEC on a besoin d'ententes bilatérales. Nous, les libéraux, on sait très bien que le Québec est plus fort lorsqu'on assume notre leadership au sein du Canada. Jean Charest a lancé le Conseil de la fédération, Philippe Couillard a fait beaucoup pour avancer le commerce interprovincial. On comprend très bien que le cadre...

Des voix : ...

La Présidente : ...Mme la députée. L'article 32, le silence. 32 et 37, c'est pour tout le monde. J'aimerais entendre la question de la députée. La partie gouvernementale, vous êtes beaucoup trop bruyants. Mme la députée, il vous reste 10 secondes. Nous vous écoutons.

Mme McGraw : On comprend très bien que le cadre canadien fixe la table, mais il faut un plan pour le Québec. Alors, pourquoi le gouvernement n'a rien profité... n'a pas profité de ces derniers mois, n'a pas négocié...

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Écoutez, Mme la Présidente, l'an passé, en 2025, là, on a augmenté de 4 milliards nos échanges commerciaux avec les autres provinces canadiennes. Bon, bien, c'est quand même une bonne nouvelle, ça.

Et par ailleurs, Mme la Présidente, il faut noter qu'on accompagne les entreprises québécoises, ça, c'est très important, qui veulent, justement, vendre de plus en plus aux autres provinces. Vous aviez... Lors du discours inaugural de la première ministre, vous aviez une entreprise, dans les tribunes, Umano, excellente entreprise qui fabrique du matériel médical, qui fabrique des lits très modernes qui sont utilisés au Québec. Ils ont décidé de se tourner vers les autres provinces, notamment l'Ontario, et ils vendent beaucoup plus dans les autres provinces qu'auparavant. C'est un bel exemple. C'est une entreprise de Lévis, en plus, c'est formidable!

• (10 h 40) •

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Désirée McGraw

Mme McGraw : Mme la Présidente, ça fait 18 mois, un an et demi, que la guerre tarifaire frappe notre économie. Pendant que les autres provinces agissent, multiplient leurs efforts et avancent, le Québec attend en bon spectateur. Aux crédits, le gouvernement a reconnu n'avoir ni cible chiffrée, ni gain précis pour les PME, ni ventilation par secteurs ou par régions. Rien, Mme la Présidente. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il rien prévu? Pourquoi laisse-t-il le Québec se faire dépasser?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Mme la Présidente, si elle veut nous comparer aux autres provinces, moi, je n'ai pas de problème avec ça. Prenons, par exemple, la productivité, tiens, hein, ça, c'est un moteur de création de richesse, là, très important, là. Les économistes vous diront, là, que c'est une des choses les plus importantes si tu veux créer de la richesse puis susciter de la croissance économique. Bon, bien, 2024, la productivité des entreprises a augmenté de 2 % au Québec. Elle a diminué de 0,2 % en Ontario. L'écart avec l'Ontario est passé de 8,1 %, en 2020, à 1,1 % en 2024. L'économie québécoise est de plus en plus productive, donc de plus en plus compétitive, ce qui va faire qu'on va pouvoir vendre de plus en plus aux autres provinces. C'est une excellente nouvelle.

Des voix : ...

La Présidente : Wo! j'entends trop de mots, ici, qu'on ne doit même pas dire, qui sont au lexique. Je vous demanderais de garder le silence. Moi, je veux entendre maintenant, en question principale, le député de Jean-Lesage.

Retrait du projet de loi visant à favoriser l'accès au logement

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, les gens qui habitent dans des coopératives d'habitation sont en beau joual vert contre le projet de loi n° 20. La CAQ veut imposer des pénalités financières à leurs membres qui ont amélioré leurs conditions de vie. D'ailleurs, on a appris que le Parti québécois était d'accord avec ça aussi, c'est décevant. La CAQ s'apprête également à entraver leur autonomie dans la sélection de leurs membres. C'est une mauvaise idée, rejetée par le milieu... le milieu des coops, et ça aggraverait la crise du logement. Et ce n'est pas une idée nouvelle de la ministre, de la nouvelle ministre de l'Habitation, elle n'est pas obligée de s'y attacher, elle peut faire preuve d'écoute et de bon jugement et faire mourir le PL n° 20.

Alors, ma question est simple : Est-ce que la ministre s'entend et peut confirmer aux coopératives d'habitation que le projet de loi n° 20 va être abandonné?

La Présidente : La réponse de la ministre responsable de l'Habitation.

Mme Karine Boivin Roy

Mme Boivin Roy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, je pense qu'il est important de rappeler qu'il y a plusieurs éléments dans le projet de loi n° 20. On parle, entre autres, de la définition du logement abordable. On parle de logement étudiant. On parle également de la copropriété divise. On parle du Tribunal administratif du

logement, question de, je vous dirais, mieux encadrer les demandeurs quérulents, un processus de conciliation, les éléments de preuve qui sont déposés après 45 jours. Et, bien sûr, il y a toute la question des coopératives d'habitation.

Alors, on termine présentement notre étude du projet de loi n° 20, tous ses tenants et aboutissants, parce qu'il y a quand même plusieurs éléments dans ce projet de loi. Et on rappelle que le projet de loi répondait à des préoccupations et des constats du Vérificateur général à l'effet qu'il y avait 2 722 ménages qui étaient présents dans les coopératives et que leur loyer... pardon, leurs revenus étaient au-delà du seuil d'admissibilité qui était permis.

Alors, vous savez très bien qu'il y a eu des consultations publiques le 26 et le 31 mars dernier sur le projet de loi n° 20. Il y a 13 groupes qui ont été entendus. Il y a des mémoires aussi qui ont été déposés. Je n'y étais pas présente. Nous nous sommes affairés, par la suite, à prendre connaissance de toute cette documentation-là et...

La Présidente : Et, Mme la ministre, vous vous adressez toujours à la présidente. Maintenant, première complémentaire.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Mme la Présidente, il ne reste plus beaucoup de temps à cette période de travaux parlementaires. La seule façon d'adopter ce projet de loi là serait probablement par un bâillon, qui nous empêcherait d'étudier et d'enlever les pires défauts de ce projet de loi là.

Est-ce que la ministre peut au moins s'engager à dire : Il n'y aura pas de bâillon sur le projet de loi n° 20?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Karine Boivin Roy

Mme Boivin Roy : Je vous ai déjà dit ici, en Chambre, que nous avons la sensibilité sur les préoccupations des coopératives d'habitation. C'est un modèle, un pilier, je dirais même, de l'abordabilité, et de la mixité sociale, et de la cohésion sociale, au Québec. C'est un modèle qui existe depuis presque 60 ans. Alors, on vise la stabilité à l'intérieur de son modèle, on vise également la participation citoyenne. Alors, les gens nous ont partagé leurs inquiétudes, leurs préoccupations. Évidemment, on comprend que c'est au niveau du processus de sélection, la capacité de gérer le guichet centralisé face aux listes d'attente à la fois des coops et celles des HLM. Bref, on est en discussion, présentement, avec les partenaires du milieu et on continue les échanges. Le discours est ouvert.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Ce que je comprends, Mme la Présidente, là, c'est que les coopératives d'habitation s'inquiètent et vont continuer à s'inquiéter, parce que ce que nous dit la ministre, essentiellement, c'est qu'elle veut adopter son projet de loi. Et elle n'exclut pas de tenir un bâillon sur le projet de loi n° 20, un bâillon qui nous empêcherait de l'étudier comme il le faut et de pouvoir enlever ses pires défauts. C'est très inquiétant, ça ne montre pas de l'écoute.

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Karine Boivin Roy

Mme Boivin Roy : Bien, écoutez, vos inquiétudes, elles sont les vôtres. Je dois vous dire que ce ne sont pas ce qu'on recueille du terrain.

La Présidente : Mme la ministre, je vous rappelle que vous vous adressez à la présidente, je vous prie. Poursuivez.

Mme Boivin Roy : Très bien, Mme la Présidente. Alors, les préoccupations du collègue ne sont pas partagées par tous les acteurs du milieu qu'on a rencontrés. Alors, on est en discussion, présentement, on est en échange avec eux. On comprend très bien que, le profil socioéconomique des membres, il y a certaines vulnérabilités. Donc, on comprend qu'il y a, bien sûr, 66 % de femmes, 36 % d'aînés retraités, 19 % de familles monoparentales et 52 % de gens qui vivent seuls. Et nous sommes à l'écoute, Mme la Présidente. On veut bien faire les choses. Et c'est ce que nous sommes en train de faire, présentement. Merci.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Taschereau.

Prolongement du Réseau express métropolitain

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : Merci, Mme la Présidente. Hier, la première ministre a participé à une annonce dans laquelle on a appris que notre argent allait enfin pouvoir financer nos propres projets de transport collectif. Donc, c'est une bonne nouvelle. Ça vient tard, mais on va le prendre, hein? Bien, des projets, il y en a plusieurs, notamment dans le

sud-ouest de Montréal. Il y a un projet qui est attendu, qui a été promis, même, à plusieurs reprises. Sur le REM, la station Griffintown—Bernard-Landry a déjà fait l'objet d'études approfondies, puis on sait aujourd'hui où et comment le construire. Il manque juste une chose : du financement de la part du gouvernement québécois. Quant à la station Bridge-Bonaventure, elle est essentielle au développement du futur quartier, où des milliers de personnes habiteront au cours des prochaines années, dont une forte proportion de personnes qui habitent en logements sociaux.

Pendant des années, les gens qui habitent le sud-ouest, ils ont subi les travaux du REM, le bruit, la poussière, la congestion. On leur avait promis que le REM s'arrêterait dans leur quartier. Aujourd'hui, les emplacements sont connus, les solutions techniques existent puis les besoins sont démontrés.

À quand une annonce pour ces deux stations importantes dans le sud-ouest?

La Présidente : La réponse du ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui. Merci, Mme la Présidente. Puis excellente question, extrêmement important.

Alors, évidemment, le REM, qui provient de la Rive-Sud, qui va vers la gare centrale, passe par L'Île-des-Soeurs, un succès incroyable, et puis je pense qu'on peut tous être fiers de ça.

Maintenant, on parle de deux stations additionnelles, Griffintown, Bridge-Bonaventure. Griffintown, responsabilité de la Caisse de dépôt, financement déjà arrangé. Bridge-Bonaventure doit nécessairement être construit en même temps, parce qu'il y aura des inconvénients pour les usagers lorsque la construction va se faire, doit être construit en même temps. Le financement n'est pas attaché, mais on s'en occupe, on est en discussion. Et j'aurai besoin de votre collaboration, parce qu'on a besoin d'amendements législatifs. Et on les a inclus dans le projet de loi n° 5, mais on attend votre collaboration pour procéder, justement pour que ces deux stations se réalisent.

La Présidente : Et, M. le ministre des Finances et également responsable des Infrastructures, vous vous adressez à la Présidente. Première complémentaire.

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : Je suis content de voir l'ouverture du ministre des Infrastructures sur l'enjeu de la construction de ces deux stations-là, qui sont attendues, évidemment. Il y a un omnibus, projet de loi n° 22, aux Affaires municipales, qui pourrait être une très, très bonne place aussi pour insérer les modifications à la loi sur l'entente avec la CDPQ Infra. Qu'attend le ministre des Affaires municipales pour intégrer cet amendement-là, pour être capable de construire les stations Bridge-Bonaventure et Griffintown—Bernard-Landry dans son projet de loi? C'est des... des stations qui sont attendues dans le sud-ouest.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui. Bien, si vous permettez, Mme la Présidente, on va choisir où l'amendement se situe législativement. Et puis je pense bien qu'en tant que ministre responsable des Infrastructures, ministre des Finances, parce qu'il y a de l'argent aussi là-dedans, et responsable de la Caisse de dépôt... bien, je pense que j'ai la capacité d'assumer cet amendement-là. Et, puisque cet amendement-là vous tient à coeur, bien, je l'ai inséré dans un projet de loi où on travaille ensemble, où il y a une excellente collaboration, le projet de loi n° 5, pour accélérer les projets d'importance stratégique et nationale pour le Québec.

• (10 h 50) •

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : Bien, je suis très content de voir le ministre très intéressé à offrir davantage de stations, d'infrastructures de transport aux gens du Sud-Ouest. C'est une bonne nouvelle. On va le prendre, honnêtement. J'ai toujours pensé que M. le ministre était favorable au transport collectif, les nombreuses discussions que j'ai eues avec lui ont toujours été à cet effet-là. Un fier partisan du tramway de Québec aussi, souvent plus enthousiaste par rapport à ce projet-là que bien des gens du caucus de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches d'ailleurs aussi.

Donc, s'il est si motivé que ça à ce que ces stations-là atterrissent dans le Sud-Ouest, qu'il mette donc tout en oeuvre, notamment...

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, c'est parce que, Mme la Présidente, il y a toutes sortes de façons d'exprimer son enthousiasme, là. Moi, c'est avec de l'argent, puis... C'est... Puis là il y a deux stations à construire, il y en a une qui

est financée, l'autre il manque de l'argent. On arrive avec un amendement législatif, puis à 11 heures... 11 h 30, on va travailler ensemble sur le projet de loi n° 5 pour les projets d'importance stratégique et nationale, économiques, pour le Québec. Puis là on a ajouté Bridge-Bonaventure. Puis quel plaisir de travailler avec vous!

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le chef du troisième groupe d'opposition.

Déploiement du Dossier santé numérique

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, on nous a présenté le projet de dossier de santé numérique comme la révolution essentielle pour le réseau de santé. La première ministre a elle-même donné le feu vert, le 4 mai dernier, donc c'était il y a quatre semaines à peine, pour la numérisation développée par Epic Systems. Maintenant que cette technologie est lancée dans deux établissements, il reste quand même 32 établissements à numériser. Et pourtant, au même moment, la présidente du Conseil du trésor laisse entendre que le gouvernement va évaluer comment se débarrasser d'Epic Systems pour une meilleure technologie qui serait moins coûteuse. Et, pendant ce temps-là, la ministre de la Santé, elle, nous dit que ce n'est pas le gouvernement qui va décider, mais bel et bien Santé Québec.

En rappel, les coûts d'implantation pour seulement deux établissements sur 34 sont les suivants : ça devait coûter 265 millions, ça coûte finalement 402 millions. À ça s'ajoutent 100 millions par année pour l'exploitation. Donc, au total, sur 10 ans, ça coûte 1,4 milliard de dollars pour deux établissements sur 34. La première ministre a elle-même donné le feu vert à cette dilapidation de centaines de millions de dollars pour une technologie dont on ne veut plus. Mme la Présidente, la seule chose qui est épique ici, c'est la faculté de ce gouvernement à gaspiller les fonds publics.

Peut-on savoir qui prend les décisions? Est-ce que... Par rapport à ces milliards-là, là. Est-ce que c'est Santé Québec ou le gouvernement qui décide?

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Parlant de santé, j'aimerais rappeler que l'entente d'hier, à hauteur de 10 milliards de dollars, va bénéficier largement à des établissements dans le domaine de la santé.

On a modernisé le mode de fonctionnement de deux centres hospitaliers avec le DSN. On va maintenant aussi moderniser les infrastructures de plusieurs hôpitaux partout au Québec. On a déjà commencé à faire des annonces en ce sens-là. J'étais à Jonquière, j'étais à Chicoutimi la semaine dernière. Également, on l'a fait à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Et, avec le DSN, on permet à nos centres hospitaliers de passer au XXI^e siècle. Il me semble qu'il faut s'en réjouir, particulièrement parce que le système a bien fonctionné, s'est bien déroulé jusqu'à maintenant. D'ailleurs, on n'en a pas beaucoup entendu parler. Heureusement, la ministre de la Santé se charge de nous le rappeler, que ce... ce déploiement a cours.

Alors, voilà, c'est sûr qu'on va attendre de voir les résultats qui sont obtenus avec le déploiement dans deux projets pilotes, avant de se prononcer sur la suite, mais ce système-là va se déployer à plus large échelle, selon l'analyse qui sera faite par Santé Québec. Santé Québec va nous faire des recommandations, et on va vouloir donner suite à ses recommandations.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, il en coûte 1,4 milliard pour numériser deux établissements sur 34. L'orientation du gouvernement, c'est que c'est une erreur, parce que ça coûte beaucoup trop cher. Et là on ne répond pas à la question.

Est-ce que la CAQ réalise enfin que la solution d'Epic Systems ne fonctionne pas parce qu'elle est trop coûteuse? Et qui va décider par rapport à ces milliards de dollars qu'on dilapide? C'est du caquisme pur jus.

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui. Donc, pendant que le chef du troisième groupe d'opposition critique, nous, on avance. D'ailleurs, il critiquait l'entente hier. Moi, je pense que c'est une excellente nouvelle pour les Québécois, d'avoir 10 milliards de dollars du fédéral, notre argent, qui est investi dans des projets au Québec, des projets en santé, des projets en éducation, des projets dans les infrastructures.

Alors, au niveau du DSN, eh bien, c'est sûr qu'on va regarder le déploiement qui se fait dans les deux projets pilotes à l'heure actuelle. Il y a des coûts, bien sûr, qui sont générés par le déploiement d'un tel système, mais il y a aussi des économies. Il y a des économies qui vont être faites parce qu'il y a des paiements, par exemple, pour des plateformes qui ne seront plus nécessaires, et ça va nous faire économiser des millions de dollars.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, la première ministre ne répond pas à la question sur cette nouvelle dilapidation des fonds publics caquiste. Et, parlant de gaspillage de fonds publics, la CAQ a donné 75 millions aux médecins pour l'inscription de 500 000 patients à des GMF, et ce matin on apprend qu'en fait ce sont des inscriptions qui n'ont pas lieu dans ces GMF là. La CAQ a donc donné une prime aux médecins de 75 millions pour des prises en charge fictives, il n'y a aucun accès assuré. Ça, c'est huit ans de caquisme en santé, un bilan désastreux. Imaginez 12 ans de ça.

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente, on s'assure d'investir l'argent des Québécois pour améliorer l'accès aux soins, pour améliorer l'efficacité de notre système de santé. Il me semble, c'est simple, là. On fonctionne avec le fax dans l'essentiel des centres hospitaliers. Est-ce que le Parti québécois souhaite qu'on maintienne le fax? Bien, si c'est sa position, sachez que ce n'est pas la nôtre. Nous, on déploie le système Dossier santé numérique. Les gens qui l'utilisent apprécient l'expérience parce que tout est beaucoup plus efficace, les délais sont raccourcis, le patient a accès à l'information qui le concerne. Bien sûr, ça vient avec un certain coût, mais c'est des bénéfices considérables, en comparaison du coût. Et, au fur et à mesure qu'on va déployer ce système-là, on va améliorer encore davantage l'efficacité du système.

La Présidente : En terminant.

Mme Fréchette : Le Parti québécois chiale. Bien, nous, on avance.

La Présidente : Alors, demeurons... demeurons respectueux. Il s'agit de critique, mais demeurons respectueux. En question principale, je reconnais le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Accès aux services spécialisés en milieu scolaire**M. Alexandre Leduc**

M. Leduc : Mme la Présidente, en septembre prochain, je vais vivre ma cinquième campagne comme candidat dans Hochelaga-Maisonneuve. Or, je me rappelle très bien ma toute première, celle de 2012, alors que Mme Vânia Aguiar, une maman d'un enfant de l'école spécialisée Irénée-Lussier, était venue me parler de l'aspect vétuste du bâtiment.

Une nouvelle école fut bâtie en 2023, et tout le monde adore le bâtiment, c'est génial. Mais on apprenait hier qu'il y a déjà des problèmes de surcapacité, à peine trois ans après l'ouverture, Mme la Présidente. L'école a été bâtie pour accueillir 250 élèves avec une déficience intellectuelle ou sur le spectre de l'autisme, mais, au moment où on se parle, on dépasse déjà la capacité d'accueil, et les prévisions pour la prochaine rentrée pourraient aller jusqu'à 281 élèves.

Chaque ajout d'élèves a un impact beaucoup plus grand que dans une école régulière, il va sans dire. Ce sont des élèves qui s'adaptent difficilement, qui se désorganisent plus facilement. Donc, retour à la case départ, où les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail du personnel se dégradent en raison d'une infrastructure qui n'est pas à la hauteur.

Le personnel et les élèves d'Irénée-Lussier ont assez souffert d'un environnement inadéquat durant de nombreuses années. Qu'est-ce que la ministre va faire pour régler...

La Présidente : La réponse de la ministre de l'Éducation.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Oui. Bien, merci, Mme la Présidente. Évidemment, on est très sensibles à la situation des enfants du Québec et des élèves dans nos écoles qui ont des besoins particuliers. C'est pour ça qu'une école comme celle qui est mentionnée par mon collègue est un endroit important pour nos enfants.

D'ailleurs, dans les dernières années, on a beaucoup agi, Mme la Présidente. On a augmenté plus rapidement le personnel de soutien, le personnel qui peut intervenir auprès de ces enfants-là, que le nombre d'élèves au Québec. Donc, on a une augmentation proportionnelle plus rapide du personnel de soutien, qui nous permet d'ailleurs d'agir le mieux possible auprès de ces élèves. On a fait le choix, au Québec, de faire de l'intégration, on a fait le choix d'avoir des écoles spécialisées, il faut les soutenir.

On a... En plus de l'école Irénée-Lussier, Mme la Présidente, la CSSDM accueille des élèves... des élèves lourdement handicapés dans trois autres écoles secondaires. Donc, ils ont de l'espace pour être capables d'absorber s'il y a éventuellement un surplus. Rappelons ici que cette école-là, elle est... c'est une belle école neuve, hein? Il faut s'en réjouir, qu'on ait construit cette école-là. C'est une école qui a une certaine capacité. Le centre de services scolaire

a avisé tout le monde qu'il avait la situation bien en main. Habituellement, les inscriptions se stabilisent autour de la mi-août. Le centre de services scolaire est sur le dossier, c'est sa responsabilité de s'assurer que tous les enfants sont accueillis adéquatement, il y a quand même de l'espace pour bien accueillir ces enfants-là, et je suis très confiante qu'ils vont faire ce qu'ils ont à faire.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Plusieurs locaux qui servent à calmer les élèves qui se désorganisent ont dû être transformés en salles de classe. Même chose pour des locaux dédiés à des activités pour développer l'autonomie des jeunes, comme la cuisine, par exemple. On ne peut pas laisser tomber le personnel comme ça. On parle d'une école flambant neuve, Mme la Présidente.

Comment voulez-vous que l'école remplisse sa mission si on va grappiller petit à petit des conditions de travail qui permettent au personnel de donner des services adaptés aux élèves?

• (11 heures) •

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Oui. On peut parler des conditions de travail, Mme la Présidente, qu'on a données aux enseignants depuis qu'on est au pouvoir. Et je peux en parler de façon très personnelle, je suis la personne qui a fait les deux rondes de négociation. Et, s'il y a quelqu'un ici, dans cette Chambre, un parti qui a augmenté le salaire des enseignants, le salaire du personnel spécialisé à une hauteur plus rapide que celle qu'ils avaient eue dans les dernières décennies, c'est bien nous, ici, à la CAQ. Donc, je pense qu'on a agi sur ce qu'il fallait faire pour agir.

Et je veux rassurer mon collègue, on est très sensibles à cette situation-là. Je sais que le centre de services scolaire de Montréal est très au fait de la situation. Il va regarder les enjeux. Les inscriptions vont se stabiliser d'ici à la mi-août. Il y a beaucoup de fluctuations dans toutes les écoles du Québec jusqu'à la mi-août en termes d'inscriptions. Et on sera là pour les accompagner et pour s'assurer...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : ...la capacité d'accueil de cette école. Avec les dépistages qui augmentent, Mme la Présidente, invariablement il faudra augmenter la situation, il va falloir ajouter une annexe. Mais attendez que j'y réfléchisse. Des infrastructures scolaires dans des circonscriptions qui ne sont pas de la CAQ, est-ce que c'est possible, ça, au Québec, Mme la Présidente? Il y a des rapports qui ont été déposés récemment qui démontrent que ça va beaucoup moins vite, les projets scolaires, dans les circonscriptions qui n'ont pas voté du bon bord.

Est-ce qu'en 2026 il faut voter du bon bord pour avoir une infrastructure scolaire, Mme la Présidente?

Des voix : ...

La Présidente : Oui, M. le leader du gouvernement, je vais vous écouter.

M. Bonnardel : Sérieux, là, j'ai-tu vraiment entendu ça, là, de la part du député, là? C'est prêter des intentions. Je pense qu'il faudrait qu'il retire ce qu'il vient de dire, là, quand même, là.

La Présidente : M. le leader du deuxième groupe d'opposition, je vais trancher ici. C'est à notre lexique, on ne peut pas dire «voter du bon bord». Alors, je vous invite à retirer ces paroles, c'est au lexique. Demeurons respectueux. Vous les retirez, M. le député? Vous les retirez? Voilà. C'est retiré.

La réponse de la ministre.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Oui, Mme la Présidente, je pense qu'on va s'élever ici au-dessus du débat et préciser qu'on construit des écoles, des aménagements, on agrandit en fonction des besoins des élèves. D'ailleurs, c'est pour ça qu'on a mis 77 millions dans l'école Irénée-Lussier, il y a à peine trois ans, donc, parce qu'on construit en fonction des besoins des élèves, Mme la Présidente. Et on va continuer, ici, à s'attarder aux besoins des élèves. Et je suis très confiante que la CSSDM va faire ce qu'elle peut, ce qu'elle doit faire pour répondre aux besoins de ces enfants-là. On est là pour accompagner les élèves, on est là pour accompagner les écoles, Mme la Présidente. Et la seule chose qui nous guide, la seule chose qui nous guide, ce sont les besoins des élèves.

La Présidente : Alors, voilà. Cela met fin à cette période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis, et, pour ce faire, je cède la place au troisième vice-président de l'Assemblée nationale. Merci, tout le monde. Bonne fin de journée.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Bonjour à toutes, bonjour à tous. À la rubrique des motions sans préavis, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais un membre du groupe formant l'opposition officielle. M. le député de Nelligan.

Souligner le 90e anniversaire de l'association des Armateurs du Saint-Laurent

M. Derraji : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le ministre responsable de la Stratégie maritime, le député des Îles-de-la-Madeleine, la députée de Rimouski, le député d'Abitibi-Est, la députée de Laporte et le député de Rosemont :

«Que l'Assemblée nationale souligne le 90e anniversaire de l'association des Armateurs du Saint-Laurent, fondée en 1936 à Québec;

«Qu'elle félicite l'organisation pour son rôle de représentation des entreprises de transport maritime actives, notamment sur le Saint-Laurent, les Grands Lacs et dans l'Arctique, contribuant au positionnement stratégique et à la vitalité économique du Québec;

«Qu'elle reconnaisse la contribution importante du secteur maritime à la vie quotidienne des Québécoises et des Québécois ainsi qu'à la création de la richesse au Québec, générant plus de 22 milliards de dollars en retombées économiques et des dizaines de milliers d'emplois;

«Qu'enfin, elle réaffirme l'importance de soutenir le secteur maritime dans leurs défis et d'encourager les conditions favorables au développement et à la compétitivité de celui-ci.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Mme Lachance : ...de deux minutes de rigueur par intervenant dans l'ordre suivant : le député de Nelligan, le ministre responsable de la Stratégie maritime, le député de Taschereau et le député des Îles-de-la-Madeleine.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, je comprends qu'il y a consentement afin qu'il y ait un débat de rigueur de deux minutes. Je commencerais à reconnaître M. le député de Nelligan.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : M. le Président, Mmes et MM. les députés, c'est avec respect que nous soulignons aujourd'hui le 90e anniversaire de la fondation de l'association des propriétaires de navires à voile et à moteur aujourd'hui connue sous le nom des Armateurs du Saint-Laurent.

Fondée en 1936, cette organisation représente depuis près d'un siècle les propriétaires et exploitants de navires qui assurent le transport de marchandises et de passagers sur le Saint-Laurent, les Grands Lacs, vers l'Arctique et les Provinces maritimes. Son apport au développement économique du Québec et du Canada est considérable.

À l'époque, alors que plusieurs régions du Québec demeuraient difficilement accessibles par la route, le transport maritime constituait un lien essentiel pour les personnes, les marchandises et le développement de nos communautés. Des armateurs visionnaires ont alors choisi de s'unir afin de mieux représenter leur industrie et de contribuer à son essor. Parmi eux figure Joseph-William Morin, cofondateur de l'association, qui fut élu député libéral de Québec-Centre en 1939, M. le Président. Son parcours illustre le lien étroit entre l'industrie maritime et le service public ainsi que l'importance du dialogue entre les acteurs économiques et les décideurs publics.

Depuis 90 ans, les Armateurs du Saint-Laurent ont accompagné les grandes transformations du secteur maritime et continuent aujourd'hui de jouer un rôle de premier plan. L'association regroupe 30 armateurs et 170 entreprises membres, représentant une flotte de plus de 1 100 bâtiments et générant d'importantes retombées économiques pour nos communautés. En cet anniversaire, nous saluons la vision de ces fondateurs ainsi que l'engagement de toutes celles et tous ceux qui contribuent chaque jour à faire de Saint-Laurent un moteur de développement, de prospérité et de fierté collective.

Je vous remercie.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci. Je reconnais maintenant M. le ministre responsable de la Stratégie maritime.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Merci, M. le Président. Très heureux de prendre la parole aujourd'hui afin de souligner le 90e anniversaire de l'association des Armateurs du Saint-Laurent.

Depuis 1936, cette organisation représente les entreprises de transport maritime actives sur le Saint-Laurent, les Grands Lacs, jusque dans l'Arctique. Depuis maintenant 90 ans, cette association contribue à faire rayonner un secteur qui joue un rôle essentiel dans la prospérité du Québec.

Le Saint-Laurent, c'est une grande force économique du Québec. Véritable colonne vertébrale de notre économie, le fleuve relie nos régions, permet à nos entreprises de s'approvisionner en biens de toutes sortes et permet à ces mêmes entreprises d'exporter de par le vaste monde. C'est d'autant plus important ces temps-ci qu'on veut diversifier, donc, nos exportations.

Dans un contexte où la sécurité économique, les chaînes d'approvisionnement, le développement de nos ressources naturelles sont plus importants que jamais, le Saint-Laurent constitue un avantage stratégique exceptionnel. Depuis 90 ans, l'association des Armateurs du Saint-Laurent agit comme une voix forte pour l'industrie maritime. Par son travail de représentation, marqué par la concertation, la collaboration, le travail en équipe, l'association des armateurs contribue à la compétitivité et au développement d'un secteur qui génère des milliards de dollars en retombées économiques et soutient des dizaines de milliers d'emplois.

M. le Président, au nom du gouvernement du Québec, nous tenons à féliciter l'association des Armateurs du Saint-Laurent pour ses 90 années d'engagement et de leadership, et nous lui souhaitons beaucoup de succès pour les années à venir. Bravo!

• (11 h 10) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : La parole revient maintenant à M. le député de Taschereau.

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : M. le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner à mon tour le 90e anniversaire de l'association des Armateurs du Saint-Laurent. J'ai donc une pensée, aujourd'hui, pour les centaines de travailleurs, travailleuses de cette industrie, les matelots, les capitaines, les officiers, les débardeurs, les mécaniciens et tous les autres qui contribuent à faire de l'industrie maritime un pilier historique de notre économie. Rappelons que le Québec s'est en grande partie développé grâce au transport maritime, qui nous a permis, à une époque, de nous connecter avec le reste du monde.

Je ne peux toutefois, en tout respect pour les travailleuses et les travailleurs de cette industrie, passer sous silence les préoccupations environnementales graves par rapport à certains projets d'expansion portuaire. En effet, M. le Président, bien que nous soulignons les 90 dernières années, nous avons une responsabilité collective d'avoir les yeux rivés sur l'avenir. Des projets d'expansion portuaire tels que Contrecoeur ou encore QSL, ici, à Québec, ne bénéficient pas d'acceptabilité sociale et suscitent de grandes craintes tant au niveau de leur impact sur les écosystèmes que sur la santé publique. L'impact néfaste des projets d'expansion portuaire sur la qualité de l'air et la santé des populations est, malheureusement, amplement documenté et fait l'objet de revendications continues de la part des citoyennes et citoyens, notamment de la Capitale-Nationale.

Il est donc impératif, face aux défis présentés par l'avenir du secteur maritime, que de réelles politiques publiques soient mises en place pour que le transport maritime continue à être, certes, un levier économique important, mais sans toutefois être un legs polluant laissé aux générations futures. Je nous encourage donc à mettre nos ressources en commun, à entamer des discussions, favoriser une transition juste afin de protéger non seulement nos emplois, mais aussi notre fleuve, nos espèces menacées, et surtout la santé de nos citoyens et citoyennes, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Au tour, maintenant, du député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Merci, M. le Président. Au nom du Parti québécois, je tiens, à mon tour, à souligner le 90e anniversaire des Armateurs du Saint-Laurent, une organisation qui, depuis 1936, représente et défend les intérêts des entreprises qui assurent le transport de marchandises et de passagers sur le Saint-Laurent, les Grands Lacs, l'Arctique et les Provinces maritimes.

Leur travail pendant toutes ces années a été fondamental pour le Québec maritime, et, comme Madelinot, je peux attester à quel point, pour les Îles-de-la-Madeleine, le transport maritime, ce n'est pas un luxe, c'est une nécessité. Il constitue notre principal lien d'approvisionnement, soutient nos activités économiques et permet aux Madeliniennes et aux Madelinots de demeurer connectés au reste du Québec.

Les organisations comme la coopérative CTMA démontrent chaque jour à quel point le savoir-faire maritime québécois est essentiel à la vitalité économique de la nation, mais l'importance des Armateurs du Saint-Laurent dépasse largement les régions côtières. Le transport maritime est un pilier de notre économie nationale. Les membres de l'association exploitent une flotte de centaines de navires, transportent des millions de tonnes de marchandises chaque année et contribuent à générer des retombées économiques majeures pour l'ensemble du Québec. Dans un contexte où les chaînes d'approvisionnement, la transition énergétique et la souveraineté économique occupent une place importante dans nos préoccupations, le secteur maritime, lui, représente plus que jamais un atout stratégique. Les Armateurs du Saint-Laurent jouent un rôle de premier plan pour promouvoir un transport efficace, sécuritaire et de plus en plus durable.

Au nom du troisième groupe d'opposition et en tant que porte-parole en matière de stratégie maritime, je félicite donc chaleureusement les dirigeants, les travailleurs, les partenaires et les membres des Armateurs du Saint-Laurent pour ces 90 années d'engagement au service du développement maritime du Québec. Bon 90e anniversaire aux armateurs et longue vie à cette institution! Merci.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est-elle adoptée?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Un vote électronique a été demandé. La période de vote est ouverte. La période de vote est terminée. M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour : 92
Contre : 0
Abstentions : 9

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion... Cette motion est adoptée. M. le leader de l'opposition officielle.

M. Tanguay : Merci, M. le Président. Nous aimerions que soit acheminée une copie de cette motion à l'association des Armateurs du Saint-Laurent.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Ce sera fait, M. le leader.
La prochaine motion revient au deuxième groupe d'opposition, et je reconnais M. le député de Taschereau.

M. Grandmont : Merci, M. le Président. Alors... Excusez-moi, je n'ai pas le bon libellé. Je m'excuse. Voilà. M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec le député des Îles-de-la-Madeleine et le député de Rosemont :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte de la rencontre prévue entre la première ministre du Québec et la première ministre de l'Alberta;

«Qu'elle souligne que le territoire du Québec ne doit pas servir de corridor ou de monnaie d'échange dans la négociation d'un éventuel accord énergétique avec l'Alberta;

«Qu'en conséquence elle demande au gouvernement de confirmer qu'aucune entente avec l'Alberta ne se fera au prix de l'implantation sur le territoire québécois d'infrastructures de transport de pétrole ou de gaz.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement.
Et la prochaine motion revient au troisième groupe d'opposition, et je reconnais M. le député d'Arthabaska.

**Affirmer que la défense des intérêts, de l'autonomie et des champs de
compétence du Québec face au régime canadien ne fait pas
du Québec un mauvais partenaire de la fédération**

M. Boissonneault : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec les députés d'Abitibi-Est et de Rosemont, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale affirme que la défense constante et nécessaire des intérêts, de l'autonomie et des champs de compétences du Québec face au régime canadien ne fait pas du Québec un mauvais partenaire de la fédération.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Mme Lachance : Consentement, sans débat.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Consentement, sans débat. Cette motion est-elle adoptée? M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Arseneau : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Un vote a été demandé. La période de vote est ouverte. ...de vote est terminée. M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour : 102
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est donc adoptée.

La prochaine motion revient au groupe formant le gouvernement, et je reconnais M. le ministre des Relations canadiennes.

M. Boulet : Oui. Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec les députés de Laporte et de Saint-Jérôme :

«Que l'Assemblée nationale souligne que les cinq ententes en matière d'infrastructures entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, lesquelles totalisent près de 10 milliards de dollars sur 10 ans, permettront d'appuyer des projets prioritaires dans les secteurs de la santé, du transport collectif, du logement et de l'enseignement supérieur;

«Qu'elle reconnaisse qu'il s'agit d'un gain significatif au bénéfice des Québécois;

«Qu'elle rappelle l'importance, pour le Québec, d'obtenir sa juste part des investissements fédéraux, tout en respectant ses champs de compétence;

«Qu'elle rappelle que le gouvernement du Québec publie ses ententes et qu'en ce sens elle demande qu'il se conforme à cette pratique.»

Merci, M. le Président.

• (11 h 20) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement.

Et nous avons une cinquième motion, qui revient à Mme la députée de Rimouski. La parole est à Mme la députée de Rimouski.

Mme Blanchette Vézina : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de l'Assemblée... de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Chomedey, le député d'Abitibi-Est, la députée de Mille-Îles, le député de Saint-Jérôme et la députée de Laporte :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que les exigences actuelles de la norme véhicules zéro émission exercent une pression importante sur les citoyens du Québec (particulièrement en régions) et sur plusieurs fabricants et concessionnaires automobiles présents au Québec;

«Que l'Assemblée nationale souligne que les réalités de déplacement varient grandement entre les grands centres urbains et les régions du Québec, où les distances sont plus importantes et où les options de transport collectif sont souvent limitées ou inexistantes;

«Qu'elle reconnaisse que le coût élevé des véhicules zéro émission demeure un obstacle important pour de nombreuses familles québécoises;

«Qu'elle affirme la nécessité d'assurer un meilleur équilibre entre les objectifs environnementaux du Québec, la réalité économique du secteur automobile et la capacité de payer des citoyens;

«Qu'elle reconnaisse que l'incertitude entourant la demande de véhicules zéro émission, la fin progressive des programmes d'aide financière, les tensions tarifaires internationales, le ralentissement économique et le changement de cap de l'administration américaine en matière d'électrification créent un contexte préoccupant pour la vente de véhicules électriques;

«Qu'elle reconnaisse que ce contexte soulève des inquiétudes quant à la capacité des fabricants et des concessionnaires d'atteindre les cibles prévues par la réglementation actuelle entraînant une instabilité des services de vente automobiles en région et des emplois qui en dépendent;

«Qu'elle réaffirme l'importance de préserver la liberté de choix des Québécois quant au véhicule qui répond le mieux à leurs besoins, à leur réalité et à leurs moyens financiers.

«Qu'en conséquence, elle demande au gouvernement de procéder à une révision immédiate de la norme véhicules zéro émission et de revoir rapidement ses objectifs afin de les ajuster à la réalité actuelle du marché québécois.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Mme Lachance : Consentement, sans débat.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Alors, à la rubrique des avis des travaux touchant les commissions, Mme la leader adjointe du gouvernement.

Mme Lachance : La Commission de la santé et des services sociaux poursuivra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont

l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou pour celle d'autrui, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

La Commission des institutions poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle 2025 sur le Québec, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, à la salle Louis-Joseph-Papineau, et de 19 h 30 à 22 h 30, à la salle Pauline-Marois.

La Commission des finances publiques poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures, de 15 heures à 17 heures et de 19 h 30 à 22 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine.

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles entreprendra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 17, Loi modifiant principalement la Loi sur le stockage de gaz naturel et sur les conduites de gaz naturel et de pétrole aux fins d'encadrer les réservoirs souterrains et certaines conduites, aujourd'hui, de 15 heures à 17 h 40 et de 19 h 15 à 20 h 15, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

La Commission de l'aménagement du territoire entendra les intéressés et procédera à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : d'abord le projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec, et par la suite le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant le Monastère des Ursulines de Québec, aujourd'hui, de 15 heures à 18 heures, à la salle Pauline-Marois.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la leader adjointe du gouvernement. Y a-t-il consentement pour déroger à l'article 143.1 du règlement concernant l'horaire des travaux des commissions? Consentement.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits pour l'année financière 2026-2027

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires prioritaires. Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2027.

Je vous informe que la répartition du temps de parole pour ce débat restreint s'effectuera comme suit : 49 min 30 s allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, 27 minutes allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 16 min 50 s allouées au deuxième groupe d'opposition, 11 min 40 s allouées au troisième groupe d'opposition, 1 min 30 s allouée à chacun des députés indépendants. Dans le cadre de ce débat, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies précédemment. Mis à part ces consignes — pardon — les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps. Enfin, je rappelle aux députés indépendants que, s'ils souhaitent intervenir au cours du débat, ils ont 10 minutes à partir de maintenant pour en aviser la présidence.

Je cède maintenant la parole au leader de l'opposition officielle.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Merci beaucoup, M. le Président. Nous vivons les derniers jours d'un mauvais gouvernement qui, pendant huit ans, aura dilapidé les fonds publics, pendant huit ans aura échoué à offrir les services publics dignes de ce nom, auxquels les Québécoises et Québécois ont droit, le droit le plus fondamental, qu'on s'occupe de notre monde. En plus, ce sont elles et eux qui ont payé par leurs taxes et impôts les revenus de l'État, et la mission de l'État était d'offrir les services publics en temps, en qualité opportun, opportune.

M. le Président, sous le gouvernement de la CAQ, sous le gouvernement de la CAQ, pendant huit ans, et on voit les derniers balbutiements de ce mauvais gouvernement là, ça aura été un échec retentissant, échec retentissant. Et on voit ressortir, dans notre souvenir collectif des huit dernières années, des signaux de ces échecs-là. On peut voir les listes d'attente, les listes d'attente en chirurgie, des femmes et des hommes, des Québécoises et des Québécois qui ont le cancer et qui n'ont pas accès aux soins les plus fondamentaux dans des délais médicalement obligatoires. Vous devez voir, en oncologie, dans les jours, une semaine, deux semaines qui suit, votre médecin oncologue spécialiste pour faire les suivis, avoir les résultats de tests. Les Québécoises et Québécois ont été abandonnés par la CAQ.

Combien de fois vous m'avez entendu, M. le Président, et mes collègues de l'opposition officielle libérale, dénoncer des cas très, très tangibles. Encore une fois, ce matin, ça ne s'invente pas, le chef de l'opposition officielle, député de Pontiac, a parlé de Mme Laforge, 71 ans, qui, M. le Président, est sortie d'un cancer de l'ovaire puis s'est fait envoyer une lettre par le gouvernement : Vous avez accès à un médecin au sein de tel GMF, qui est à 30 minutes de chez elle. Bien, M. le Président, ça fait deux ans qu'elle a reçu cette lettre-là, ça fait deux ans qu'elle essaie de voir quelqu'un dans ce GMF-là, puis ça fait deux ans qu'elle en est incapable.

Quand j'entends la première ministre actuelle, qui est héritière de cette façon de gouverner là, qui a été à l'école de l'ex-premier ministre, faire des annonces inconsidérées, de ne pas savoir ce qui se passe sur le terrain, bien, Mme Laforge l'a

dénoncé. Et aujourd'hui, dans un article de *La Presse*, c'est un cri du coeur de cette dame de 71 ans, qui aura travaillé toute sa vie puis qui aura demandé, à la fin, M. le Président, là où elle est rendue, M. le Président, elle a encore d'excellentes années devant elle... bien, le gouvernement ne répond pas positivement, n'est pas présent. Une dame de 71 ans qui sort d'un cancer de l'ovaire et qui se fait dire : Vous avez un médecin via un groupe de médecins de famille, mais qui n'a pas accès, en deux ans, à ce médecin-là, qu'est-ce qu'elle doit faire? Comme tout le monde qui n'ont pas reçu cette lettre-là : faire le 8-1-1, se rendre à l'urgence, entre autres, pour renouveler des prescriptions.

Je parlais à un de mes commettants, pas plus tard qu'il y a deux semaines, qui a dit : Mon épouse — ils sont dans les 70 ans, les deux, également, ils ont payé des taxes toute leur vie — mon épouse doit se faire renouveler une prescription, elle a besoin de ça, c'est fondamental, c'est un médicament. Le pharmacien a dit : Écoutez... Combien de fois on a entendu ça partout, dans nos vies, pas juste nos commettants, dans nos proches, nos familles? J'ai fait renouveler pour trois mois, le pharmacien, il a dit : Écoutez, madame, c'est la dernière fois. Je peux vous le renouveler pour trois mois, mais il faut que vous voyiez un médecin pour qu'il vous ausculte puis qu'il confirme la posologie, qu'il confirme votre prescription. Elle dit : Je n'en ai pas. Qu'est-ce que je fais, M. le pharmacien? Bien, allez aux urgences, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise? Aller aux urgences pour faire renouveler des prescriptions, ça, c'est l'héritage lourd de conséquences pour la vie des Québécoises et Québécois qui n'auront pas eu les services.

Parallèlement à ça, M. le Président, il y a des scandales qui ont éclaté, des milliards de dollars, M. le Président, que ce soit Northvolt, que ce soit SAAQclic, que ce soient tous ces programmes gouvernementaux qui ont été faits en vase clos. Entre autres, on voulait augmenter les inscriptions au sein de nos facultés partout au Québec, facultés universitaires, dans des programmes qui sont en grande demande. Ils ont fait un programme d'au-dessus de 300 millions. Ça n'a pas fonctionné. Il y a une réduction. Je vous donne ce seul exemple là. Il y a une réduction des inscriptions, et le doyen de l'Université de Montréal avait dit : S'il nous avait consultés avant, on lui aurait dit comment agir.

• (11 h 30) •

Un gouvernement qui aura été brouillon du début jusqu'à la fin, un gouvernement qui, en 2022, pour se faire élire, a d'abord envoyé un chèque de 500 \$, en mars 2022, à tous ceux qui gagnaient 100 000 \$ ou moins. Bien, ceux qui gagnaient 100 000 \$ ou moins, j'en connais, on en connaît tous, ils n'avaient pas besoin d'avoir 500 \$, mais, non, la façon de faire de la CAQ, c'est dire : On va envoyer un chèque électoraliste, 500 \$, à tout le monde. Ça, M. le Président, ça a coûté, au trésor public, 3,5 milliards de dollars. Partis, les chèques de 500 \$. Beaucoup de gens parmi les plus vulnérables auraient pu bénéficier d'une aide encore plus ciblée, encore plus intelligente et encore plus récurrente, qui aurait été présente après les élections. Non, c'était «one-shot», comme on dit par chez nous, M. le Président.

Qu'à cela ne tienne, il y avait des élections à l'automne de cette même année. Le premier ministre de l'époque, comme le fait aujourd'hui... Je vous le dis, la première ministre actuelle est à la bonne école de la CAQ, de faire des annonces pour essayer, M. le Président, de convaincre les gens de voter pour eux autres. Alors, qu'est-ce qu'il avait fait après le 3,5 milliards? Il a refait une autre annonce. Il a dit : Si on est élus, à la CAQ, là, en octobre 2022, en décembre, on va envoyer un chèque de 400 \$ à 600 \$ à ce même groupe de personnes là qui gagnaient jusqu'à 95 000 \$. Un autre, M. le Président, coup d'épée dans l'eau, pas ciblé auprès des plus vulnérables, qui a coûté combien? 3,2 milliards de dollars. Comme on dit en anglais, «gone with the wind», M. le Président. Au total, 3,5 plus 3,2, c'est 6,7 milliards de dollars qui ont été envoyés en chèques électoralistes.

La première ministre veut présentement appliquer la même médecine. C'est du pareil au même, la première ministre, le premier ministre, le premier ministre, la première ministre. C'est la même gang, c'est la même façon de faire, c'est la même philosophie : dépensons, dépensons, dépensons. On nous posera des questions dans tous les dossiers puis on va dire qu'on a dépensé comme jamais avant nous. Mais quels auront été, sur le terrain, les résultats tangibles? Incapable de répondre, la première ministre.

Incapable de répondre, la ministre de la Santé, quant à Mme Laforge, qui dit : Moi, j'attends, mon médecin, de le voir, puis je ne veux pas aller à l'urgence, j'ai 71 ans. Je peux-tu... Non. On se satisfait de cela, M. le Président, mais les Québécoises et Québécois qui nous écoutent, qui sont sur le terrain, qui ne sont pas déconnectés, eux, qui vivent leur vie, ils le voient bien, voyons donc. Voyons donc, ils le voient bien, que ça ne marche pas sur le terrain. On ne les voit pas, les médecins, pas capables de les avoir, que les urgences débordent, les listes d'attente augmentent.

Je rappelle d'un mot d'esprit du... de l'ex-ministre de la Santé. L'ex-ministre de la Santé, en décembre, quand on... puis il ne s'est pas blessé, puis j'en suis heureux, mais, quand il s'est enfargé dans les marches, il s'est levé la tête puis, devant un journaliste, il a fait une farce qui veut tellement dire... il a dit : Heille! ce n'est pas le temps d'aller à l'urgence. Ce n'est pas le temps d'aller à l'urgence. Combien de fois on dit ça? Moi, je l'entends quasi à toutes les semaines : N'allez pas à l'urgence, on n'a pas le temps d'aller à l'hôpital, ça ne marche pas.

Alors, les gens, pendant ce temps-là, M. le Président, parmi les plus vulnérables, 200 000, eux ne sont pas pris en charge, des maladies chroniques, des diabètes à n'en plus finir, qui doivent avoir des suivis serrés, et qui ont des suivis récurrents, et qui, eux, vont, pour la très large part, encombrer nos urgences. C'est injuste pour elles et eux qui ont à subir ça. C'est médicalement mettre les gens à risque, M. le Président, puis c'est ultimement des cas pathétiques. Je me rappelle de cet homme, M. le Président, qui avait été laissé sur une civière pendant 48 heures, sur un lit qui n'était pas adapté à sa condition, qui avait développé des plaies de lit, qui avait de grands enjeux de santé, oui, mais il avait développé des plaies de lit, qui, par les semaines qui ont suivi, l'ont... faisaient tellement souffrir, tellement souffrir, qu'il a demandé l'aide médicale à mourir. C'est un cas. J'ai interpellé le premier ministre à l'époque là-dessus. Alors, on peut bien dire : Oui, j'ai de la compassion pour un cas, 10 cas, 1 000 cas, pour une population totale, mais la cause a été entendue, les résultats parlent par eux-mêmes. Rappelez-vous du premier ministre lorsqu'il disait : Vous nous jugerez sur les résultats. C'est fait, ça a été entendu. La CAQ n'aura jamais livré les services. La CAQ, M. le Président, aura gaspillé, gaspillé, incapable de gérer, encore une fois, aujourd'hui, la transformation numérique.

Et là on apprend que ce sont nos données les plus fondamentales, les données dans nos dossiers de santé, les résultats de vos tests sanguins, les maladies que vous pouvez avoir, les médicaments que vous prenez... ça, c'est envoyé dans l'infonuagique à des compagnies américaines. Pensez-vous que Donald Trump, lui, va se formaliser de mettre la main là-dessus? Et contrairement à ce que dit la ministre, c'est inexact de dire qu'elles peuvent se... on peut se prémunir contre ça. Ça n'a pas été fait, ça n'a pas été pensé, et aujourd'hui nos données sont à risque.

J'aurais pu vous parler, moi, M. le Président, dans mon comté, de Rivière-des-Prairies, où nous aurions dû avoir une école qui était déjà listée comme prioritaire en décembre 2025, M. le Président, et qui a été retirée. Elle ne se fera pas, l'école. Elle ne se fera pas. Ils n'ont pas d'argent. Ils n'ont pas d'argent. Alors... Puis vous connaissez ma réalité dans Rivière-des-Prairies, les écoles débordent, hein? Un gouvernement dont le candidat à la chefferie disait, le député de Lévis, le ministre de l'Économie, quand il disait, quand il était ministre de l'Éducation : On va s'arranger pour qu'il y ait un adulte par classe. Les pères et mères du Québec, ils n'ont pas payé leurs taxes et impôts toute leur vie pour se faire dire : Votre enfant, inquiétez-vous pas, il va y avoir un adulte dans la classe. Wow!

Après ça, on vient se plaindre, M. le Président, que le français est en péril. Qu'en est-il du français, la qualité du français enseigné sur nos bancs d'école au primaire, au secondaire, au cégep? Les chiffres sont en chute libre quant aux non-succès, M. le Président. L'insuccès, malheureusement, de nos jeunes, qui n'apprennent pas le français. La force, l'avenir de l'épanouissement du français commence sur les bancs d'école. C'est la mission première sous le chapitre du gouvernement. Qu'en est-il de nos nouveaux arrivants, nos immigrants? On leur dit : Apprenez le français dans les six mois, sinon vous n'aurez pas de services dans une autre langue que celle-ci, et on n'est pas capable de leur donner les services de francisation. Ils veulent apprendre. Ils travaillent le jour, ils sont fatigués, mais, sur l'heure du lunch puis le soir, j'en connais, des cas, ils sont prêts à apprendre. Mais les budgets ont été coupés, on n'a plus d'argent.

Pour continuer sur le français, M. le Président, qu'en est-il d'épauler nos PME, nos compagnies, pour qu'ils aient des logiciels en français, pour qu'on puisse développer des outils? Voyez-vous, moi, du Parti libéral du Québec, je vous parle du français, parce que notre succès collectif, notre capacité à bien gérer, notre capacité à donner les services, notre capacité à promouvoir notre culture et la qualité de notre langue, du français, c'est l'héritage du grand Robert Bourassa, duquel est le digne héritier Charles Milliard, M. le Président, car la force économique du Québec est le socle et la première garante de tous ces objectifs-là.

Ça aura été l'échec de la CAQ, qui aura dépensé, aura occasionné des déficits, augmenté la dette et aura résulté dans la décote. La prochaine élection va être déterminante, M. le Président. On devra dire la vérité aux Québécoises et Québécois. Et, au Parti libéral du Québec, sous Charles Milliard, on va dire la vérité aux Québécoises et Québécois, le niveau de fiasco, le capharnaüm dans nos finances publiques en désordre. Et vous voyez, M. le Président, les infrastructures qui pètent. Celles et ceux qui conduisez, qui nous écoutez à la maison, on le sait que nos routes... on le voit, il y a des trous partout. Bien, sachez que le gouvernement n'avait pas le bon chiffre. Ça a augmenté de 6 milliards juste en maintien. Il faudra dire la vérité.

Puis, pour savoir la vérité, ne comptez pas sur le Parti québécois puis le grand soir. Voyons donc, à la maison, pensez-vous qu'en se séparant du reste du Canada, on serait plus forts face à Donald Trump puis qu'on laisserait de côté ce magnifique et cette force économique canadienne, ce marché-là? On l'a bâti, ce pays-là, ça nous appartient. C'est à nous, ce pays-là. Ce n'est pas la piasse québécoise puis le grand soir. On a dit non deux fois, M. le Président, ça fera. Le choix sera entre l'économie d'un Charles Milliard, donner les services publics, versus la séparation, la séparation, la piastre québécoise, l'isolement, plutôt que de bâtir des ponts, lever des murs.

Alors, M. le Président, la cause a été entendue. La nouvelle première ministre, même si elle dit : Renouveau, renouveau, renouveau, elle a été à l'école de son prédécesseur. Ce sera un échec sur toute la ligne. Les gens vont juger durement. Vous le savez, M. le Président, on le sait, on est tous passés par là, les Québécoises et Québécois, quand ils votent, c'est assez marquant. Ils ne finiront pas à 90 députés, M. le Président. Ils ne finiront pas à 50 députés, M. le Président. Vous saurez me le dire. Le jugement sera clair, net, précis, sans appel. Quel échec! Quel échec!

Alors, ce sera entre le Parti québécois, la séparation, levée des murs, ou un Parti libéral du Québec sous Charles Milliard, une économie forte, Québec d'abord, notre énergie, nos PME, être capables de mettre de l'ordre dans les finances publiques, être capables de donner les services puis faire en sorte que notre langue, notre culture puissent fleurir, et ça, donner un beau legs, contrairement à ce qu'a fait la CAQ et contrairement à ce que ne pourrait pas faire le PQ, donner un legs digne de ce nom à nos générations futures. C'est ça, le Parti libéral du Québec, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le leader de l'opposition officielle. Nous poursuivons ce débat, donc, maintenant avec, maintenant, Mme la députée de Verdun.

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci, M. le Président. De mon côté, je souhaite ramener un peu un bilan de ce qu'on a observé pendant les crédits budgétaires, un exercice toujours charnière, important pour la démocratie, pour ramener les faits et pour ramener l'information qui nous permet d'avancer, derniers crédits budgétaires avec la CAQ au pouvoir, nous le souhaitons. Et ce n'est pas seulement... Il ne faut pas voir ça comme un exercice de relations publiques, parce qu'on a eu des moments qu'on nous a dévoilé l'état des choses, les non-avancées depuis huit ans en matière de logement, en matière d'environnement mais aussi en matière de finances publiques. Je veux souligner puis je veux féliciter l'ensemble des députés de ma formation politique, qui ont travaillé très fort, qui ont participé à l'ensemble des crédits budgétaires et qui ont ramené autant de questions pertinentes qui nous ont permis d'avancer différents dossiers, et c'est ça un peu que je vais résumer aujourd'hui.

• (11 h 40) •

Et, de notre côté, je vais commencer par... aux crédits auxquels j'ai pu participer, et, bien sûr, commençant par les... nos séances de discussion en matière de finances. On va le dire, nos finances publiques ne sont pas en bon état. On a des choix à faire devant nous, et les choix qui sont devant nous, c'est soit de continuer à couper et faire payer la facture aux Québécois et Québécoises, soit continuer à s'endetter et repousser la facture aux générations futures, ou, troisième, celle que nous, on croit que... la voie à emprunter, c'est de regarder aussi la colonne de revenus pour être capable de venir à l'aide de nos services publics, de nos écoles, de nos hôpitaux, les différentes missions de l'État qu'on devrait accomplir de plus en plus, surtout dans un moment de crise économique, mais crise du coût de la vie, la hausse du panier d'épicerie, la crise du logement et, bien sûr, la crise climatique.

J'ai eu à plusieurs reprises ce débat avec le ministre des Finances, de voir comment on peut aller chercher ces revenus, mais il y a un refus total, voire idéologique, de se pencher là où la richesse se trouve, là où est-ce qu'on peut demander une contribution plus juste, supplémentaire auprès des grandes fortunes du Québec, des multimillionnaires de ce pays qui... et voir une contribution qui va nous permettre de dégager des milliards nécessaires en ce moment pour reconstruire notre État, pour reconstruire nos écoles de quartier et financer nos services en santé, mais, on dirait toujours, c'est les intouchables, c'est de ceux et celles dont on ne souhaite pas parler.

Bien, pendant ce temps-là, on fait des cadeaux électoraux. On change les choses dernière minute pour se donner un bon augure avant les élections, mais on sait très bien que ceci dépasse la capacité de payer de ce qui a été budgété et, encore une fois, on a des choix devant nous. Il faut être capable d'offrir, oui, des programmes et des options qui vont réduire le panier d'épicerie, mais, sur le long terme, on n'a pas encore la réponse de comment on va le payer puis le soutenir. Nous, on la connaît, c'est en réformant la fiscalité puis aller chercher l'argent là où il se trouve.

En parlant de nos ressources naturelles, de notre santé économique puis de tout... de comment notre argent public est dépensé, donné au développement de certains grands projets qui, malheureusement, ne voient pas le jour... On a quand même beaucoup intervenu sur la question de Nemaska Lithium et là on voit une négligence puis, je veux dire, une... exceptionnelle. Quand on a posé la question à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts si elle avait pris connaissance desdits rapports, qui ne recommandent pas les subventions envers Nemaska Lithium, des rapports qui viennent de son propre ministère en 2023, bien, la ministre nous l'a dit, sans gêne, qu'elle n'avait même pas pris le temps de le lire, de lire les avis défavorables qui sont émis par ses propres experts, par son propre ministère concernant un projet aussi stratégique puis de financement de centaines de millions de dollars. Ça n'a aucun sens.

On était en train de parler de ce sujet-là dans l'espace public, et la ministre nous dit qu'elle faisait confiance en ses équipes et qu'elle n'avait pas besoin de le lire. Puis, quand on lui pose des questions encore plus pointues, de nous dire pourquoi on ne rend pas cet avis-là public, c'est rendu une question publique, bien, elle refuse de nous répondre, elle refuse de le mettre à la merci puis à... de juger par nous-mêmes cet avis-là. Elle nous disait : Allez voir le ministre de l'Économie, ce que nous avons fait, mais c'était la même histoire qu'on a... On est allés questionner le ministre de l'Économie. Lui non plus, il n'avait pas pris connaissance de cet avis défavorable du MRNF, lui non plus nous disait que tout allait bien dans le meilleur des mondes pour Nemaska Lithium, quand on sait très bien que la mine est paralysée. Et, pire encore, il nous refusait aussi de nous... de rendre cet avis public. Je ne comprends pas pourquoi, quand c'est rendu une affaire de... un sujet qui doit être débattu sur la place publique et qu'on doit savoir comment les centaines de millions ont été donnés.

Le ministre de l'Économie m'a répondu, puis il a dû reconnaître que son ministère n'a émis aucune opinion officielle, qu'il n'a réalisé aucune étude d'impact économique sur les conséquences de la fermeture du Programme de l'expérience québécoise, le PEQ. Lorsqu'on a fait l'annonce de retirer le PEQ, un programme qui est, avant tout, de rétention d'expérience, dont main-d'oeuvre, et ayant des impacts économiques, le ministre nous dit que son... au sein de son ministère, il n'y avait aucune étude d'impact, aucun avis de nature économique qui avait été déposé auprès du ministère de l'Immigration et qui justifiait ou pas le retrait de ce programme qui joue avec l'avenir des gens au Québec. Pour nous, c'est une aberration sans nom. Il y a... On est rendus à un consensus, et je le souhaite que, rapidement, on va connaître toutes les conditions et comment le PEQ va s'appliquer. Mais c'est juste... ça nous démontre l'improvisation, pas seulement en matière d'immigration, mais aussi en matière économique.

Et, pendant ce temps-là, bien, on continue à rouler le tapis rouge envers les multinationales, leur donner des prêts, de donner nos blocs d'électricité sans garantie. Et regardons du côté de nos petites et moyennes entreprises, je l'ai ramené en commission parlementaire, à Montréal et dans les grands centres, nos petites et moyennes entreprises ont de la misère à se loger. La gentrification, la hausse des prix, la spéculation immobilière fait exploser les loyers. On a des vagues de fermetures dans certains quartiers, puis là j'ai senti une vague, un poli intérêt envers la régulation de ces baux commerciaux, que je salue, même s'ils étaient tout petits. Mais on n'a encore aucun engagement, aucune date, aucune action prévue afin de venir à l'aide à ces petites et moyennes entreprises, surtout dans la métropole.

En matière de logement, on est à la même place, rien ne change. Une crise d'habitation qui fait des ravages un peu partout au Québec, des familles qu'on entend, je pense, on ouvre les nouvelles, qui vont dormir dans des motels, dans leur voiture, des jeunes qui sont incapables de se loger. Et la réponse de la CAQ continue d'être qu'on va promettre 1 000 logements sur trois ans et offrir des chèques pour les premiers acheteurs dans un marché où les maisons ont augmenté de 40 %. Ce n'est pas comme ça qu'on va sortir de la crise du logement, qu'elle doit être une... comprendre que c'est une crise de l'abordabilité. C'est en se tournant vers le plafonnement des hausses de loyer, la construction massive des logements sociaux et communautaires et en intervenant pour que les gens soient capables de se payer un loyer et d'arriver à la fin du mois.

Une autre préoccupation, c'est en matière de tourisme. Mon collègue député de Taschereau et mon collègue de Laurier-Dorion n'arrêtent pas de nous démontrer, même ici, en cette Chambre, les... les Airbnb illégaux continuent de proliférer en toute impunité dans nos quartiers, des... des toits aux citoyens pour les transformer dans des auberges

qui ne devraient pas avoir... pas avoir lieu. On ne donne pas assez de mordant. Il y a encore les plateformes de type Airbnb qui sont à 88 % de conformité. Ce n'est pas assez, et il faut agir davantage.

En affaires municipales, ma collègue de Sherbrooke a ramené l'immobilisme bureaucratique, le fait que le gouvernement nous l'a dit clairement qu'il est toujours en négociation avec le ministère de l'Éducation pour appliquer une promesse qui date de 2023, le fait de rembourser la TVQ sur les terrains scolaires aux municipalités, promis... une action promise depuis trois ans, et, trois ans plus tard, la ville attend toujours de savoir comment ceci va arriver, obligée de piger dans les poches des contribuables locaux par des hausses de taxes foncières, parce qu'en ce moment l'État québécois ne respecte pas sa parole.

En éducation, je salue aussi le travail de mon collègue député de Gouin, qui a été... il a poussé pour montrer que la ministre de l'Éducation n'était pas capable de se souvenir de ses propres cinq chantiers en éducation. Mais, plus loin, les coupures et l'impact qu'on voit en ce moment sur l'achat de livres dans les écoles, bien, nous l'avons démontré puis on ne lâchera pas, de voir comment la ministre de l'Éducation, bien, n'a pas pris soin de consulter le ministre de la Culture et n'a pas pris soin de voir les impacts en termes de culture pour l'achat de livres dans nos écoles. C'est une gestion en silo de la CAQ qui nuit directement au développement culturel de notre jeunesse, et on va continuer à faire la pression sur cet enjeu.

Un autre enjeu qui n'est pas encore sous le radar, en termes d'inaction de la CAQ, on voit — pardon — l'intelligence artificielle générative, qui pille les oeuvres de nos créateurs québécois, sans compensation. Bien, le ministre de la Culture semblait dire qu'il n'était pas trop inquiet, qu'il... bien, il va peut-être faire quelque chose, mais, en ce moment, ça vient bouleverser le milieu de la culture. Puis, devant une telle passivité, bien, nous, à Québec solidaire, on va continuer de pousser puis prendre... pour que la CAQ et le ministre prennent ses responsabilités, même en allant pour protéger nos créateurs et notre souveraineté culturelle.

• (11 h 50) •

Mon collègue député d'Hochelaga-Maisonneuve a fait tout un travail pour défendre les travailleurs, que ce soit au Conseil du trésor, de dénoncer le choix du mépris, lorsque c'est le temps de parler des travailleurs de la fonction publique, et la ministre qui refuse catégoriquement de s'excuser pour des propos qui ont été tenus à l'endroit des fonctionnaires de l'État. Et elle continue à nier l'évidence que forcer, en ce moment, le retour au bureau trois jours par semaine, sans flexibilité, sans concertation, est en train de bousculer les équipes et détruire le moral des troupes. Et on va payer pour, on va perdre des gens, et c'est irresponsable de continuer comme ça.

Je vois le temps filer. Je pourrais continuer à vous parler du travail pour défendre nos... les syndiqués de Renaud-Bray qui vivent avec... pardon, en grève depuis des mois, et les amendes dérisoires pour les briseurs de grève; le fait que le ministre du Travail aussi n'a pas agi pour freiner ce qu'on appelle la surjudiciarisation de notre Tribunal administratif du travail; des milliers de travailleurs blessés, victimes de lésions professionnelles, qui doivent encore endurer, des mois, voire des années, des procédures juridiques qui s'étirent, par les employeurs, parce que le ministre refuse de donner des directives claires.

En matière d'emploi, on... aucune action réelle face à la révolution de l'intelligence artificielle. Le ministre de l'Emploi est incapable de nous fournir une estimation du nombre d'emplois qui sont à risque ou qui sont perdus à court terme au Québec avec le remplacement... qu'on le sait bien, de l'intelligence artificielle qui arrive.

J'ai le goût de vous parler également de la langue française. Mon collègue a questionné, a mis en évidence qu'il va y avoir, en ce moment... Puis on annonce déjà l'extension de la loi 101, mais on le fait, encore une fois, de façon improvisée. Parce qu'on nous disait que ça allait toucher 27 000 personnes, l'élargissement à la loi 101 à la formation professionnelle, mais cette affirmation a été contredit... contredit ce que la première ministre a dit, que ceci allait toucher seulement 10 000 personnes. Qui on doit croire? On le voit, encore une fois, l'improvisation en matière de protection de la langue française.

Le refus, la CAQ continue à refuser la réforme du mode de scrutin. Le ministre en matière d'institutions démocratiques ferme la porte complètement. Puis on se rend compte que la CAQ veut peut-être protéger sa propre survie électorale plutôt que de donner aux Québécois une démocratie qui est plus juste et démonstrative.

En sécurité publique, mon collègue de Laurier-Dorion a quand même amené et dénoncé le fait qu'il y a une absence encore d'indemnisation par la Sûreté du Québec pour Mme Amélie Lemieux, la mère des victimes de la tragédie des Carpentier. Puis, grâce à son intervention, l'avocat de Mme Lemieux a repris espoir que la bureaucratie va bouger enfin.

Mon collègue a également ramené puis talonné le ministre de la Sécurité intérieure sur l'affaire de Nooran Rezayi qui est décédé à Longueuil suite à une intervention policière. On a appris que le DPCP attend toujours deux rapports techniques essentiels pour décider du dépôt d'accusations pénales. On ne va pas laisser cette histoire, ce dossier tomber dans l'oubli.

En matière de santé, je salue aussi le travail de mon collègue de Saint-Henri—Sainte-Anne, qui a ramené là où la RAMQ n'est pas capable d'agir, des injustices qui perdurent, que ce soit le remboursement des soins dentaires, que ce soit aussi pour le remboursement d'appareils auditifs pour les personnes malentendantes, de se rappeler que nous avons deux oreilles, et le gouvernement refuse toujours de rembourser plus d'un seul appareil. On ne peut pas continuer comme ça. Et quoi vous dire, et que dire des pompes d'insuline pour les adultes diabétiques? Encore du travail à faire, et nous n'avons pas les réponses, parce que la RAMQ refuse toujours de les rembourser à 100 %. C'est des lacunes importantes, qui coûtent de l'argent et qui ne permettent pas à les gens de se soigner et de vivre pleinement.

Je souhaite clore, je pense qu'il me reste...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : ...et 46 secondes.

Mme Zaga Mendez : Je souhaite clore en disant qu'on a un bilan de la CAQ qui est complètement déconnecté des priorités des gens du Québec. Nous l'avons vu les derniers huit ans. Certes, il y a des annonces qui arrivent pour alléger le panier d'épicerie, pour venir peut-être à l'aide de certains nouveaux acheteurs, mais ça, ça ne change rien à l'accumulation qu'on vit depuis huit ans. Huit ans à fermer les yeux aussi sur la crise du logement, sur la crise du coût de la vie. Et la question à répondre, et qui ne sera pas répondue par la CAQ, et, je vais vous le dire, ça ne va pas être non plus répondu par les autres partis, c'est de comment on va être capables de relever notre État québécois face aux défis qui nous attendent, de continuer à offrir des mesures sociales, économiques qui vont ne laisser personne derrière. Avec l'état de nos finances publiques, ce qui est devant nous, ce sont encore plus de coupures, plus d'austérité, plus d'abandons.

Et nous savons comment remédier à ça. Il nous faut choisir la justice sociale, choisir la justice fiscale et aller vers une meilleure redistribution des ressources. C'est ça que Québec solidaire va continuer à pousser. C'est ça qu'on s'en va présenter aux Québécois et Québécoises, comment on va être capables de chercher la richesse, continuer à la créer, bien sûr, mais chercher la contribution de ceux et celles qui l'accumulent et la distribuer pour que plus de gens aillent ce qu'ils méritent, c'est-à-dire des écoles qui ne tombent pas en ruine, un service de santé qui tient, une crise du logement qu'on est capables, on est capables de répondre en plafonnant les coûts d'augmentation de loyer, en construisant des logements sociaux abordables et, bien sûr, donner des options pour que les gens mangent à leur faim et mangent avec une... qu'on soit capable de se payer l'épicerie puis arriver à la fin du mois. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Verdun. Nous poursuivons. Cette fois-ci, je reconnais M. le député de Gaspé.

M. Stéphane Sainte-Croix

M. Sainte-Croix : Merci, M. le Président. Très heureux d'être ici en cette Chambre, ce matin, pour participer au rapport de commission, principalement sur les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2027.

Les dernières semaines, M. le Président, nous ont permis de faire le point sur plusieurs actions mises en oeuvre par notre gouvernement afin de soutenir le développement des régions. Que l'on parle de transports, d'environnement ou encore de pêche et d'aquaculture, un même objectif guide nos interventions : donner aux communautés les moyens de se développer, d'innover et de contribuer pleinement à la prospérité du Québec. Pour une région comme la Gaspésie, M. le Président, l'accès au territoire demeure un enjeu fondamental. Il ne s'agit pas seulement de déplacements, mais plutôt de capacité à attirer des visiteurs, à soutenir nos entreprises, à favoriser la mobilité de la main-d'oeuvre et à maintenir des liens solides avec le reste du Québec.

Cette volonté d'améliorer l'accès aux régions se traduit par plusieurs interventions concrètes. Pensons notamment au Programme d'accès aérien aux régions qui permet à des milliers de Québécois de voyager à moindre coût, tout en renforçant les liens entre les régions et le reste du Québec. Pensons également aux investissements consentis dans les infrastructures de transport partout sur le territoire de la péninsule. Dans des régions éloignées comme la Gaspésie, ces infrastructures jouent un rôle essentiel dans le déplacement des personnes, mais également dans... dans le transport, pardon, des marchandises et le développement économique.

L'accès aux régions passe aussi par la mise en valeur du territoire. À cet égard, M. le Président, les réseaux de motoneiges et de VTT représentent un atout important pour plusieurs communautés. Ils attirent chaque année de nombreux visiteurs, génèrent des retombées économiques significatives pour les entreprises locales et contribuent à prolonger des saisons touristiques. Le soutien accordé aux organismes qui entretiennent ces réseaux permet d'assurer leur pérennité et de maintenir leur contribution à l'économie régionale.

L'amélioration de l'accès aux régions ne se limite donc pas au fait de s'y rendre, M. le Président. Elle permet également de s'y déplacer, d'y investir et d'y développer des activités économiques dites durables.

• (12 heures) •

Notre gouvernement agit également afin de concilier développement économique et protection de l'environnement. Au cours de la dernière année, nous avons procédé à une... modernisation, pardon, du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement. Cette réforme vise à améliorer l'efficacité du processus d'évaluation tout en maintenant des standards élevés de protection de l'environnement. Partout au Québec, des municipalités, des entreprises et des promoteurs souhaitent faire avancer des projets structurants. Ils ont besoin d'un processus rigoureux, mais également prévisible et efficace. Les changements apportés permettront de réduire certains délais tout en conservant les exigences environnementales nécessaires.

Cette modernisation s'accompagne également d'une implication accrue du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, dans certaines étapes du processus. Cette approche vise à favoriser une meilleure circulation de l'information et à améliorer la qualité des processus décisionnels entourant les grands projets.

Nous poursuivons aussi des efforts liés au Fonds bleu, M. le Président, qui permet de mieux protéger et gérer les ressources en eau du Québec. Cette initiative contribue à assurer une gestion plus efficace de cette richesse collective tout en soutenant des projets qui favorisent sa mise en valeur.

Parallèlement, le gouvernement continue d'appuyer la transition énergétique notamment par le déploiement de bornes rapides pour véhicules électriques dans plusieurs régions du Québec. Ces investissements contribuent à bâtir un réseau plus accessible et mieux adapté aux besoins des citoyens.

Dans le secteur des pêches, les résultats sont tout aussi concrets, M. le Président. Le Fonds des pêches du Québec a permis de soutenir de nombreux projets de modernisation, d'innovation et d'amélioration de la productivité au cours des dernières années. L'intention récente du gouvernement fédéral concernant son renouvellement constitue une excellente nouvelle pour l'industrie et pour les régions qui en dépendent.

Pensons notamment au secteur du homard. Alors que cette ressource demeure abondante et continue de générer des retombées importantes pour nos communautés côtières, des investissements ont permis à plusieurs entreprises d'automatiser leurs lignes de transformation. Ces projets améliorent la productivité des usines tout en les aidant à faire face aux défis persistants liés à la disponibilité de la main-d'oeuvre.

Nous avons également soutenu des entreprises qui se préparent au retour de la pêche au sébaste. Des investissements ont permis d'adapter les équipements et les installations de transformation afin que l'industrie soit prête à tirer pleinement profit de cette ressource abondante. Voilà un exemple concret d'une intervention gouvernementale qui contribue à créer de la richesse dans nos régions.

L'aquaculture représente également une aventure prometteuse pour l'avenir. Des blocs d'énergie ont été accordés et différents outils financiers ont été mis en place afin d'accompagner la réalisation de projets aquacoles structurants. Ces initiatives contribueront à renforcer notre autonomie alimentaire tout en créant de l'activité économique dans plusieurs régions du Québec.

À ces investissements s'ajoutent encore, M. le Président, des mesures économiques importantes annoncées dans le dernier budget. Pensons notamment au renouvellement, jusqu'en 2030, du crédit d'impôt sur la masse salariale pour les régions éloignées, représentant quelque 65 millions de dollars, une mesure qui soutient directement la compétitivité des entreprises présentes sur nos territoires. Il faut également souligner la mise en place d'un congé de deux ans de la cotisation au Fonds des services de santé pour les entreprises des secteurs agricoles, forestiers et des pêches, qui leur offrira davantage de marge de manoeuvre pour investir et poursuivre leur développement.

Au terme de ce bilan, M. le Président, un constat s'impose : qu'il soit question d'améliorer l'accès aux régions, de moderniser le processus environnemental ou de soutenir notre industrie maritime, les mesures mises en place poursuivent un même objectif, celui de renforcer le développement économique des régions tout en préparant l'avenir. Les actions que nous avons mises en oeuvre, M. le Président, démontrent que les investissements gouvernementaux se traduisent par des résultats concrets sur le terrain, au bénéfice des citoyens, des entreprises et des communautés, et ce, partout au Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Gaspé. Je reconnais maintenant M. le député de Nelligan.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Merci, M. le Président. Et c'est avec un immense plaisir que je vais prendre parole aujourd'hui dans ce débat sur le rapport des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires, mais vous allez me permettre, M. le Président, de saluer l'excellent travail de notre équipe. Et vous voyez nos porte-parole, que ce soit en infrastructures, M. le Président, que ce soit en affaires municipales, au niveau des aînés, au niveau de tout ce qui touche les femmes, DPJ, en arrière de moi, M. le Président, des femmes qui ont travaillé très fort, et toute notre équipe libérale. Ils ont talonné ce mauvais gouvernement, M. le Président, un gouvernement... un gouvernement en fin de régime, M. le Président. C'est ce qu'on doit conclure aujourd'hui.

Alors, M. le Président, j'ai trois mots pour qualifier ce gouvernement, qui dépose finalement, finalement son dernier budget, M. le Président, trois, trois mots : décote, dette, déficit. Décote, dette, déficit, trois mots qui qualifient ce gouvernement.

La décote, on l'a vécue avec ce gouvernement parce qu'ils ont dilapidé l'argent public. Souvenez-vous de Northvolt, de SAAQclic, de Lion, Panier bleu, les chèques à 500 \$, et j'en passe, Nemaska Lithium. M. le Président, ce gouvernement a perdu le sens de contrôler l'argent public.

Et, vous savez, j'étais en train de parler avec mes deux collègues, la porte-parole en affaires municipales, l'excellente députée de Vaudreuil, et notre collègue porte-parole en infrastructures, la députée de Jeanne-Mance... Elles m'ont... Viger. Elles m'ont rappelé un élément important. Vous savez, le Parti libéral, le parti de l'économie, ce n'est pas un slogan, c'est une réalité. Et, quand on se parle maintenant et on regarde ce que ce gouvernement, ce mauvais gouvernement caquiste est en train de faire par rapport à nos PME, elles m'ont fait rappeler un fait : Est-ce que les ministres de ce gouvernement se parlent? Parce que, pendant qu'un ministre essaie d'alléger, l'autre, il en rajoute. Et, souvenez-vous, on vient de savoir, via ce gouvernement, qu'il va y avoir la police de la langue envoyée par les municipalités pour des contrats de combien? 5 000 \$ et moins. Mesdames et messieurs, votre argent, c'est comme ça qu'il va être dépensé par ce mauvais gouvernement.

Donc, quand on dit que ce gouvernement est complètement déconnecté de la réalité, que ce gouvernement n'est pas le gouvernement de l'économie, c'est parce qu'on a des faits. Ils ont dilapidé votre argent, ce qui nous a ramenés à une décote, mais ce n'est pas uniquement ça. On doit traîner une dette, une dette qui fera mal à nos services publics, parce que vous les voyez maintenant, vous voyez l'impact au niveau du réseau de la santé, vous voyez l'impact au niveau du réseau de l'éducation. Et ça, malheureusement, ce gouvernement a complètement oublié qu'il s'agit de votre argent, de l'argent des contribuables, de l'argent durement gagné, et qu'on doit veiller à ce que cet argent soit bien dépensé. Et c'est ce que mes collègues, ils ont fait les deux dernières semaines. Ils ont posé des questions pointues. Ils ont mis des... Ils ont mis sur la place publique des contradictions de ce mauvais gouvernement.

Vous avez vu la première ministre qui a été incapable de répondre à une question pourtant simple, la dette du Québec. Là, on comprend pourquoi ils ont perdu le contrôle. Parce qu'ils ne savent pas où elle est rendue, la dette, une question de base. Oh! la première ministre, qui était ministre de l'Économie, superministre de l'Économie et de l'Énergie, était incapable de répondre à une question pourtant très simple.

Donc, quand on vous dit que ce gouvernement a perdu le contrôle de vos finances... Parce qu'au bout de l'année ce n'est pas leur argent, c'est l'argent des contribuables québécois. Vous êtes les contribuables. On travaille pour vous. On gère votre argent. Et malheureusement ce mauvais gouvernement a perdu le sens du contrôle des finances publiques.

M. le Président, j'ai l'honneur d'avoir deux dossiers, je dirais trois : la santé, le transport et la stratégie maritime. La santé, où j'ai analysé les dépenses du gouvernement... On parle d'un budget de 55 milliards. Et vous avez vu, vous m'avez entendu parler à plusieurs reprises de la prise en charge des patients. Bien, je tiens à rappeler à la population que ce gouvernement, qui a complètement perdu le contrôle en matière de santé, vous avez vu tous les scandales au niveau du Dossier santé numérique, au niveau du dossier SIFA, les milliards dépensés, bien, malheureusement, est incapable d'offrir une prise en charge.

Reculons dans le temps. 2018, l'ancien premier ministre promettait à tous les Québécois un médecin de famille. Vous savez on est rendus où aujourd'hui? On vous envoie une lettre. On vous dit que vous allez recevoir... ou, si vous avez besoin d'un médecin, appelez à un numéro. Vous appelez un numéro... à un numéro. Vous êtes nombreux à me parler et à me partager vos histoires. Et malheureusement c'est une inscription collective à l'intérieur d'un GMF. C'est fini, le suivi, M. le Président. Il n'y a plus de suivi pour des patients qui souffrent d'une maladie chronique. Et, aujourd'hui même, j'ai partagé le cas de Mme Laforge, qui souffre d'un cancer de l'ovaire, qui habite Saint-Jérôme, qu'on a envoyée à Laval. Ça, c'est pour un système qui nous coûte combien? 55 milliards. Un gouvernement qui n'est même pas capable d'offrir des soins de qualité, malgré l'argent qu'on injecte.

• (12 h 10) •

Et la solution de Mme la ministre? Qu'est-ce qu'elle a fait? Vu l'ampleur qu'ils ont perdu le contrôle de la première ligne, et l'accès à un médecin de famille, et l'accès à un GMF, ils ont signé une entente avec le syndicat des médecins généralistes : 75 millions, inscrivez les patients.

C'est ce qu'ils ont fait, ils ont inscrit des patients. Le Collège des médecins a rappelé à l'ordre le gouvernement, parce que des gens en santé recevaient des lettres et ils appelaient. Donc, c'est normal que les gens vont aller voir un médecin, ou une infirmière, ou un professionnel de la santé, mais ceux qui sont dans le besoin, qui ont des maladies chroniques, qui sont vulnérables sont encore en attente.

Depuis quand on va régler un problème avec une seule visite médicale? Depuis quand on va régler un problème de maladie chronique avec une seule visite? Ça, c'est l'état du réseau de la santé sous ce gouvernement caquiste. On vous a promis un médecin de famille. On se ramasse maintenant avec une visite pour un bobo. Et, si jamais vous avez deux, vous devez refaire la même chose, rappeler le gars puis attendre qu'on va vous rappeler pour un rendez-vous. C'est ça, la médecine fast-food caquiste. Oh! malheureusement, on prend votre argent, on signe des ententes avec les médecins pour baisser artificiellement la liste, mais, au bout de la ligne, est-ce que le gouvernement disait la vérité aux Québécois par rapport à la prise en charge? C'est malheureux, ce constat, mais ils ont perdu complètement le contrôle de la première ligne. Alors, M. le Président, ça, c'est la santé.

Mais je n'ai pas terminé. Regardez l'état des infrastructures, M. le Président. Parlons de HMR. À un certain moment, on parlait de rats, chauves-souris et fourmis. Est-ce normal, dans une société où le budget de la santé avoisine un peu 55 milliards, on a des hôpitaux en décrépitude? La question se pose, M. le Président.

En matière d'infrastructures, vous avez vu ma collègue la députée de Jeanne-Mance—Viger parler que le gouvernement avait un document, et le gouvernement a refusé de dévoiler ce document, une présentation faite par un sous-ministre. Et, dans cette présentation, qu'est-ce qu'on découvre grâce au travail de ma collègue? Que le réseau routier, il est en déficit de 31 milliards. Ce n'est plus 25 milliards. Et, jusqu'à maintenant, le gouvernement parlait de 25 milliards, or qu'aujourd'hui le vrai chiffre, c'est 31 milliards. Vous allez me dire : Pourquoi je vous parle de ça? C'est parce que, ce déficit, on va le payer. Ce sont des routes en déroute, ce sont des nids-de-poule, et, ces situations, vous les vivez chaque jour.

Alors, M. le Président, ça, c'est un aspect, mais ce n'est pas tout. Prenons, M. le Président, les dépassements de coûts au niveau du transport. J'ai analysé l'ensemble des projets. Ça, c'est la compilation de tous les projets du ministère des Transports au moment où je vous parle. Retenez ce chiffre. Dépassements de coûts pour les projets dans le réseau routier : 1,5 milliard. Souvenez-vous de ce que je disais au début, que ce gouvernement mérite trois D, déficit, décote, dette. Ça s'applique à l'ensemble des projets.

M. le Président, ce qui a caractérisé la semaine dernière, à part qu'on ne sait plus quel caquiste va voter oui, quel caquiste va voter non dans un éventuel référendum... On ne sait plus qui est fédéraliste, qui ne l'est pas, à quelques exceptions, en tout respect. Je ne peux pas dire que tout le monde... J'en connais pas mal, au moins, ils le disent ouvertement, qu'ils sont des fiers fédéralistes. C'est juste qu'ils sont chez la CAQ.

Mais, M. le Président, ce qui a marqué la semaine dernière, c'est le ministre des Transports qui était incapable de dire qu'il est outré de voir des vice-présidents de la SAAQ avoir accès à des médecins privés et à des analyses sur le dos des contribuables. Vous savez, quand on vous dit qu'un gouvernement est complètement déconnecté de la réalité, on peut vous chercher des milliers d'exemples qui coûtent des milliards, mais le peuple québécois est intelligent, le peuple québécois sait compter et faire la différence. Quand les gens, ils ont vu que le ministre des Transports n'a pas été outré de voir des vice-présidents payés 250 000 \$, 300 000 \$, avec des primes, avoir une entente avec une clinique privée sur le dos des contribuables, les gens n'ont pas digéré ça. Et ça, c'est l'exemple parfait d'un gouvernement qui, malheureusement, a perdu le contrôle des finances publiques. Ça, malheureusement, M. le Président, on l'a dénoncé et on va continuer à le dénoncer.

Alors, M. le Président, par rapport à cet exercice d'étude de crédits, je tiens à remercier l'ensemble de mes collègues, qui ont travaillé extrêmement fort, l'équipe du leader, l'équipe de la recherche, tous mes collègues, leurs

bureaux de comté, qui ont travaillé pour ramener et analyser l'ensemble des crédits budgétaires. Pourquoi? Parce que c'est un exercice hyperimportant. C'est un exercice de contrôleur de l'action gouvernementale. Et c'est pour cela que nous sommes payés, à valider, à vérifier n'importe quelle ligne dans ce budget caquiste, M. le Président.

Alors, encore une fois, nous avons devant nous un gouvernement en fin de régime, un gouvernement interventionniste, et que malheureusement, malgré les interventions de ce... de ce gouvernement, au niveau économique, je cherche encore un succès, M. le Président. Je cherche quel succès économique, quel legs économique ce gouvernement peut nous laisser. Est-ce qu'aujourd'hui, avec toutes les dépenses que ce gouvernement a engendrées au niveau de la filière batterie, on peut dire aujourd'hui qu'on a créé la richesse? Je cherche encore cette richesse créée par ce gouvernement en dilapidant l'argent public.

Et, M. le Président, malheureusement, ce gouvernement en fin de régime, ce qu'on va retenir, c'est qu'il nous a laissé une dette, une dette extrêmement importante qui va hypothéquer l'avenir des générations futures, et qu'on doit, malheureusement, on doit, malheureusement, penser au retour à l'équilibre budgétaire, parce que, si on ne le fait pas, ça va nous coûter cher, le service de la dette. Au moment où on se parle, on parle de 13 milliards, M. le Président. Il y a de l'argent qu'on perd parce que le Québec a perdu de sa cote, la cote a baissé. Et on ne sait pas où on s'en va, M. le Président, parce qu'on n'a pas un plan réel, concret d'un retour à l'équilibre budgétaire.

Alors, M. le Président, encore une fois, pendant que le gouvernement dilapide l'argent public, le panier de l'épicerie explose, la santé, échec en échec, et, en matière de transport, ils ont complètement perdu le contrôle. On dirait que... le je-m'en-foutisme qui règne, M. le Président. Quand vous avez des dépassements de coûts structurels... Regardez la SAAQ, la Société de l'assurance automobile du Québec, où il est rendu, le déficit, M. le Président. Est-ce que c'est normal, une société d'État? On paie le PDG et les vice-présidents très bien, et ce qu'on voit aujourd'hui, c'est une perte de contrôle, une perte de contrôle au sein d'une société d'État. C'est ça, la situation économique.

Et aujourd'hui les gens qui nous regardent, qui peinent à avoir un minimum pour vivre... Regardez le nombre de personnes qui sollicitent les banques alimentaires, le nombre de personnes dans le communautaire qui nous demandent de l'argent supplémentaire. Pourquoi? Parce qu'ils sont tannés, parce qu'ils font beaucoup de choses avec peu de moyens. Ça, c'est la réalité d'un gouvernement caquiste. Et vous savez quoi? Le Parti québécois a raison, parce que c'est le même sandwich. Que ce soit l'ancien premier ministre ou la nouvelle première ministre, on parle du même sandwich. C'est les mêmes personnes, les mêmes ingrédients, la même sauce. Je dirais même que ce sandwich est en train de pourrir, M. le Président. Et vous savez quoi? Qu'est-ce qu'on fait avec la pourriture, M. le Président? Ça va être au mois d'octobre prochain, on va éliminer la pourriture, M. le Président. On va éliminer la pourriture, M. le Président...

• (12 h 20) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Monsieur... M. le député de Nelligan. M. le député de Nelligan.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le député de Nelligan. M. le député de Nelligan.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : S'il vous plaît! J'interviens. J'interviens. J'interviens. Merci, j'ai compris. M. le député de Nelligan, je vous rappelle... je vous demande de retirer ce que vous venez de dire, le dernier mot. C'est irrespectueux.

M. Derraji : ...je parle du sandwich, M. le Président. Je ne sais pas pourquoi... M. le Président, je parle du sandwich, je parle du sandwich de la publicité du Parti québécois. Je parle vraiment, chers collègues, je parle vraiment du sandwich de la publicité du Parti québécois, sincèrement, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci. Vous avez terminé? Poursuivez dans le respect, s'il vous plaît. Poursuivez dans le respect.

M. Derraji : Alors, M. le Président, je vais revenir. Ce gouvernement, il a trois D : dette, déficit, décote. Il n'y a personne aujourd'hui qui peut dire le contraire, malheureusement. La dette, ils nous ont laissé cette dette. Le déficit, ils nous ont laissé ce déficit. Et la décote, elle est réelle, M. le Président. La décote, elle est réelle. On ne peut pas le nier aujourd'hui. On ne peut pas le nier, M. le Président.

Donc, aujourd'hui, ce sont les Québécois qui vont juger ce gouvernement, M. le Président. C'est un... C'est la huitième année et c'est le septième budget déficitaire. C'est le septième budget déficitaire. Ce sont des faits, M. le Président, ce sont des faits. Il n'y a personne aujourd'hui qui peut dire le contraire. C'est le septième budget, le septième budget, sur huit, déficitaire. Le seul budget que ce gouvernement a déposé qui a l'allure d'être un budget correct, ça a été le premier budget, le premier budget, excusez-moi, chers collègues, le premier budget, parce qu'ils ont hérité de combien? 7 milliards, 7 milliards en surplus d'un gouvernement libéral, M. le Président. C'est la réalité. Avouez-le. Avouez-le. Malheureusement, cet exercice budgétaire se termine, encore une fois, avec un autre déficit. Et c'est ce que les Québécois doivent retenir. Peu importe le gouvernement, peu importe ce qu'on va essayer de vous faire dire, c'est la même chose, c'est la même équipe. Qu'on change le premier ministre, qu'on ramène une nouvelle première ministre, c'est la même chose, M. le premier ministre... c'est la même chose, M. le Président, c'est la même chose.

Alors, M. le Président, les Québécois jugeront ce mauvais gouvernement, un gouvernement en fin de régime, M. le Président. Ils le jugeront. Et j'entends le député d'Orford. À sa place, je vais me garder une petite gêne sur la filière batterie, lui qui vantait Northvolt.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : ...vous vous adressez à moi, s'il vous plaît.

M. Derraji : M. le Président, le député d'Orford, qui parlait de la filière batterie, à sa... À Bécancour, Bécancour, désolé. Vous avez perdu le député d'Orford, oui, vous avez raison. Le député de Bécancour. Vous avez raison.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! M. le député de Nelligan, vous vous adressez à moi, s'il vous plaît.

M. Derraji : Oui, M. le Président. Donc, le député de Bécancour, à sa place je vais me garder une petite gêne. La filière batterie... Pierre Fitzgibbon, il est où? Northvolt, il est où? Combien on a dépensé dans cette filière batterie? Ils sont où, les emplois payants? La création de la richesse est où? On la cherche. Les gens la cherchent. Les gens veulent voir cette création de richesse dans la filière batterie. Nemaska Lithium, souvenez-vous, chers collègues, on en a parlé. Nemaska Lithium, vous avez mis dehors combien d'actionnaires québécois pour injecter de l'argent public? Il est où, Nemaska? Donc, à la place du député de Bécancour, je vais me garder une petite gêne, M. le Président.

Alors, M. le Président, malheureusement, on le voit, un gouvernement le plus interventionniste a malheureusement failli à sa tâche, et on le voit avec un autre budget déposé. Et, dans l'exercice de ces crédits budgétaires, on le voit clairement, c'est un échec après échec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Mme la... M. le député de Maurice-Richard, je vous rappelle que le temps de... il n'y a plus d'heure, de minutes disponibles pour cette période-là pour Québec solidaire. C'est l'autre débat. Voilà.

Mme la leader adjointe du gouvernement, vous souhaitez intervenir?

Mme Lachance : Bien, je vous demande un vote électronique. Ça fait que je vais vous laisser faire votre laïus, puis on va reprendre ça dans une minute.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Parfait. Alors, cette intervention met fin au débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2027.

L'Assemblée ayant déjà statué sur les motions formulant un grief et sur la motion des ministres des Finances... du ministre des Finances proposant l'adoption de la politique budgétaire du gouvernement présentée dans le cadre du débat sur le discours sur le budget, l'Assemblée doit maintenant se prononcer, conformément à l'article 288 du règlement, sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2027. Ces rapports sont-ils adoptés? Oui.

Mme Lachance : ...je vous demande un vote électronique et de bien vouloir reporter le vote électronique à la prochaine période des affaires courantes.

Vote reporté

Le Vice-Président (M. Benjamin) : C'est parfait. Ce sera fait, Mme la leader adjointe du gouvernement.

Reprise du débat sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Nous allons revenir aux affaires prioritaires. À l'article 2 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 2 juin 2026 sur le discours d'ouverture et sur la motion de Mme la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. le député de Marquette, Mme la députée de Verdun, Mme la députée de Bourassa-Sauvé, Mme la députée de Mont-Royal—Outremont, M. le député de l'Acadie, M. le député de Laurier-Dorion, M. le député de Jacques-Cartier, M. le député de Jean-Lesage, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, M. le député de Jean-Talon, Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques et Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 11 h 2 min 57 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. La répartition du temps de parole restant est la suivante : 8 h 6 min 48 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 2 h 21 min 55 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 30 min 35 s au deuxième groupe d'opposition, 57 min 45 s au troisième groupe d'opposition et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à un prochain intervenant. Je reconnais M. le député de Maurice-Richard.

M. Haroun Bouazzi

M. Bouazzi : Merci, M. le Président.

Motion formulant un grief

Très heureux de me lever devant vous pour défendre une motion qui va comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son bilan sur les questions sociales, sociétales et climatiques.»

Nous sommes à l'heure des bilans. Ça fait maintenant huit ans que la CAQ est au pouvoir, nous terminons le deuxième cycle de quatre ans et nous sommes invités aujourd'hui à réagir au discours de la première ministre. Et je pense qu'avant d'en arriver à l'avenir c'est le moment de faire le bilan, le bilan sur les questions sociales, sur les questions de classes, sur les services publics, les bilans sur la question sociétale, l'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte au racisme, la réconciliation avec les Premières Nations et le bilan sur la question climatique et la lutte aux changements climatiques. Alors, commençons et voyons à quoi ressemble ce bilan.

D'abord, une fois n'est pas coutume, M. le Président, je veux parler de pauvreté. Malheureusement, au sein de cette Assemblée, on ne parle que trop peu de pauvreté. Et les chiffres sont criants. Plus de 900 000 Québécoises et Québécois ont fait la file dans les banques alimentaires en une seule année, 900 000 personnes qui ont été atteintes dans leur dignité, qui préféreraient, bien sûr, aller ailleurs que faire la file pour des denrées alimentaires.

Les étudiants ont faim, M. le Président. 40 % des étudiants ont souffert de... au moins une fois d'insécurité alimentaire. 16 %, une personne sur six, a passé une journée au complet sans manger parce qu'elle n'avait pas d'argent. Les élèves ont faim, M. le Président. Un enfant sur cinq va dans nos écoles le ventre vide.

Les travailleuses et travailleurs qui travaillent à temps plein au salaire minimum, qui est une décision de ce gouvernement de le garder à 16,60 \$, ne sont pas capables de vivre dignement. Le pacte social que nous avons est rompu avec les 200 000 personnes qui sont au salaire minimum, mais aussi avec les 800 000, si on compte toutes les personnes qui vivent en dessous de ce qui leur permettrait de vivre dignement. Imaginez des gens qui travaillent à temps plein et qui ne sont pas capables de subvenir à leurs besoins.

• (12 h 30) •

Une personne sur six au Québec souffre de précarité énergétique, c'est-à-dire qu'elle doit choisir entre se chauffer l'hiver, payer son loyer ou se déplacer, manger. Je ne sais pas si vous imaginez la détresse dans laquelle ces personnes-là sont. Et ça, c'est le bilan de ce gouvernement, une explosion du nombre de personnes en itinérance.

Et laissez-moi dire qu'il y a des phénomènes nouveaux qui sont apparus sous ce gouvernement. D'abord, les personnes qui font la file dans les banques alimentaires ne sont plus seulement les personnes qui sont sur l'aide sociale, mais nous voyons de plus en plus des travailleuses et travailleurs, des retraités, des étudiants qui font la file pour avoir des denrées alimentaires. Les personnes qui se retrouvent dans la rue ne sont pas seulement les personnes qui souffrent de dépendance, de toxicomanie ou de problèmes de santé mentale. C'était déjà un scandale qu'on ne soit pas capables de garder ces gens-là dans un endroit digne, mais maintenant la première raison pourquoi les gens se retrouvent dans la rue, c'est l'éviction d'un appartement. Et ça, c'est le bilan de ce gouvernement et c'est un bilan honteux, M. le Président.

Et, en parallèle, je tiens à dire qu'il n'y a pas... il n'y a jamais eu autant de milliardaires au Québec. Les 17 milliardaires au Québec accumulent 77 milliards de dollars. Ils ont augmenté leur richesse, tenez-vous bien, de 25 milliards de dollars l'année dernière seulement, alors que, pour qu'on puisse avoir, tous les Québécois et Québécoises qui ont un revenu qui leur permet de subvenir à leurs besoins minimaux, c'est-à-dire de payer... d'avoir un logement sécuritaire, décent, de pouvoir se nourrir, de pouvoir s'habiller et se déplacer, ça ne veut même pas dire qu'on est sorti de la pauvreté, parce que la vie, c'est plus que les besoins de base, la vie, c'est plus que des besoins de base...

J'entends... j'entends une députée de la CAQ se moquer quand on parle de pauvreté. Non? Eh bien, je suis heureux d'avoir mal compris, je suis heureux d'avoir...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Monsieur... M. le député de Maurice-Richard...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! M. le député de Maurice-Richard, vous vous adressez à moi. Donc, poursuivez votre intervention, s'il vous plaît. Vous vous adressez à moi, s'il vous plaît.

M. Bouazzi : Très bien. Je m'adresse à vous, ne vous inquiétez pas, M. le Président. La pauvreté, la pauvreté est un sujet important, et j'espère effectivement que ce n'est pas un sujet de moquerie. La situation empire année après année. Pour subvenir aux besoins essentiels des Québécois, du 20 % le moins nanti, pour qu'ils puissent se loger, se nourrir, s'habiller, se déplacer, il manque seulement 3,5 milliards de dollars. Je rappelle que la richesse de 17 milliardaires au Québec a augmenté, en une année, de 25 milliards de dollars. Mais c'est quand que commence la honte, en fait, d'accepter que nos concitoyennes et concitoyens ont du mal à se chauffer, à se loger, qu'ils se retrouvent dans la rue, qu'ils font la file dans les banques alimentaires ou que leurs enfants vont le ventre vide dans nos écoles? C'est quand? Et on se gargarise... Moi, j'ai déjà eu des échanges avec le ministre des Finances, qui est très heureux qu'il y ait autant de milliardaires, il en voudrait plus. Mais il serait largement temps que, plutôt qu'accumuler l'argent tout en haut de la pyramide, on s'assure que les personnes en bas de la pyramide puissent vivre dignement, et ça, ça inclut les gens qui travaillent à temps plein.

Parlons des travailleuses, des travailleurs. Quel est le bilan de ce gouvernement? Dans un moment où le coût de la vie augmente année après année, explose dans l'épicerie, pour se loger, bien, il affaiblit le droit de grève, il affaiblit les syndicats en affaiblissant leur prise de parole publique, quand il y a des lobbyistes, des multinationales étrangères qui n'arrêtent pas d'avoir les oreilles de nos élus, qui nous écrivent, qui viennent nous voir, qui dépensent des millions dans des exercices de communication publique. Et, dans ces moments-là, on se retrouve, donc, à avoir les boss, qui, eux, viennent lobbyer, et, de l'autre côté, les représentants des travailleuses et travailleurs qui vont prendre la parole une main derrière le dos. C'est ça, le bilan de la CAQ. C'est un gouvernement qui n'est pas là pour les travailleuses et travailleurs, il est là du côté des boss et des milliardaires, M. le Président.

Sur la question sociale toujours, on a parlé de pauvreté, on a parlé de travailleuses et travailleurs. Laissez-moi vous parler des services publics. Quel est le principal capital des Québécoises et Québécois? C'est le patrimoine de ceux qui n'ont pas de patrimoine : une école, un hôpital, des routes, un transport en commun. C'est ça, notre richesse commune, M. le Président. Le bilan est désastreux, désastreux. D'abord, évidemment, ces services-là sont rendus par des fonctionnaires qui travaillent fort, qui devraient être respectés, mieux payés, dont les conditions de travail, ils doivent être capables de les garder.

Je rappelle, M. le Président, que, cette année, plus de 10 000 enseignants dans nos écoles sont légalement non qualifiés, 10 000. Et je ne parle même pas du nombre d'écoles qui ne sont pas capables d'avoir tous les enseignants dont nous avons besoin. Je rappelle aussi qu'il y a un exode des infirmières et infirmiers, qu'en 2024, sur 100 infirmières qui ont été diplômées, il y en a plus d'une quarantaine qui ont quitté le réseau. Et je ne parle même pas des personnes qui sont mortes dans les salles d'attente des urgences parce qu'après 10 heures on n'a jamais été capables de les voir et de leur offrir le service auquel ils ont droit. C'est ça, le bilan de la CAQ.

Les services publics, ce n'est pas juste des personnes, c'est aussi des infrastructures. Et laissez-moi vous donner quelques chiffres, M. le Président : 57 % de nos écoles primaires et 61 % de nos écoles secondaires au Québec se trouvent en mauvais et en très mauvais état; 38 % de nos 594 bâtiments hospitaliers sont considérés, depuis 2026, en mauvais ou en très mauvais état; 13 % de nos routes sont jugées en mauvais état. Vous me direz, c'est rassurant. Pas du tout, parce que 31 % sont en très mauvais état. C'est ça, une maison bien gérée? C'est ça, respecter les services publics? C'est ça, garantir un capital commun, un bien commun, qui sont les hôpitaux, les écoles et les routes?

Et laissez-moi vous parler du transport en commun. Au-delà du fait qu'investir dans le transport en commun, garantir un transport en commun, c'est central, central pour pouvoir avoir... lutter contre la crise climatique, c'est aussi central pour les travailleuses et travailleurs, les gens qui travaillent fort, les gens qui se réveillent tôt, les infirmières, les enseignants, les cols bleus. Eh bien, l'argent dédié au maintien des actifs en transport en commun n'a pas bougé depuis 2013. Face à l'inflation qui se retrouve dans l'explosion des coûts de maintenance, par rapport à 2018, en dollars constants, on a divisé par deux, par deux, l'argent pour le maintien des actifs du transport en commun. C'est ça, le bilan de la CAQ. C'est des stations de métro qui coulent, c'est du métro qui ne vient pas, qui s'arrête en plein milieu, c'est des bus en moins. C'est ça, le bilan de la CAQ.

• (12 h 40) •

Ça fait que nous avons parlé de la question sociale, des infrastructures, des employés de l'État, de la pauvreté. Avant de passer à la question sociétale, laissez-moi vous parler quelques instants de la transformation numérique, parce que ça aussi, c'est un sacré bilan, M. le Président. Il y a eu le scandale, SAAQclic, plus de 1 milliard de dollars. Nous avons reçu, et je le rappelle ici, des documents où on nous cachait la vérité, où la SAAQ nous a caché la vérité, des documents, ici, reçus à l'Assemblée nationale et où le chef de cabinet... et ça, c'est dans le rapport Gallant, où le chef de cabinet de la ministre a contribué, dans des échanges, à dire qu'il ne fallait pas qu'on sache le juste prix de SAAQclic. Il y a eu un exercice, à quelques mois, à quelques mois des élections, pour que le coût soit divisé et que la première tranche du coût soit inférieure à 10 %, ce qui a permis de ne pas rendre publiques les premières explosions du coût de SAAQclic. Il y a une compagnie privée qui est arrivée et qui s'est trompée de 500 000 heures de travail, de 100 personnes à temps plein sur quatre ans. Ça, c'était sous leur supervision. Je vous avouerai, M. le Président, qu'après 15 ans dans l'industrie informatique, je n'ai pas, jamais, entendu parler d'une chose pareille, et ça, c'est leur bilan.

Et laissez-moi vous dire que leur bilan n'est pas mieux. Il y a seulement une semaine, nous avons appris que, dans le système de santé, pour ce qui est des prises de rendez-vous, il y a eu une explosion de 600 % du coût initial. Pas seulement ça, une fois qu'on a eu le résultat, ils sont repartis en appel d'offres pour donner le contrat à une autre compagnie privée. Sur le DSN, plus de 100 millions d'augmentation sur le prix initial, seulement pour le projet pilote, et un coût de maintien évalué à 100 millions par an sur 10 ans, juste pour les deux centres, les deux CIUSSS qui ont impliqué l'installation du pilote.

Et je pourrais vous parler de tous les autres projets, sur les garderies, les autres projets sur l'infonuagique. Ils ont promis, en 2019, une économie de 100 millions par an, de 100 millions par an, au bout de trois ans, les économies allaient apparaître. 2019 plus trois, je suis sûr que mes collègues comprennent que ce n'est pas 2026 et que, jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas une cenne, une cenne qui est revenue de ce qu'ils ont planifié comme engagement. Aïe aïe aïe! C'est ça, le bilan. Et pire encore, M. le Président, les données sont stockées où? Pour une énorme partie d'entre elles, ces données-là sont stockées sur des nuages étrangers, des nuages américains, chez AWS Amazon, chez Azure, de Microsoft, ou même pour Epic, dans la santé, chez celui d'Epic, que des compagnies dont le «head office» est aux États-Unis et qui sont assujetties au CLOUD Act, qui permet à un gouvernement américain de pouvoir accéder aux données on ne peut plus confidentielles des Québécoises et Québécois, et que, si cela arrivait, on ne saurait absolument rien, que ce gouvernement ne serait jamais mis au courant. Toute une transition numérique, M. le Président!

Ça fait qu'après la question sociale, les services publics, allons à la question sociétale. Sur l'égalité des genres, M. le Président, l'égalité entre les hommes et les femmes, encore aujourd'hui, on attend qu'ils rendent gratuites les

méthodes de contraception, car aujourd'hui ce coût-là ne repose presque essentiellement que sur les femmes. On attend les places de garderie. Souvenez-vous, ils nous en avaient promis 50 000. Il reste aujourd'hui 35 000 enfants sur les listes d'attente, et nous savons que, pour chacun de ces enfants qui est sur une liste d'attente, en général, c'est la femme qui va rester à la maison. Sur les droits des personnes trans, rappelez-vous, M. le Président, un jour c'est : Il va falloir dire «madame», «monsieur» pour les non-binaires, un jour on a un débat, sérieusement, dans nos écoles, sur les toilettes mixtes. On n'est même pas capables d'avoir d'enseignants.

Et là je ne vous parle pas de la ribambelle de projets de loi qu'ils ont déposés, dont les conséquences directes sont la discrimination des musulmans, et spécifiquement des femmes musulmanes qui portent un foulard, qui sont aujourd'hui exclues de leur métier en matière de CPE, en matière de garderie, en matière d'enseignement, sans jamais avoir donné la moindre explication sérieuse. Comment est-ce qu'on enlève des droits fondamentaux à des citoyennes et citoyens, alors que la laïcité devrait venir les renforcer, alors que la laïcité garantit le droit à la liberté de conscience, le droit à l'égalité, le droit à une véritable neutralité? C'est-à-dire qu'un gouvernement ne discrimine pas les gens en fonction de leur religion, ne favorise pas ou ne défavorise pas les gens en fonction de leur religion.

Il y a aussi la question du profilage racial, M. le Président. Nous savons toutes et tous, ici, et les rapports, entre autres, de la Commission des droits de la personne et la jeunesse, mais aussi de la Ligue de droits et libertés, qu'il y a un ensemble assez impressionnant d'études qui nous expliquent qu'il y a du profilage racial fait par la police, que les pratiques de la police font en sorte qu'un Noir, un Autochtone ou un Arabe ont 400 % plus de chances de se faire arrêter sans raison valable. Eh bien, ce gouvernement, après avoir perdu devant la cour, il est allé en Cour d'appel, et, après être allé en Cour d'appel, il est allé jusqu'à la Cour suprême pour défendre des pratiques, pas pour trouver une solution qui éviterait le profilage racial, pour défendre des pratiques dont les conséquences sont documentées et font en sorte que les Noirs, les Autochtones ou les Arabes se retrouvent à être des citoyens inférieurs aux autres face aux services de l'ordre.

Il y a aussi les questions des droits des peuples autochtones, M. le Président, et avouez que la liste est assez dramatique. Leur bilan est terrible. D'abord, à chaque étape, ils se retrouvent devant la justice, dans un bras de fer avec les Premières Nations, plutôt qu'à coécrire et à collaborer avec eux. Rappelez-vous, M. le Président, qu'ils ont perdu en cour sur des questions d'exploitation de mines parce que la cour a décidé qu'ils n'avaient pas consulté les Premières Nations de manière adéquate. Rappelez-vous le projet de loi n° 97 sur les forêts, où, essentiellement, ce gouvernement visait à donner la gestion de 30 % des forêts publiques, c'est-à-dire 30 % des forêts, car plus de 90 % des forêts sont publiques au Québec, au privé, et c'est grâce à l'engagement des Premières Nations, qui sont allées jusqu'à bloquer les routes pour garantir leurs droits ancestraux, que ce gouvernement a reculé. C'est ça, la réconciliation? C'est ça, la vérité? C'est des pratiques coloniales, voilà ce que c'est. Si on ne collabore pas avec les Premières Nations, si on ne coconstruit pas, tout ce qu'on fait, c'est qu'on reproduit des pratiques coloniales. Et c'est vraiment triste, M. le Président. C'est leur bilan, et il est triste, il est triste pour le Québec.

Et enfin il y a la question climatique. Alors, ça, c'est quelque chose. Donc, déjà, ils avaient des objectifs terriblement maigres en arrivant. Rappelez-vous, en 2018, en arrivant, ils n'avaient pas de plan. Ils se sont dit : Ah! c'est peut-être intéressant pour les Québécois, on va se donner des objectifs. Ils se sont donné un objectif qui est bien maigre par rapport aux objectifs du GIEC et qui dit : En 2030, on va baisser de 37,5 % nos GES. Pendant... à chaque année, ils venaient, sans rire, nous dire : Ah! cette année, on est capables de savoir ce qu'il faut faire à 50 %. L'année d'après : Bien, vous voyez, ça avance, on sait ce qu'il faut faire à 55 %. L'année d'après, à 60 %. Ce n'est pas ce qu'ils ont fait, c'est ce qu'ils pensent qu'il faut faire. Bien, évidemment qu'une fois que la date s'approche, ils ont dit : Ah! bien, on n'y arrive pas, on n'y arrive pas. Je ne sais pas si vous imaginez, M. le Président, la catastrophe qui nous attend, et nous, on n'est même pas capables d'atteindre nos maigres objectifs de GES. Ils ont repoussé de cinq ans, jusqu'à 2035. Le GIEC, il nous dit que, pour les pays riches, il faudrait viser la carboneutralité en 2040 et avoir une carboneutralité mondiale en 2050. Si un pays riche comme nous n'est pas capable, alors que c'est nous qui polluons plus que tous les autres, je ne sais pas qui est capable.

• (12 h 50) •

Mais ce n'est pas tout, parce que, la crise climatique, on commence à la vivre partout. Il y a l'érosion des routes vers la Gaspésie. Il y a les crevettes qui disparaissent. Il y a les feux de forêt l'été. Il y a les maraîchers qui capotent, M. le Président, qui ne sont plus capables de gérer : un jour, c'est des inondations, tout pourrit; un jour, c'est tout sec. Ils n'ont pas de plan, ils n'ont pas de plan pour la résilience, pas de plan pour atteindre les GES, pas de plan pour la résilience. Le seul plan qu'ils avaient promis, c'est le plan du PGIRE. Donc, ça, c'est un plan qui va nous dire voici comment on va exploiter notre énergie pour pouvoir atteindre et baisser notre dépendance aux carburants fossiles. On est huit ans plus tard, sans rire, M. le Président, il n'est toujours pas là. Ils nous ont dit : Ne vous inquiétez pas, ce sera quelque part fin juin. Fin juin. La crise des crises. L'avenir des prochaines générations est en jeu. C'est ça, leur bilan? On n'atteint pas les GES? On n'a pas de plan pour sortir du pétrole? On n'a pas de plan pour... de résilience?

Alors, cerise sur le sundae, M. le Président, il y a un projet qui s'appelle Marinvest. Alors, ça, c'est un projet fantôme. Un jour il existe, un jour il n'existe pas. Il faut faire des demandes d'accès à l'information pour savoir qu'est-ce qui se passe avec ce projet grâce à des demandes d'accès à l'information, parce que les Québécois ne sont pas au courant, ils ne sont pas au courant. Il serait temps de leur dire la vérité, M. le Président.

Il y a de la planification pour avoir un pipeline de gaz de schiste, une pratique interdite au Québec, pour l'envoyer vers la Côte-Nord, le liquéfier et l'envoyer ailleurs. Alors, d'un côté, on nous dit : Il n'y a pas de projet. De l'autre côté, le député de René-Lévesque, un moment d'inspiration, nous a dit : Oui, bien sûr, il y a beaucoup de retombées économiques. Il nous a même donné un nombre de milliards. Il nous a informés qu'il y avait un contrat signé entre Marinvest et des ports à Rotterdam, si je ne me trompe pas.

Grâce à des demandes d'accès à l'information, on sait que tout l'entourage de l'actuelle première ministre caquiste a rencontré les lobbyistes de Marinvest, mais il n'y a pas d'information. Sur le site... Allez voir le site, M. le Président, de Marinvest, c'est un site qu'un enfant de six ans aurait pu faire. Il y a deux, trois images faites en intelligence artificielle. On n'a aucune idée qui est derrière ça. Et, tenez-vous bien, c'est un projet qui va être exactement égal en quantité de gaz que celui de GNL Québec, le même qui a été invalidé, le même où les analyses qui ont été mises de l'avant nous ont bien expliqué que ce gaz-là n'est pas une énergie de transition, c'est une accélération de la fin du monde. D'après les analyses de Nature Québec, qui sont les mêmes, hein, pour GNL Québec ou pour ce projet de loi là. À terme, pendant 30 ans, la durée de vie de ce projet, nous allons faire passer, donc, l'équivalent de 45 millions de tonnes de GES par année. Le Québec au complet en produit 79. Plus de la moitié de notre production de GES passerait par ce pipeline. Et, quand je demande au ministre de l'Énergie : Pouvez-vous dire aux Québécoises et Québécois quel deal vous avez eu avec Marinvest?, alors que lui-même, à la radio, quelques semaines avant, disait que c'était un bon projet, ah! il ne l'a pas dit, «je ne suis pas au courant», alors qu'ils ont besoin d'électricité pour pouvoir faire ce qu'ils ont à faire.

Ça fait que ce gouvernement est à blâmer pour son bilan d'un point de vue social, et nous l'avons vu, sur la pauvreté, les services sociaux et l'infrastructure, d'un point de vue sociétal sur le droit des minorités, sur l'égalité entre les hommes et les femmes, sur la réconciliation avec les Premières Nations. Sur la question climatique, c'est terriblement irresponsable de leur part de ne pas être capables de faire le minimum du minimum pour essayer de garantir une planète viable à nos enfants et à nos petits enfants.

Et c'est quoi, la vision? C'est quoi, la vision d'avenir? Qu'est-ce qui est devant nous, actuellement, au-delà de tout le bilan? Ce qui est devant nous, c'est encore aujourd'hui un troisième lien, un troisième lien qui coûterait possiblement 10 milliards de dollars, une aberration d'un point de vue climatique, économique. Ce qui est encore devant nous, c'est un investissement incroyable, délirant dans l'armement. Rappelez vous, M. le Président, qu'il y a seulement deux ans, leur vision sur 30 ans, c'étaient les batteries. Bien, le 30 ans, il a duré 18 mois. Ça a été vraiment un court 30 ans, M. le Président. Northvolt, un fiasco total, total. Et là ils nous disent : Bon, après avoir dilapidé des milliards d'argent public alors que le communautaire meurt de faim en ce moment, leur bilan, c'est dire : Ah! bien, à partir de maintenant, tout a changé, nous allons nous enfoncer tête baissée dans le délire mondial de l'armement, des armes létales, des bombes. C'est ça, la vision? C'est ça, la vision d'avenir? Après huit ans de catastrophes, bien, alors plongeons le Québec pour un 30 ans où on va rentrer dans un délire mondial.

Je ne sais pas comment le dire, M. le Président. La diplomatie internationale ressemble à une cour d'école où chacun explique que son missile est plus gros que celui du voisin. Mais c'est terrible. Et nous, on s'est dit, notre vision d'avenir, ce n'est pas d'investir dans les éoliennes, ce n'est pas d'investir dans la transition énergétique, ce n'est pas de s'assurer que nos services publics, que nos fonctionnaires soient bien payés, ce n'est pas d'investir dans nos maraîchers, dans la production agricole qui respecte la planète, qui assure un avenir, qui assure une véritable autosuffisance, une souveraineté, non, c'est d'inviter les milliards américains à venir s'investir ici, ceux-là mêmes qui veulent faire de nous un État américain, et d'acheter le matériel de l'armée américaine. C'est terriblement triste pour le Québec, M. le Président.

Heureusement, il est possible de faire autrement. Il est possible d'aller chercher l'argent là où il est plutôt que de creuser les déficits et de s'assurer qu'on élimine la pauvreté, qu'on ait des services publics de qualité, que les personnes âgées qui ont besoin de services à domicile y aient accès, que ceux qui doivent se déplacer en métro se trouvent devant un métro fiable, avec un ascenseur pour les personnes qui ont des handicaps. Il est possible de respecter la laïcité, le respect du fait français au Québec sans avoir à écraser les droits des minorités et, parmi elles, les minorités religieuses ou linguistiques et surtout, je dirais, les droits des peuples autochtones.

Ça fait que, pour toutes ces raisons, M. le Président, j'invite mes collègues, et j'espère les avoir convaincus, à voter pour la motion qui blâme ce gouvernement pour son bilan sur les questions sociales, sociétales et climatiques. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Maurice-Richard. Votre motion de grief, elle est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Alors, est-ce qu'il y a d'autres interventions? Sinon...

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Mme la députée de La Pinière, vous avez une bonne petite minute, si vous voulez commencer votre intervention. Ou peut-être la reprendre à la reprise?

Mme Caron : Oui. C'est comme vous voulez, M. le Président. Je suis là. S'il faut commencer maintenant mon intervention, ma réplique, je vais le faire. Sinon, ce sera après.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Bien, alors, compte tenu de l'heure, nous allons donc suspendre les travaux à 15 heures.

(Suspension de la séance à 12 h 59)

(Reprise à 15 h 01)

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Bonjour, chers collègues. Veuillez prendre place.

Nous sommes aux affaires prioritaires, affaires du jour. Et aux affaires prioritaires, à l'article 2 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de Mme la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. le député de Marquette, Mme la députée de Verdun, Mme la députée de Bourassa-Sauvé, Mme la députée de Mont-Royal—Outremont, M. le député de l'Acadie, M. le député de Laurier-Dorion, M. le député de Jacques-Cartier, M. le député de Jean-Lesage, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, M. le député de Jean-Talon, Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce et M. le député de Maurice-Richard.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 11 h 33 min 46 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. La répartition du temps de parole restant est la suivante : 8 h 6 min 48 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 2 h 21 min 55 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 59 min 46 s au deuxième groupe d'opposition, 57 min 45 s au troisième groupe d'opposition et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prête à céder la parole à un prochain intervenant. Mme la députée de La Pinière, la parole est à vous.

Mme Linda Caron

Mme Caron : Merci, Mme la Présidente. Alors, en guise d'introduction à cette réplique au discours d'ouverture de la première ministre, je vais reprendre les premiers mots que j'ai eus pour répliquer au dernier discours d'ouverture de l'ex-premier ministre caquiste en octobre dernier. Rappelez-vous, Mme la Présidente, que l'ex-premier ministre tentait, l'automne dernier, de redorer son image et de faire oublier les ratés de sept années de la CAQ aux commandes de l'État. Pour ce faire, il avait prorogé le Parlement et apporté quelques changements à son Conseil des ministres. Il a même essayé de se donner des airs de boxeur fictif, avec une ritournelle à la clé. La recette n'a pas marché, il a démissionné de son poste de premier ministre.

Ce printemps, nous avons encore eu droit à une prorogation, après la course à la chefferie de la CAQ. Après être devenue automatiquement première ministre, la nouvelle cheffe de la CAQ a tenté elle aussi, comme son ex-chef, de revêtir de nouveaux habits en parlant d'un nouveau gouvernement. Mme la Présidente, la première ministre et certains membres de son caucus confondent course à la chefferie de la CAQ et élections générales.

Contrairement à ce que la première ministre a tenté de nous faire avaler, nous n'avons pas devant nous un nouveau gouvernement. Laissons la novlangue orwellienne de côté et remettons les pendules à l'heure. Le nouveau gouvernement, c'est après l'élection du 5 octobre prochain qu'il siègera en cette Chambre... en fait, au salon bleu, puisque nous retournerons au salon bleu en septembre... pas en septembre, mais en octobre, à la prochaine législature, et ce sont les électeurs et les électrices québécois qui vont le choisir, quel qu'il soit, ce ne seront pas que les membres de la CAQ.

Au retour de la prorogation, dans son discours d'ouverture, la première ministre nous a entretenus d'enjeux connus, archiconnus, que la CAQ n'a pas réglés en bientôt huit ans aux commandes. Redistribution de quelques rôles, certes, mais les mêmes personnes autour de la table qui prennent les décisions ensemble depuis près de huit ans, avec toutes les incohérences et toute l'absence de planification qu'on leur connaît. Le fait que la première ministre a rappelé le projet de loi n° 1, projet de constitution caquiste, ça en dit long sur ses réelles priorités, continuer de tout regarder à travers le prisme idéologique caquiste sur fond péquiste, parce que c'est ça, la CAQ, ça a toujours été ça, la CAQ, le prisme identitaire caquiste sur fond péquiste.

Parlons des vraies choses, le coût de la vie. La première ministre a annoncé récemment la détaxation de produits alimentaires comme les barres tendres, les légumes coupés ou les muffins vendus séparément. Avec ça, elle espère faire sauver 0,96 \$ par semaine aux familles. Mais je vais vous dire une chose, Mme la Présidente, les aînés qui... qui touchent le supplément de revenu garanti, les près de 800 aînés québécois et québécoises qui n'ont pas même 25 000 \$ de revenus par année, ils n'ont même pas les moyens d'en acheter, des muffins vendus séparément, des légumes coupés ou encore des barres tendres. Ces 800 000 aînés québécois peinent à se loger avec un revenu inférieur à 25 000 \$, et le coût des loyers tel qu'on le connaît aujourd'hui, que ce soit dans un appartement tout à fait ordinaire ou dans une RPA, c'est très coûteux, ça va gruger une très, très grande partie de leurs revenus de moins de 25 000 \$. Alors, se loger, se nourrir, acheter des médicaments, se faire couper les cheveux une fois de temps en temps, se déplacer en auto, si on en a une, ou bien en transport en commun, payer ses assurances, remplacer une paire de lunettes aux deux ans ou à plus longs intervalles, bien, voilà le budget non seulement passé, mais dépassé, largement dépassé. Puis là je n'ai pas parlé de vêtements, je n'ai pas parlé de cellulaire, je n'ai pas parlé de télé, je n'ai pas parlé de sorties au restaurant, de loisirs ou même de petites gâteries. On oublie ça complètement. Puis on n'a pas parlé non plus de ceux qui auraient besoin d'appareils auditifs ou de fournitures médicales.

Hier, si je parle juste du... de l'aspect logement, en période de questions, hier, je demandais à la ministre responsable des Aînés quelle solution elle avait pour les aînés qui se font expulser de leur RPA pour loyer impayé. Parce que le Tribunal administratif du logement a déjà émis une trentaine d'ordres d'expulsion, depuis janvier 2025, à l'égard, à l'endroit d'aînés qui habitent dans une RPA. Ça, c'est selon une compilation de... de Radio-Canada, compilation qui a été faite en ciblant, si vous voulez, dans leur... dans leur compilation, les cinq plus grands groupes de résidences pour aînés au Québec. Alors, on ne connaît même pas les autres. D'une part, est-ce que... la question qu'il faut se poser : Est-ce que le Tribunal administratif du logement est l'instance qui est la plus... la plus outillée pour statuer sur le loyer ou le coût des services en RPA? Et je ne dis pas qu'il y en a une autre, instance qui est mieux outillée qu'elle... que lui, mais je pense qu'il lui manque certains outils. Ça, c'est une opinion à part, mais le... les faits, outre mon opinion, les

faits, c'est que 30 aînés, pas parce qu'ils ne voulaient pas payer, parce qu'ils n'étaient pas... capables de payer au complet leur loyer en RPA, ont reçu un ordre d'expulsion du TAL. C'est là qu'on est rendus à cause du coût de la vie. Puis ce ne sont pas juste les résidents de RPA qui sont confrontés à cette difficulté-là, parce que, les hausses de loyers, ils sont incapables de les affronter, pour la plupart d'entre eux, de ceux... évidemment, des personnes à faibles revenus qui reçoivent le supplément de revenu garanti.

Devant mes questions, hier, la ministre a parlé de tout sauf de solutions pour les aînés expulsés de leur RPA, incapables de payer des hausses de loyer. Je lui ai demandé si elle en avait eu, des aînés dans cette situation-là qui sont venus la voir dans son bureau de comté. Moi, j'en ai eu trois du coup, Mme la Présidente, trois aînés qui vivent dans la même RPA, qui ont d'abord eu une hausse de 3,2 %, qui était la hausse de loyer recommandée par le TAL. Puis après ça ils ont eu une hausse de 6,9 %, même année, 3,2 % puis ensuite 6,9 %. Alors, ces trois... ces trois résidents ont fait toutes les démarches, se sont rendus au TAL. Et savez-vous ce qui est arrivé, Mme la Présidente? Le TAL leur a donné une augmentation de plus, de plus que ce qu'ils étaient en train de contester.

• (15 h 10) •

Une autre dame, qui n'habite pas en RPA, qui habite dans un quatre et demie bien... bien ordinaire, là, quand je dis «ordinaire», je veux dire hors RPA, elle est seule, elle est à sa retraite, puis là, au mois de mars, elle a eu un avis d'augmentation de 75 \$ par mois. Ça lui fait 900 \$ d'augmentation par année. Elle m'a dit : Que c'est qu'on peut faire pour ça? Elle dit : Il n'y a pas eu de rénovations qui ont été faites, là, dans mon appartement. C'est un appartement qui est tout à fait correct. Elle a dit : S'ils m'arrivent avec une augmentation comme ça l'année prochaine, je vais être obligée de déménager, mais où est-ce que je vais aller?

Et c'est ça, la question cruciale, Mme la Présidente, c'est ça, les aînés, à part ceux qui ont une maison payée et qui restent encore dans leur maison, qui sont encore capables de rester dans leur maison et qui sont très disciplinés sur leur budget, ils réussissent à arriver, mais tous les autres qui ont vendu leur maison parce qu'ils ont perdu leur conjoint ou leur conjointe, ils ne veulent pas vivre seuls ou ils ne sont plus capables de s'en... de s'en occuper et d'entretenir leur propriété... Il y en a que ça fait 10 ans, 15 ans, il y en a que c'est tout récent. Vendre la maison, avec le capital, se dire : Je peux rester dans une RPA ou dans un appartement pour le reste de mes jours. Mais c'est, ça, le problème, c'est qu'aujourd'hui, avec le coût de la vie, ils ne peuvent plus être assurés d'avoir un toit jusqu'à la fin de leurs jours.

Et qu'est-ce qu'on fait pour ça? C'est la solution ou les solutions, au moins des pistes de solution que je demandais à la ministre hier, mais que je n'ai pas eues, parce qu'elle m'a parlé de toutes les autres choses pour les aînés, sauf de ça. Puis, les solutions, bien, en fait, ce ne sont pas des solutions, ce sont des options qui sont très peu édifiantes. Par exemple, il reste quoi? Bien, il reste les maisons de chambres ou bien il reste, s'ils ont des enfants et que les enfants ont les moyens, que les enfants les aident à payer leur loyer. Quand on parle de vieillir dans la dignité, là, c'est dur, ça, pour un parent, de se faire aider par un enfant. C'est mieux que d'être dans la rue, vous me direz, mais ce n'est pas évident.

Puis il y en a qui se retrouvent malheureusement en itinérance. Et je ne crie pas au loup, quand je dis ça, ça fait plusieurs fois que je le dis dans mes interventions, mais on le voit sur le terrain. Alors, il faut s'attarder à ça, mais, ex-premier ministre ou nouvelle première ministre, il n'y a pas de changement, là, à ce niveau-là.

Je me tourne maintenant vers le soutien à domicile, Mme la Présidente. La première ministre a annoncé l'ajout de 1 million d'heures de soutien à domicile. Fort bien, mais, pour toutes les personnes dont je viens de parler, ça va être zéro, parce que, s'ils n'ont pas de domicile, ils ne peuvent pas avoir de soutien à domicile. Et, fidèle à sa vieille façon de faire, la CAQ défait des choses qui fonctionnent bien au lieu de bâtir sur les acquis qu'on a sur le terrain, les acquis et les... et les expertises. On dirait que c'est leur *modus operandi* : on fonce tête baissée, aveuglément.

Un exemple, les entreprises d'économie sociale en soutien à domicile, les EESAD qu'on les appelle. Elles font leurs preuves depuis une trentaine d'années au Québec, en soutien à domicile. C'est un modèle qui est encouragé par tous les gouvernements, y compris la CAQ. On les a encouragées, surtout après la pandémie : Formez vos employés — parce que les employés faisaient surtout des activités ménagères, des repas, et tout ça — formez-les, formez-les pour qu'ils puissent en faire plus. Puis c'est tout à fait... c'est tout à fait louable, comme objectif. Payez-les, aussi, pour être capables de les garder puis de ne pas toujours réinventer la roue et reformer de nouvelles personnes, parce que c'est important, la stabilité, avec les personnes qu'on sert. C'est ce que les EESAD ont fait. Au mois de janvier, enfin, c'était une priorité de la ministre responsable des Aînés. À son arrivée, en 2022, elle avait donné une grande entrevue à *La Presse* là-dessus. Mais enfin, elle a livré, en janvier 2022... 2026, pardon, la Politique nationale de soutien à domicile. On attend toujours le plan d'action, mais la politique est livrée. Et la politique, quand on la lit, semble donner vraiment une belle place aux entreprises de soutien à domicile, aux entreprises d'économie sociale. Alors ça, tout ça, c'est bon. Mais entre ce qui est dans la politique, entre les attentes de la ministre, les besoins de la population et ce que fait Santé Québec, bien là, il y a un monde de différences. Parce que Santé Québec oblige les CISSS à aller en appel d'offres pour les services de soutien à domicile. Et là, bien, évidemment, on applique le concept du plus bas soumissionnaire, sans discernement, en faisant fi de la relation entre l'aide à domicile et la personne qui reçoit les services, une relation qui a été développée au fil des ans. Puis, pour des aînés en perte d'autonomie, surtout ceux qui ont... qui sont en perte cognitive, c'est très, très précieux, cette relation-là. Bien, n'en tienne qu'à Santé Québec, on a foncé dans les appels d'offres, on ne s'est pas posé de question. Dans Lanaudière, deux entreprises d'économie sociale doivent transférer l'accompagnement de 370 usagers et licencier 130 aides à domicile. À Laval, c'est une EESAD qui doit abandonner 91 usagers et licencier 25 aides à domicile. Puis ce qu'on a appris, c'est que les soumissionnaires qui ont remporté les appels d'offres, bien, souvent, sont des coquilles vides, à un point tel qu'ils n'ont pas aucun personnel, donc aucune expertise, là, à l'interne pour rendre des services de qualité en soutien à domicile. Qu'est-ce qu'ils font? Ils vont marauder dans les... dans les EESAD qui, eux, avaient

leurs personnels, puis ils les... ils leur offrent des emplois à 5 \$, 6 \$ de l'heure de moins de qu'est-ce qu'ils touchaient dans les EESAD. Bien sûr, ils ont obtenu le contrat parce qu'ils étaient le plus bas soumissionnaire. Il y en a même qui ont eu la bassesse de faire appeler les gens qui reçoivent des soins à domicile, leur dire : Appelez votre aide à domicile qui travaille pour l'EESAD pour la convaincre de continuer de venir travailler avec nous pour que vous continuiez d'avoir vos services. Imaginez, on met ce fardeau-là sur les personnes qui ont besoin de soutien à domicile. Pourtant, dans la loi sur les contrats publics... des organismes publics, il y a un article qui permet d'offrir des contrats de gré à gré aux entreprises d'économie sociale. On a une loi sur l'économie sociale dont on vient de célébrer l'anniversaire l'automne passé. On fait fi de tout ça. Pourquoi? Je ne vois pas la logique. Je ne vois pas la logique. J'ai abordé ce point-là durant l'étude de crédits, la semaine dernière, puis devinez la réponse de Santé Québec, Mme la Présidente : Ah! la transition s'est bien faite. Peut-être sur papier, mais allez voir sur le terrain, par exemple.

Une autre question que j'ai abordée en crédits la semaine dernière... Parce que ça fait quatre ans que les... le réseau des EESAD propose au gouvernement d'appliquer le crédit pour maintien à domicile directement sur ses factures de services de soutien à domicile. Lorsque j'ai demandé à la ministre, à l'étude des crédits de 2023, si elle pensait que c'était quelque chose qui était envisageable à faire, elle m'a répondu, et je cite, Mme la Présidente : «C'est une excellente idée. Et, je me permets de le mentionner, j'ai eu l'occasion de rencontrer le directeur général du Réseau de coopération des EESAD. Il m'a soumis cette idée-là, nous allons l'explorer. Tantôt, je discutais avec mon sous-ministre adjoint. C'est important pour moi en termes d'efficacité. Le réseau EESAD est présent, ils sont efficaces, ils ont développé une expertise. C'est eux autres qui gèrent le programme, là, ils le font très bien, à la satisfaction aussi, en collaboration avec la RAMQ, ils connaissent les modalités, c'est un partenaire. Je pense qu'on pourrait facilement aller de l'avant.» Ça, c'était en 2023.

En 2024, sachant que ça n'avait pas abouti encore, j'ai reposé la question, et elle m'a dit que, pour le crédit d'impôt via les EESAD, que son sous-ministre adjoint lui disait qu'il y a tout un travail qui est fait actuellement avec les différents partenaires, bien sûr avec le regroupement des EESAD. Donc, il y a des travaux qui sont faits, on s'en va vers cette direction-là. Donc, on attendait que les crédits arrivent pour aller de l'avant. Ça, c'étaient les crédits de 2024. • (15 h 20) •

Voyant que ce n'était pas fait encore en 2025, je repose la question : Est-ce que les EESAD pourront, oui ou non, appliquer le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés directement sur leur facture, et, si oui, à partir de quelle date? Et là la réponse, encore une fois, de la ministre responsable des Aînés : «OK, en fait, on est vraiment en train de regarder ça. La volonté, puis tout ce qu'on fait avec le regroupement, c'est de voir le processus, comment tout ça pourrait s'appliquer pour que ce crédit d'impôt puisse être appliqué. Un peu comme on le fait avec les RPA, dans le fond, le crédit d'impôt maintien à domicile est traité, à la base, par les équipes administratives des RPA pour pouvoir...» Bon, je m'arrête ici.

Pourquoi c'est si important? C'est parce que, justement, les personnes aînées qui ont droit au crédit d'impôt pour maintien à domicile sont principalement les personnes qui habitent en RPA qui en profitent, parce que les RPA ont le personnel administratif pour remplir tous les documents. Mais les personnes à domicile ne sont pas toutes capables de remplir ça, d'où l'intérêt de faire... de confier cela au réseau des EESAD directement sur leur... la facturation des services.

Et puis, bien, cette année, j'ai reposé la question, la semaine dernière, puisque ce n'est pas encore fait, puis là la ministre m'a parlé quasiment comme si elle n'avait aucune idée de quoi je parlais, que c'était compliqué, ça, puis... Bien, Mme la Présidente, qu'est-ce qui s'est passé? Alors, ex-premier ministre, nouvelle première ministre, c'est toute la même chose. Ça n'a pas avancé du tout de ce côté-là. On parle souvent d'un continuum de soins dans le domaine de la santé, mais, dans le gouvernement, on dirait qu'il n'y a pas de continuum ni même de continuité dans l'action gouvernementale.

Oups! Pardon, j'ai accroché le micro.

Les organismes communautaires, vous avez tous, toutes les personnes en cette Chambre, sûrement entendu les organismes communautaires avec leur campagne Le communautaire à boutte. J'ai été interpellée, comme probablement tous les membres de cette Chambre, par des organismes communautaires, notamment des organismes communautaires en répit, donc ceux qui font du répit pour les personnes proches aidantes, notamment de personnes qui sont en perte cognitive. Admettons, une personne qui souffre de la maladie d'Alzheimer, qui est à domicile, ce n'est pas évident pour la personne proche qui habite avec et qui en prend soin. Cette personne a besoin de répit, et la personne atteinte d'une maladie... de troubles cognitifs a, elle aussi, besoin de répit, d'une autre manière, bien entendu, mais d'avoir des activités.

On sait bien que les organismes communautaires coûtent beaucoup moins cher qu'une entreprise privée ou bien que le réseau, même, pour faire ce genre de services là. Ils ont la qualité, ils ont l'expertise, ça fait des années qu'ils font ça. Bien, eux aussi sont... vont être soumis à des... à un processus d'appel d'offres, alors qu'ils n'ont même pas l'argent nécessaire pour faire le processus d'appel d'offres, parce que vous saurez que ça coûte 1 000 \$ pour s'abonner aux services de surveillance du SEAO pour être alerté quand l'offre... quand l'appel d'offres sort. Et puis, évidemment, ça prend une expertise pour préparer un appel d'offres, ce que les organismes communautaires n'ont pas... n'ont presque pas, parce que leurs ressources sont tellement, je dirais, écartelées dans tous les services qu'ils doivent offrir et dans toute la reddition de comptes, et la préparation de projets, l'idéation de projets, le montage de projets pour essayer d'aller avoir des sous. Alors, c'est quoi, au juste? Qu'est-ce que... qu'est-ce qu'on gagne à faire ça? Il n'y a rien qui a changé, là, avec la nouvelle première ministre.

La semaine dernière, j'ai rencontré un OBNL qui s'appelle Nova Soins à domicile. C'est un organisme de Montréal qui existe depuis 128 ans. En 2025, donc l'année passée, ils ont servi gratuitement 800 patients à domicile puis ils ont soutenu 1 000 personnes proches aidantes. Qu'est-ce que fait Nova Soins à domicile? Il donne surtout des soins palliatifs à domicile, donne aussi du soutien à domicile et de l'aide à domicile à des personnes qui souffrent de maladies

chroniques. Ils sont financés 50-50, philanthropie, subventions. Ils vont chercher en philanthropie 1,5 million de dollars et ils ont une subvention de 1,5 million de dollars pour offrir tous ces services gratuitement à la population. Et le CISSS, évidemment, leur réfère beaucoup, beaucoup de clients ou d'usagers, appelez-les comme vous voulez. Ça coûte beaucoup moins cher. Cette prise en charge en soutien à domicile, ça coûte beaucoup moins cher qu'une personne qui est hospitalisée dans le réseau en fin de vie.

Et qu'est-ce qu'ils ont appris il y a trois semaines? Bien, que Santé Québec ne donne pas de subvention. Santé Québec va en appel d'offres. Alors, si c'est ce qui arrive, peut-être qu'ils auront... qu'ils remporteront l'appel d'offres. Mais, s'ils ne le remportent pas, et c'est une... il y a autant de possibilités qu'ils ne l'aient pas que de l'avoir, bien, ils vont disparaître. Puis, la subvention, habituellement, c'est... bien, la subvention était pour trois ans. Alors, si l'appel d'offres est pour une durée de trois ans, bien, ne vous imaginez pas que, dans trois ans, oh! ils vont tout ramasser leurs pénates, puis ils vont encore soumissionner, puis peut-être, là, avoir le service. Non, c'est un service qui va disparaître. Ça va être aussi dommageable pour les usagers de ce service-là que la décision du PQ, dans le temps, de mettre des centaines et des centaines d'infirmières à la retraite. On ne s'en est jamais remis, le système de santé ne s'est jamais remis de cette décision-là. Puis là les décisions qui sont prises par Santé Québec d'aller en appels d'offres pour le soutien à domicile, les soins palliatifs à domicile, pour les services communautaires en répit, c'est la même chose qui va arriver.

Je vais vous parler des maisons de soins palliatifs, Mme la Présidente. Il y a 350 lits de soins palliatifs qui sont dans des maisons de soins palliatifs. Ça représente 35 % des lits de soins palliatifs au Québec. Les maisons servent 5 700 personnes par année, sont prises en charge gratuitement quand le décès à domicile n'est pas souhaitable, ou n'est pas souhaité, ou n'est tout simplement pas possible. Ces maisons sont soutenues par 360 000 heures de bénévolat. Et, vous le savez, les maisons de soutien de... les maisons de soins palliatifs, ce sont des projets communautaires. Donc, il faut que la communauté se rassemble, décide d'avoir ce projet, trouve un terrain, construise une maison, ou il y a un legs testamentaire avec une maison, et tout ça. Et le gouvernement paie pour les soins cliniques. Enfin, c'est comme ça que ça marchait. Au début, le gouvernement assumait 100 % des soins cliniques dans les maisons de soins palliatifs. L'offre qui est sur la table en ce moment, pour les maisons de soins palliatifs, fait passer le financement à 77 % du coût des soins cliniques. Moi, je pensais que les soins cliniques, c'était couvert universellement au Québec. Alors là, les maisons de soins palliatifs se voient offrir 127 000 \$ par année par lit, alors qu'elles estiment en avoir besoin de 165 000 \$. Et ça, on comprend que c'est une entente pour trois ans, plus deux ans renouvelables, donc pour les cinq prochaines années.

En avril 2025, il y a eu l'inauguration d'une unité de 10 lits de soins palliatifs à Saint-Charles-Borromée, et je salue, je salue cette inauguration. Savez-vous combien... à combien s'élève le financement? 220 000 \$ par année par lit à Saint-Charles-Borromée, lit dédié aux soins palliatifs. Puis on veut en donner 127 000 dans les maisons de soins palliatifs. Deux poids, deux mesures, on dirait. Mais si les maisons de soins palliatifs coûtent tellement moins cher que dans le réseau, c'est quoi, la logique de leur faire la vie dure pour qu'elles n'arrivent... pour qu'elles n'arrivent plus? Ça coûte moins cher. Il me semble que c'est logique d'aller vers elles. Comment le réseau de la santé, et c'est ça... c'est ça, ma question, comment le réseau de la santé va prendre en charge les 5 700 patients servis par les maisons de soins palliatifs puis les 800 servies par Nova? Et il y en a peut-être d'autres, organismes communautaires, que je ne connais pas, qui font... qui font la même chose. Mais, juste ces personnes-là, là, comment le réseau va faire pour les prendre en charge s'ils arrêtent le financement de ces... de ces services?

Une autre chose qui fonctionnait bien, les ressources intermédiaires, les ressources intermédiaires soumises à une entente nationale signée en 2020 pour cinq ans, 2020-2025. Et ça s'est très bien passé, l'entente signée pour cinq ans. Sauf que, évidemment, qui se serait attendu à ce que la pandémie arrive et à ce que les coûts augmentent? Alors, c'est certain qu'une entente qui a été négociée en 2019, signée en 2020 pour cinq ans, qui a déjà, pas... Juste quelques années après, là, disons 2024, déjà, ça commençait à être difficile parce que, les sommes qui étaient dédiées, il y a un volet immobilier puis il y a un volet pour l'exploitation. Bien, les coûts d'assurance, les coûts de construction pour celles qui construisaient ou les hausses de taux d'intérêt... d'intérêt hypothécaire, ou bien les coûts de nourriture, ou les coûts de personnel, bien, c'est sûr que ça a grimpé en flèche comme partout.

• (15 h 30) •

Alors, les ressources intermédiaires ont lancé un cri du coeur en 2025... bien, même avant, en 2024. Ils auraient souhaité que l'entente soit rouverte. Le gouvernement a dit non. Je peux comprendre. Mais maintenant l'entente est terminée depuis le 31 mars 2025, et on les fait encore poireauter. La ministre de la... responsable des Aînés, qui est aussi ministre de la Santé, l'a dit elle-même, en interpellation, qu'elle trouvait que ça n'allait pas assez vite, qu'elle était déçue de ces négociations-là. Ce n'est pas encore réglé. Mais il y a-tu quelqu'un qui a le pouvoir, dans ce gouvernement, pour s'assurer que les négociations qui se font au Trésor se font rondement? Il me semble qu'il doit y avoir quelqu'un qui donne un mandat, là, au négociateur. Alors, ancien premier ministre, nouvelle première ministre, c'est exactement la même chose. Ça tarde.

Un autre programme qui marchait bien, le PEQ. Il a été défait en 2019. Ah! on a vu que ce n'était pas une bonne idée. Ramené. Là, encore mis sur... de côté. Mais on a laissé en plan, la CAQ laisse en plan de cette façon des milliers d'employeurs, de travailleurs et d'étudiants sans égard pour les répercussions économiques, dans toutes nos régions du Québec, puis sans égard, évidemment, pour la situation personnelle des travailleurs ou bien des étudiants, puis sans même égard pour la réputation du Québec à l'étranger. C'est quand même quelque chose.

Transport collectif. Je suis allée rencontrer le réseau de transport de Longueuil dans la première année du mandat. Ils m'ont dit : Écoutez, nous, on a des véhicules électriques, le gouvernement nous oblige à avoir des véhicules électriques parce que c'est la seule chose qu'il subventionne. On comprend, c'est un objectif d'électrification des transports. Le hic? Il refuse de nous donner de l'argent pour l'électrification des garages. Bien, c'est parce que, quand on a des véhicules électriques, il faut qu'on puisse avoir un garage électrifié où on peut faire l'entretien, la réparation

de ces véhicules. Alors là, bien, le projet, il a été... ça devait être livré en 2028, sauf que ça a été retardé. Pourquoi? Bien, je vous le donne en mille, parce que le gouvernement ne s'entendait pas avec le gouvernement fédéral.

Dans une récente rencontre avec le RTL au mois d'avril, on disait : Écoutez, nous, on a un déficit structurel parce qu'on n'avait pas de surplus pour éponger le déficit post-pandémie. Alors, on ne pouvait rien faire. Et ce que le RTL déplorait, c'est que l'Ontario avait déjà presque tout dépensé l'argent que le fédéral lui avait donné pour le transport collectif, mais qu'au Québec on stagnait parce qu'il n'y avait rien, rien de fait. Le Québec n'avait pas vu la couleur de cet argent-là. Et ce que le RTL nous a dit, c'est que l'absence de décision à ce chapitre-là, c'est ça qui a fait le plus mal. Ils avaient un garage qui allait être démolé une fois qu'ils allaient avoir l'argent pour avoir un garage pour les véhicules électriques, mais, ce garage, ils ont dû investir 30 millions dans la toiture et la ventilation pour que ce soit sécuritaire pour travailler, parce que, le temps que Québec s'entende avec... avec Ottawa pour cet argent-là, bien, l'infrastructure, elle se dégradait. Ça, c'est... c'est la CAQ.

Puis je vais vous ramener à l'été 2024. Même problématique au niveau de certains organismes communautaires, des organismes communautaires qui avaient des projets de menus travaux pour les aînés à domicile, un en particulier à Chambly que j'ai rencontré. Eux, ils avaient eu le oui du fédéral. Ils avaient... De mémoire, ils avaient demandé le QADA, qui leur avait été refusé, alors ils se sont tournés vers les programmes du fédéral. Ils ont reçu leur lettre du fédéral comme quoi ils avaient la somme demandée, alors ils se sont mis à planifier leurs affaires pour embaucher des jeunes pour aller faire ces menus travaux chez les aînés. Leur organisme, qui est propriétaire de l'édifice où ils sont situés, avait à l'étage un logement où habitait une famille. Alors là, ils ont dit à la famille : Bien, on va avoir besoin des bureaux. Ils ont aidé la famille à se reloger. Puis Québec ne s'est jamais entendu avec le fédéral, donc ils ne l'ont jamais... ils ne l'ont pas eu, cet argent-là. Je pense qu'ils ont... l'ont eu un an plus tard. Mais, pendant un an, ils se sont privés de 2 000 \$ de loyer par mois. Les jeunes qui avaient... qui allaient être embauchés, ils n'ont pas eu leur emploi d'été, puis les aînés qui avaient besoin de ces services de menus travaux, bien, ils ne les ont juste pas eus.

En matière d'infrastructures routières, la première ministre a dit dans son allocution d'ouverture que, et je pense qu'elle a été inspirée de la mairesse de Longueuil, qui a fait mouche avec ça dans sa campagne électorale municipale en novembre dernier, on va réparer les choses qui sont... qui ont besoin d'entretien avant d'en construire d'autres. Et je pense que c'est une sage... une sage décision.

Bien, justement, j'en ai une, une infrastructure routière à réparer, Mme la Présidente, dans mon comté, le boulevard Taschereau à Brossard. Dès qu'on est à La Prairie, le boulevard Taschereau est parfait. Dans Longueuil, tout a été fait. En 2023 et en 2024, il y a eu deux kilomètres qui ont été faits, deux kilomètres dans un sens, les deux autres... les deux mêmes kilomètres dans l'autre sens. Dans le comté de La Pinière, il reste quatre kilomètres à faire dans chacun des sens. Bien, l'année passée, le ministère n'avait plus d'argent, donc ils ont bouché les trous. Cette année, ils ont encore bouché des trous. C'est épouvantable, les intersections sont épouvantables. Il y a des autobus qui passent là, là. On a la station Panama du REM. Tous les autobus se rabattent sur cette station. C'est épouvantable, l'état du boulevard Taschereau. Tout le monde m'en parle. Bien là, je suis rendue que je leur dis : Faites le 5-1-1, portez plainte. Là, j'ai su la semaine dernière qu'il y avait une analyse de peut-être avoir une intervention palliative. Je ne savais même pas que ça existait, une intervention palliative sur une route. Bien, j'espère... j'espère bien qu'on va l'avoir, puisque, là, les fonds vont arriver enfin du fédéral.

Je vous dirais, Mme la Présidente... Je pourrais vous parler des entreprises, les PME, qui ont besoin de prévisibilité autant pour les travailleurs, mais j'ai abordé le PEQ tantôt, mais autant pour les blocs d'énergie. Mon collègue député de Jacques-Cartier en parle depuis des années. On a besoin d'augmenter la croissance des PME avec l'énergie. La première ministre l'a dit. On aurait dit qu'elle venait de découvrir que les PME sont l'épine dorsale de notre économie dans toutes les régions du Québec.

Les services de garde. La première ministre a recyclé l'annonce de la conversion de 5 000 places de garde en places subventionnées. Est-ce que je fais erreur ou est-ce que l'engagement de 2022, c'était de toutes les convertir? Parce que moi, j'en ai plusieurs, propriétaires de services de garde privés qui sont prêts depuis longtemps à ce que ce soit converti puis qui ne comprennent pas qu'on construit des nouvelles installations puis qu'on ne convertit pas les leurs.

Mon temps achève, madame... mon temps de parole achève, Mme la Présidente, mais ce que je peux dire, c'est que l'ex-première ministre... l'ex-premier ministre et la première ministre actuelle sont tellement du pareil au même que je peux ici redire ce que j'ai dit dans ma réplique au discours d'ouverture de l'ex-premier ministre l'automne dernier.

Des Québécois en santé et en emploi qui ne mangent pas à leur faim ou qui ne peuvent pas se loger, ce n'est pas normal. Des enfants québécois qui n'ont pas d'enseignant qualifié dans leur classe à l'école, ce n'est pas normal. Des Québécois qui sont malades et qui ne peuvent pas se faire soigner, ce n'est pas normal. Des Québécois qui ont travaillé toute leur vie et qui ne peuvent plus se loger faute de revenus suffisants, ce n'est pas normal. Des milliers de Québécois vieillissants, en perte d'autonomie, qui n'ont pas de place en milieu d'hébergement, ce n'est pas normal non plus. Et des Québécois en perte d'autonomie qui restent dans leur domicile sans soutien à domicile, ce n'est pas normal. Des personnes obligées de laisser leur travail pour se consacrer à aider leurs proches à temps plein, qui s'épuisent, qui s'appauvrissent en faisant ça, ce n'est pas normal.

• (15 h 40) •

Et sous le bref règne de l'actuelle première ministre caquiste s'ajoute la fragilisation des EESAD, des organismes communautaires, des maisons de soins palliatifs, des OBNL en soins palliatifs et des ressources intermédiaires. Ce n'est pas la société québécoise que les bâtisseurs et bâtisseuses de la Révolution tranquille ont envisagée. Le filet social dont nous avons raison d'être si fiers, bien, il est rendu plein de trous.

La CAQ a renoué avec les déficits budgétaires. Elle a fait un déficit record l'année passée, a amené le Québec à une décote, ce qui ne s'était pas vu depuis 30 ans. Mon collègue de Nelligan l'a rappelé plus tôt aujourd'hui, l'arrivée

au... à son arrivée au pouvoir, la CAQ avait de l'argent plein les coffres grâce au surplus laissé par le gouvernement libéral. Ça allait bien. Elle pouvait distribuer, investir sans être trop regardante. Plus c'était gros, mieux c'était. Mais le résultat : il n'en reste plus, d'argent pour faire face aux défis énormes auxquels sont confrontés tant les Québécois au quotidien que l'État lui-même, des défis personnels insurmontables qui deviennent des défis collectifs de grande ampleur, des défis collectifs que des organismes communautaires tentent de soulager avec des moyens limités malgré la hausse de la demande, des défis collectifs qui se traduisent souvent, individuellement, par un stress intense, de la détresse, de la pauvreté et de l'épuisement.

Mme la Présidente, c'est la preuve concluante que le passé est garant de l'avenir, que la CAQ, c'est la CAQ, peu importe qui en est le ou la chef. Le bilan caquiste, c'est ça. En tout respect, lorsque la première ministre a conclu son discours en nous invitant à imaginer ce que pourraient être les quatre prochaines années avec un troisième mandat caquiste, ma réponse a été : Non, merci. Le Québec et les Québécois n'ont pas les moyens d'un autre mandat caquiste.

Motion formulant un grief

En conclusion, Mme la Présidente, je formule la motion de grief suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement [...] pour l'absence totale de mesures pour répondre à la crise de l'hébergement pour les aînés dans le discours d'ouverture.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, Mme la députée. Votre motion est reçue sous réserve de sa recevabilité.

Je suis maintenant prête à entendre un autre intervenant. Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, la parole est à vous.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. Je prends la balle au bond de l'excellent discours qui a été livré par ma collègue la députée de La Pinière, puis ça me fait penser que, c'est vrai, j'aurais pu commencer en recyclant ma dernière réplique sur le dernier discours inaugural par l'ancien premier ministre, le député de L'Assomption. Mais je sais que, Mme la Présidente, vous nous écoutez avec une grande attention et je veux que ce soit intéressant. Alors, je ne veux pas complètement répéter l'ancien discours, mais j'aurais pu, comme ma collègue, elle a fait, parce que, c'est vrai, il n'y a pas grand-chose qui a changé.

J'ajoute à ça, Mme la Présidente... Puis ça m'a vraiment fait réfléchir que c'est la première fois que je fais une réplique au discours inaugural à ce moment-ci de la session, avec seulement huit jours qu'il nous reste dans la législature. C'est inhabituel. Franchement, je dirais même que c'est étrange de le dire de cette manière. Mais, voilà, nous sommes rendus là. Puis, je dirais, c'est surtout révélateur du sérieux avec lequel ce gouvernement traite ses priorités. Tout est repoussé à la fin, malheureusement, comme s'il fallait absolument sauver les apparences au lieu de livrer les résultats, comme s'il fallait donner des cadeaux à la nouvelle première ministre, malheureusement, et attendre après sa nomination avant de commencer le travail pour vrai, quand nous sommes à la fin de cette session, à la fin de cette législature.

Et, pendant ce temps, bien, nos commissions, les travaux de l'Assemblée nationale, la planification et la qualité, je dirais, de l'action publique en paient le prix. On le voit avec le projet de loi n° 4, le projet de loi n° 23, le projet de loi n° 17 et tous les autres projets de loi potentiels que le gouvernement annonce, qu'ils vont déposer à la va-vite à la fin de cette session, pour lesquels même les deux premiers, Mme la Présidente, le 4 et le 23, on aura quatre jours et demi en étude détaillée pour les adopter, quatre jours et demi. C'est des projets de loi, des projets de société importants qui vont faire évoluer le Québec, qui sont là majoritairement pour la protection des personnes vulnérables. Alors, ce sont des projets de loi importants, et j'aimerais faire mon travail d'une façon rigoureuse, mais, quatre jours et demi, ce ne serait vraiment pas facile, même pour une session intensive.

Il faut le dire, là, c'est session intensive. On sait qu'on siège plus longtemps. On sait que c'est des travaux rigoureux. On... Vraiment, on pèse sur go parce qu'on souhaite compléter le plus possible la législation que nous avons tous commencée, pas uniquement pour le gouvernement, mais pour tous les collègues qui ont contribué à ces travaux, pour nous aussi. On a un intérêt de pouvoir aller jusqu'à l'adoption, qu'on vote pour ou qu'on vote contre. C'est sûr, on aimerait compléter nos travaux, mais c'est presque mission impossible, rendus où nous sommes actuellement. Encore une fois, je répète, quatre jours et demi pour adopter une loi, je ne sais pas si c'est possible. Mais, je peux vous dire, Mme la Présidente, vous pouvez compter sur moi, vous pouvez compter sur mes collègues de faire notre rôle, de faire de notre meilleur, d'aider à faire avancer notre société, parce que, je répète, plusieurs de ces projets de loi sont importants, ils vont faire avancer le Québec, et c'est ça qu'on souhaite collectivement. Mais j'ai des craintes. Permettez-moi d'avoir des craintes.

Alors, ça veut dire que... Je vous avoue que je me lève ici aujourd'hui en Chambre, et c'est avec un mélange d'ironie et de gravité, parce que... de l'ironie, je dirais, parce que, même, il faut même, quand même, le reconnaître, il est assez particulier de débattre un discours inaugural à ce moment-ci de la session, comme je l'avais mentionné d'emblée dans mon discours, avec seulement quelques jours qu'il nous reste devant nous, mais aussi de la gravité, parce que ce calendrier tardif n'est pas un simple détail procédural. Il dit quelque chose de plus profond sur ce gouvernement, et c'est : Lorsqu'il fait... il faut choisir entre la substance et la mise en scène, il choisit trop souvent la mise en scène. Tout est repoussé à la fin, calibré, retouché, préparé pour donner l'impression d'un nouveau départ.

Mais les Québécois ne jugent pas les opérations de relations publiques. Ils jugent le bilan. Et, après presque huit ans du gouvernement caquiste, ce bilan est lourd. Ce n'est pas un nouveau départ, ce n'est pas une rupture avec le passé, c'est la continuité d'un gouvernement fatigué, usé et beaucoup plus préoccupé par son image que par des résultats concrets sur le terrain. Les Québécoises et les Québécois n'ont pas besoin d'une nouvelle façade. Ils ont besoin d'avoir un État qui fonctionne. Ils méritent d'avoir un État qui fonctionne.

Puis, dans mon comté de Westmount—Saint-Louis, c'est un fait qu'il sait très bien. Je salue tous mes concitoyens, concitoyennes qui sont à l'écoute, parce que je sais qu'ils portent une grande attention à nos travaux qu'on fait ici, à l'Assemblée nationale, parce que, dans ma circonscription, les gens sont attentifs, ils sont engagés puis ils sont exigeants. Ils voient rapidement quand le gouvernement fait semblant d'agir au lieu d'agir vraiment et ils veulent des services publics efficaces. Puis ça, ce n'est pas juste le cas à Westmount—Saint-Louis, évidemment. Ils veulent une sécurité réelle. Ils souhaitent avoir des logements abordables. Ils souhaitent juste avoir accès au logement tout craché. Ils souhaitent avoir des institutions respectueuses de tous les Québécois, peu importe leur origine, peu importe leur langue maternelle, et ils souhaitent avoir un gouvernement, surtout, qui comprend que le quotidien des citoyennes et des citoyens ne se gouverne pas avec des slogans ou avec des promesses vides. Il gouverne... il se gouverne avec de la rigueur, et de la constance, et de le courage. C'est ça qu'un... C'est ça, la description d'un gouvernement responsable. Westmount—Saint-Louis s'attend que leur gouvernement met ce... met de l'emphase sur les priorités, puis les priorités sont l'économie, la création de richesse, au lieu d'un focus sur les discours divisifs pour distraire la population à un bilan désastreux.

Or, ce que nous avons devant nous aujourd'hui, c'est encore une fois la même logique. On retarde les décisions, on garde les annonces en réserve et on choisit le moment politique le plus avantageux. Puis on essaie de faire croire que c'est la Constitution... On l'a vu, quand nous avons fait le débat sur le projet de loi n° 13, on avait l'occasion de faire avancer le Québec avec des amendements qui auront... une répétition de la loi de Clare. C'est sûr, ça aurait été pas aussi étoffé, mais on aurait pu le faire. Et on a entendu le ministre qui a dit : Pas maintenant, on s'en vient avec quelque chose après. Mais l'après, c'était après trois semaines de prorogation, c'était après un discours inaugural.

• (15 h 50) •

Et, je répète, il nous reste quatre jours et demi pour adopter cette pièce de législation. Parce que, quand on attend à la toute fin pour agir, ce ne sont pas seulement les apparences qu'on protège. Honnêtement, ce sont les erreurs du passé que nous sommes en train de maquiller. Et, pendant ce temps, ce sont les travaux législatifs qui sont compromis, mais les organismes qui attendent du financement, les familles qui attendent des services et des citoyens qui attendent des réponses. L'Assemblée nationale n'est pas un décor qu'on ajuste selon les besoins de l'actualité. C'est l'endroit où le gouvernement doit être tenu responsable de ses choix. Et aujourd'hui ce gouvernement mérite vraiment d'être responsable... tenu responsable de son incapacité de gouverner, de son travail brouillon et de sa culture de rattrapage.

Le Québec ne peut pas se permettre un autre quatre ans de la CAQ, il faut le dire, Mme la Présidente, puis ça me désole de dire ça, parce que je comprends que c'est des mots qui... qui blessent, qui ne sont pas faciles à entendre, mais c'est la vérité. C'est la vérité, parce que c'est un gouvernement... Puis, tout le monde l'a dit, c'est le gouvernement qui... Finalement, on... ils sont étiquetés avec le triple D, le déficit, la décote et la dette. Il faut le dire, Mme la Présidente, c'est rare qu'on entend ça, même que, je veux dire, on n'a jamais entendu ça dans le passé, parce que, sur le plan économique et budgétaire, le constat est vraiment clair. Après sept ans de budgets déficitaires, ce gouvernement nous demande encore de lui faire confiance pour la gestion de nos finances publiques. Mais il faut être sérieux, Mme la Présidente, parce que la confiance, ça ne se décrète pas. La confiance se mérite. Elle se mérite par la prudence, par la cohérence et par la capacité de livrer sans improviser.

Or, ce que le Québec a vu, c'est une succession de dossiers mal gérés et mal préparés. Ils ont vu SAAQclic, qui est devenu le symbole de l'État qui a perdu le contrôle total des projets majeurs. Ils ont vu Northvolt soulever des questions fondamentales et très sérieuses en ce qui concerne la stratégie industrielle et des risques assumés en ce qui concerne la précipitation politique. Ils ont vu Flying Whales s'ajouter à cette liste des annonces qui soulèvent plus de questions qu'elles apportent des réponses. Ils ont vu aussi le dossier de LA Kings. Puis le dossier de LA Kings illustre une fois de plus cette étrange tendance de trouver rapidement des fonds pour ceux qui font du bruit politique et pas où nous avons sincèrement des besoins. Puis, des besoins, il y en a.

Et maintenant on voudrait nous faire croire qu'avec ce changement de premier ministre ça suffit à effacer cette culture de la dépense improvisée et de la gouvernance à courte vue. Ce n'est pas sérieux. La CAQ accumule les déficits, laisse les grands projets déraiser, brise les promesses et ne parvient pas à adresser sa propre crédibilité budgétaire. Il ne peut pas se présenter comme les gardiens de la rigueur. C'est tout le contraire. Le problème n'est pas seulement comptable, par contre, il est politique, il est administratif, il est moral, même, je devrais dire, parce qu'à la fin ce sont les contribuables qui paient pour les erreurs du jugement de ce gouvernement.

Et on le voit dans plusieurs dossiers, mais je vais rester restreinte dans les dossiers que je porte pour le Parti libéral du Québec, pour l'opposition officielle, comme le... comme la sécurité publique. Parce que le vrai problème, ce n'est pas seulement le manque d'anticipation et... c'est aussi et surtout le manque de moyens, je dirais. Ce gouvernement parle de fermeté, mais, honnêtement, sur le terrain, il coupe. Il coupe dans les effectifs. Il coupe dans la prévention. Il coupe dans la capacité de l'État à agir avant que les problèmes explosent. On peut bien multiplier les annonces, puis on en a vu, des annonces, mais, quand on retire les ressources et quand la sécurité publique ne s'améliore pas, bien, dans le fond, le résultat, c'est qu'elle s'affaiblit, point.

On parle, notamment, d'une coupe de 60 millions de dollars auprès de la Sûreté du Québec. On parle aussi d'une baisse importante de... du financement en prévention, avec une diminution de 42,8 % dans le budget comparativement à l'an passé pour les projets soutenus par les programmes et les mesures de prévention de la criminalité et d'atténuation

des risques des sinistres. Ce n'est pas anodin, Mme la Présidente. Ce sont des choix politiques concrets qui ont des conséquences sévères.

Pendant ce temps, on ne remplace pas adéquatement les policiers qui quittent pour la retraite. On laisse les services correctionnels avec des problèmes sérieux non réglés. Les agentes et les agents correctionnels travaillent toujours sans convention. Ça fait trois ans, depuis, qu'ils sont en attente. Quel manque de respect envers ces gens qui oeuvrent au sein de la sécurité publique! Leurs conditions de travail, honnêtement, sont... sont décriées.

Et, pendant tout... pendant que tout cela se dégrade, les drones, là, ils servent à faire entrer de la drogue et d'autres objets interdits dans les établissements. Puis c'est quoi, le résultat? Bien, le résultat, c'est que les groupes liés au crime organisé, bien, eux, ils peuvent encore gérer les activités criminelles depuis l'intérieur de leurs cellules confortables, parfois depuis des années, pendant que ceux et celles qui travaillent sur le terrain n'ont pas les outils nécessaires pour... pour reprendre le contrôle.

Et on oublie aussi la réinsertion sociale, parce que, dans le dernier budget et dernièrement, les annonces, c'est que le gouvernement a coupé partout dans la réinsertion sociale. On coupe ou on fragilise les services de réinsertion, alors que c'est précisément l'un des leviers les plus importants pour réduire les récidives. On le sait, c'est documenté. Ce n'est pas un registre, c'est l'accompagnement de nos récidivistes qui quittent, de soutenir les trajectoires de retour dans la communauté pour protéger durablement la communauté et la population. La sécurité publique, ce n'est pas seulement de punir après coup, c'est... c'est prévenir, c'est encadrer, c'est surveiller, c'est soutenir et, oui, c'est corriger. C'est donner aux policiers, aux agents correctionnels, et aux organismes, et aux intervenants les moyens pour faire leur travail.

Le gouvernement préfère les effets d'annonces aux investissements de fonds. On en reçoit, des communiqués de presse, à la tonne. Mais les Québécois, eux, ils vivent avec les conséquences des coupures. Ce n'est pas les communiqués de presse qui vont régler tout ça. C'est d'avoir du rigueur, du rigueur avec coeur, mais du rigueur pour comprendre les réalités sur le terrain, et le courage d'agir.

Motion formulant un grief

Cela, ça m'amène de parler de l'abolition de PSPNET. Puis, Mme la Présidente, vous allez me permettre de lire ma motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour avoir cessé le financement de PSPNET, un programme de thérapie en ligne, disponible en tout temps et partout au Québec, spécialement conçu pour les travailleurs d'urgence comme les policiers, les pompiers, les ambulanciers, les agents de détention, des répartiteurs d'urgence, les contrôleurs routiers, [et] les équipes en recherche et sauvetage.»

Je le mentionne, Mme la Présidente, parce qu'on l'a... on l'a vu. Puis on a eu un échange, moi et le ministre, lors des crédits budgétaires. On coupe carrément dans le programme de PSPNET. On le coupe malgré le fait que les réseaux confondus ont levé la main, nous ont envoyé des lettres à la tonne. Ils ont signé une pétition. Ils nous ont convoqués sans cesse pour dire : Heille! ne fais pas ça, ça fonctionne, on a besoin de ça, non seulement que ça nous aide, c'est une ressource spécialisée, un accompagnement précieux pour nous, avec des professionnels en psychologie, en matière de santé, qui ont une formation spécifique pour accompagner les gens de ce réseau ainsi que leurs familles. Mais le gouvernement n'a jamais fait la promotion de ça. Puis ça fait juste deux ans et demi depuis. L'ancien ministre de la Sécurité publique avait fait une belle annonce que nous... s'en vient avec ce programme de PSPNET, un programme, entre autres aussi, qui est spécifique pour nous, parce que c'est des ressources en français puis des ressources en français qui aident aussi les francophones à l'extérieur du Québec. Mais là, en coupant ceci, bien, voilà, malheureusement, on n'aura plus ça. Puis on le coupe sans avoir quelque chose qui le remplace.

Et j'entends ce que le ministre dit, on a quelque chose de plus gros, de plus important qui s'en vient. OK, j'en suis. Parfait. Il n'y a personne qui ne souhaite pas une amélioration de quelque chose qui existe. Mais on le coupe sans avoir quelque chose entre-temps. Ça fait qu'entre-temps on a un désert de services. Je comprends mal comment ça se fait qu'on fonctionne de cette manière. Ça fait qu'on voit encore une fois la même faiblesse. Puis, quand vient le temps de préserver les outils innovants liés à la prévention et à la compréhension des enjeux, bien, qu'est-ce qu'ils font, le gouvernement? Bien, ils nous démontrent encore, ils nous démontrent encore une fois qu'ils sont déconnectés total du terrain, puis ça me désole énormément. C'est difficile d'entendre puis de recevoir tous ces messages des gens vulnérables qui oeuvrent dans un domaine difficile, qui voient des situations humaines vraiment extraordinaires, que je ne pourrais même pas répéter ici, à la caméra. Ils ont besoin d'avoir cet accompagnement.

• (16 heures) •

Alors, j'espère, il y a quelque chose qui va changer. Ce n'est jamais trop tard. Écoute, il nous reste huit jours d'ici la fin de cette session. On se croise les doigts. Peut-être, il y a quelque chose qui va débloquer. Parce que la sécurité publique ne se limite pas à la réaction et aux communiqués de presse. Je l'ai déjà dit. C'est tellement important.

Puis, quand on affaiblit un outil sans mesurer pleinement les conséquences sur le terrain, sans même faire la promotion, comme je l'avais mentionné, on comprend que le gouvernement va encore une fois avoir du rattrapage à faire. Ça fait que c'était une décision non réfléchie qui ne reflète pas les besoins sur le terrain, et il va falloir qu'on rattrape, il va falloir qu'on s'excuse, il va falloir qu'on dise : Ah oui! on n'aurait pas dû faire ça. Parce que j'y crois, que ça va être de retour, parce que c'est essentiel. Puis on ne sait pas quand est-ce que ce qui va remplacer PSPNET va être disponible. Mais, je répète, c'est une réflexion d'un gouvernement brouillon. Le Québec ne peut pas se permettre un autre quatre ans de la CAQ, parce qu'il faut vraiment penser à la sécurité publique autrement. Mais je n'aurai pas le temps d'aller en détail là-dessus, Mme la Présidente, mais je souhaite dire que les citoyennes et les citoyens n'ont pas besoin d'avoir un gouvernement qui se présente dur seulement quand il est tard, ils ont besoin d'un gouvernement compétent dès le départ.

L'autre dossier que je pense important à soulever, Mme la Présidente, c'est 2SLGBTQIA+, parce que le bilan de ce gouvernement est également très préoccupant. D'abord, il y a eu un geste symbolique politique très important : ils ont aboli le ministre responsable du dossier et ils ont mis ce dossier, le bureau de lutte, sous la responsabilité d'un secrétariat sous la responsabilité d'un ministère. Bien, on comprend très bien le message. Quand on fait ça, bien, on lève le poids politique et la visibilité. Et c'est remarqué, et ça fait mal, et, dans le contexte où les besoins de cette communauté augmentent, ce n'est pas anodin.

Puis là on pourrait aller en détail pour le comité de sages. Quelle erreur totale! Une dépense de presque 1 million de dollars de l'argent des Québécois qu'on aurait pu investir dans nos organismes communautaires qui oeuvrent au sein de ces communautés puis ces personnes vulnérables. Parce que, franchement, les communautés n'ont pas besoin qu'on les observe à distance comme l'objet d'étude. Ce n'est pas ça qu'ils sont. Ils ont besoin d'avoir un État qui finance, qui protège, qui écoute puis qui agit. Et ce n'est pas juste moi qui le dis, Mme la Présidente, c'est les organismes qui le disent, c'est les intervenants qui le voient et c'est aussi les familles qui le vivent. Dans une société qui se dit ouverte, l'inclusion ne peut pas être une décoration gouvernementale. Ça ne peut pas juste être un beau discours au bon moment. Elle doit se traduire en services accessibles, en sécurité, en formation puis en prévention de la violence et en financement adéquat des organismes, un appui concret aux jeunes, aux familles et aux personnes vulnérables.

Je répète encore une fois, à Westmount—Saint-Louis, ces enjeux résonnent d'une façon très concrète. Notre circonscription est urbaine, est bilingue, est diverse, est civique, est particulièrement attentive à la qualité de l'action politique. Ils savent distinguer une annonce d'un vrai service et ils n'acceptent pas quand les institutions jouent avec... quand le gouvernement joue avec les institutions pour le simple bénéfice de l'image politique. Ils veulent des résultats sur le logement, sur la sécurité urbaine, sur l'accessibilité, sur la mobilité, sur l'itinérance et sur la qualité de vie dans les quartiers, les services de proximité, les services publics qui sont au rendez-vous, et ce n'est pas le cas. On a seulement vu nos services publics dégénérer et on n'a vu rien de neuf, après le discours de notre nouvelle première ministre.

I have five universities in my riding, and our universities have been attacked, they've been weakened. Not just McGill and Concordia, we've seen it. Avec l'Université du Québec à Montréal, l'ETS, HEC. I'm fortunate to have all of these universities in my riding. And they've been attacked and weakened when academic freedom is even more essential and more important than ever. My citizens have had to live with divisive legislation that not only divides our community, but weakens our society. Just look at the constitutional project that this Government is having us debate in this House. It's a project that sidelines minorities. It's a project that did not include all Quebecers from the beginning, and it creates conflict instead of protecting people. And what we need is a government that's going to defend our schools, that's going to defend our rights and our place in Québec's society. Quebecker's rights, safety and services are not an option, and they're not negotiable.

Au fond, ce discours inaugural pose une question très simple. Après presque huit ans, qu'est-ce qui a réellement été réglé? Qu'est-ce qui, véritablement, a été amélioré? La réponse, trop souvent, c'est la même : Trop peu, trop tard. Trop peu pour les familles qui attendent, trop peu pour les citoyens qui supportent des conséquences de la mauvaise gestion budgétaire. Il est trop tard pour convaincre les Québécois et les Québécoises qu'un nouveau visage suffit à corriger un vieux problème. Les Québécoises et les Québécois méritent mieux que des gestes de dernière minute. Ils méritent un État solide, prévisible, respectueux et responsable. Ils méritent un gouvernement qui ne confond pas le changement d'image avec le changement de cap. Ils méritent un vrai travail de fond, pas une opération cosmétique, pas ce qu'on a vu dernièrement. On ne peut pas duper les Québécois, on ne peut pas les prendre pour des valises, ils comprennent qu'est-ce qui se passe. Le Québec ne peut pas se permettre un autre quatre ans de la CAQ. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Votre motion est déposée mais sous réserve de sa recevabilité.

Je cède maintenant la parole à M. le député d'Arthabaska.

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci, salutations aux collègues. Ça me fait plaisir de prendre la parole, aujourd'hui, en réponse au discours d'ouverture de la première ministre, discours d'ouverture qui se veut un discours d'ouverture d'une nouvelle première ministre, mais d'un même gouvernement. Puis je pense que le fond de l'enjeu, il est là.

On parle souvent... la première ministre se plaît à dire qu'elle amène un vent nouveau, qu'elle change les choses, mais, au bout du compte, on sait très bien que c'est le même gouvernement dont il est question, le même parti qui est au pouvoir, qui a dit une chose et fait son contraire, avec les mêmes personnes autour de la table au Conseil des ministres. C'est un gouvernement qu'on connaît déjà. On en a fait l'expérience pendant huit ans. Cela dit, on a un exercice important à faire, de bilan, aussi, lorsqu'on répond à un discours comme celui-là, pour voir ce que ce gouvernement a fait pour la population, au Québec, pour les Québécoises et les Québécois, qu'est-ce qu'il reste de ces huit années de CAQ et qu'est-ce qu'on souhaite pour les années qui s'en viennent, pour pouvoir savoir... On sait où on s'en va, c'est important de savoir d'où on vient. Et, en ce sens, moi, j'aimerais parler de partenariat, parce qu'on a affaire à un gouvernement qui, en 2018, en 2022 aussi, lors des campagnes électorales, disait vouloir s'inscrire en partenariat avec différents éléments de la société civile, avec les municipalités, avec les entreprises, avec les organismes communautaires, un partenariat large avec la société québécoise.

Est-ce que ce fut le cas? Évidemment, on a de sérieuses raisons d'en douter. Il y a eu des gros problèmes au cours des dernières années. On l'a vu à peu près partout. Moi, je vais commencer avec le partenariat avec les villes.

Est-ce qu'on a eu un gouvernement, au cours des dernières années, qui a été un partenaire des municipalités au Québec? On peut commencer en parlant de normes, des normes qui sont de plus en plus restrictives, qui ne sont pas adaptées à chacune des municipalités. Moi, c'est ce que j'ai entendu beaucoup sur le terrain. Puis évidemment, dans la réplique au discours que je présente aujourd'hui, je m'inspire énormément des rencontres que j'ai eues avec des membres de la société civile, avec des représentants des villes, des villages. Il y en a beaucoup dans ma circonscription, qui est très diversifiée, en ce sens, et je m'inspire de ça aujourd'hui. Donc, lorsqu'on parle de normes, moi, ce que j'entends sur le terrain, c'est qu'on a des normes encore plus restrictives qu'on avait, qui ne sont pas adaptées aux différentes municipalités.

Si on se fie au rapport de l'UMQ, il y a une augmentation des exigences gouvernementales, au cours des 10 dernières années, qui a entraîné des coûts supplémentaires qu'on estime, pour les municipalités, entre 900 millions et 1,5 milliard de dollars par année pour le milieu municipal. Ça, c'est une augmentation de 28 % à 40 % du total des coûts. C'est énorme. C'est un fardeau énorme que doivent porter les municipalités à l'heure actuelle, pour un gouvernement qui a été en campagne électorale en disant : Nous, on va réduire le fardeau réglementaire, on va réduire le fardeau administratif. Il y a quelque chose d'antinomique, il y a quelque chose de contradictoire dans ce qu'il y a comme résultat sur le terrain. • (16 h 10) •

Parlons, justement, de la reddition de comptes. Plusieurs villes et municipalités ont dénoncé l'augmentation de la reddition de comptes. Moi, je sais qu'il y a des représentants des municipalités qui m'ont dit, dans ma circonscription, dans Arthabaska et dans L'Érable, qu'ils ne sont pas en mesure de faire, lorsqu'on parle de la relation avec le gouvernement et la reddition de comptes, ce qu'une personne pouvait faire il y a 15 ans, et qu'aujourd'hui on aurait besoin de trois ressources, lorsqu'on parle de ressources humaines, pour pouvoir faire le même travail. Il n'y a plus de plaisir, en ce moment, dans les municipalités à faire cette reddition de comptes là, s'il y en a déjà eu, mais c'est un fardeau qui est de plus en plus lourd à porter.

On dit que la reddition de comptes est devenue exagérée. Il y a eu des... un paquet de règlements qui ont été mis en place, qui freinent la réalisation des projets. On demande toujours plus aux municipalités pour justifier l'utilisation des ressources. On ne fait plus confiance aux partenaires municipaux. Moi, c'est ce que j'entends beaucoup sur le terrain. C'est nécessaire, la reddition de comptes, qu'on se comprenne bien. Il faut qu'on sache comment les deniers publics, comment l'argent des contribuables est utilisé, mais il faut aussi qu'on fasse confiance à nos partenaires pour pouvoir être le plus efficace possible sur le terrain. Ce n'est pas ce qu'on a vu avec la relation entre la CAQ et les municipalités au cours des dernières années. L'Union des municipalités du Québec nous apprend, dans un rapport, que ça coûte 330 millions de dollars aux villes pour remplir la paperasse. Seulement ça, encore une fois, c'est un fardeau énorme, et, ces ressources-là, on pourrait les mettre ailleurs.

Si on parle d'accessibilité aux programmes, de prévisibilité aussi, beaucoup de situations problématiques ont été dénoncées sur le terrain. Les municipalités, comme les entreprises, cherchent à réduire l'incertitude, avoir un financement qui est prévisible, pouvoir naviguer dans les programmes, comprendre ce qui est disponible pour les municipalités pour... à Québec. On veut une information substantielle sur les transferts, les programmes, les subventions, qu'ils soient... qu'ils soient accessibles, qu'ils ne soient pas centralisés ou appliqués de façon incohérente. On se rend compte que les programmes se sont multipliés, puis naviguer pour y avoir accès est rendu extrêmement compliqué pour les municipalités. Encore là, on n'a pas vu de partenariat constructif entre le gouvernement et les municipalités. Ça fait partie aussi du legs d'un gouvernement caquiste qui disait vouloir, encore une fois, faciliter la vie de ses partenaires, dont les partenaires municipaux.

Partenaire des régions, est-ce qu'on a eu un gouvernement, à la CAQ, qui a été un partenaire des régions? Bien, ce n'est pas ce qu'on entend sur le terrain. Ce qu'on entend, c'est qu'on a eu un gouvernement qui a voulu faire du mur-à-mur, qui s'est adressé aux régions comme si la réalité régionale était la même de la Gaspésie à l'Abitibi, en passant par Montréal ou la Capitale-Nationale, du Saguenay jusqu'à Arthabaska-L'Érable. Ce n'est pas le cas puis ce n'est pas la création d'un conseil des régions qui va changer la donne. C'est un... Pour nous, ce conseil-là est un conseil qui est essentiellement partisan, cosmétique à la limite, une initiative que certains diraient typiquement caquiste, où là on a peut-être voulu satisfaire des députés qui n'avaient pas eu accès au Conseil des ministres, pour leur donner un certain rôle, alors que, pour nous, il y a lieu de douter des résultats que ça pourrait amener, une initiative comme celle-là, concrets, pour les gens sur le terrain.

Parce que chaque région au Québec a sa particularité, chaque région a des besoins qui sont particuliers. On doit comprendre ces régions-là à la pièce, il faut le dire comme ça. On ne peut pas y arriver avec du mur-à-mur. Donc, le Parti québécois s'engage à redonner un véritable pouvoir aux régions et ne pas réunir uniquement les députés de régions autour d'un comité sans pouvoir décisionnel et sans véritable moyen d'agir. Et c'est ce qu'on déplore avec le conseil qu'on a vu.

De toute façon, on aurait bien pu dire : On va laisser... on va juger l'arbre à ses fruits puis on va laisser la chance au coureur, mais on vient d'annoncer ça, dans les dernières semaines, à la fin d'un gouvernement. Et évidemment la donne sera complètement différente l'automne prochain. Pourquoi ce genre d'initiative là n'a pas été appliqué avant? Pourquoi on aurait fait du mur-à-mur pendant huit ans de caquisme puis, dans les dernières semaines, là, on aurait pris les régions au sérieux avec un conseil des régions qui serait véritablement efficace? On a de sérieux doutes là-dessus. On ne pense pas que c'est la voie à suivre.

Partenariat avec les PME, avec les entreprises, là, j'en aurai long à dire, puis évidemment le temps est limité. Moi, je viens d'une circonscription, Arthabaska-L'Érable, où on se plaît à dire qu'on est un peu un berceau des PME, un berceau des entreprises, beaucoup d'entreprises qui font rayonner notre région partout au Québec. Des gens qui se lèvent tôt, qui travaillent fort, qui font preuve d'initiative, dans toutes sortes de domaines : bois franc, évidemment, on parle... travail du métal, entretien, secteur du... acéricole aussi, évidemment, agriculture. Je comprends les agriculteurs là-dedans, ce sont des entrepreneurs, et là, encore une fois, on avait des attentes importantes par rapport au gouvernement. On

espérait un gouvernement qui serait un véritable partenaire, qui pourrait diminuer, encore une fois, le fardeau administratif et le fardeau fiscal pour permettre aux entreprises de travailler. Et ce que j'entends sur le terrain, c'est que ce n'est pas ça qui se passe. Concrètement, les entreprises me disent : Moi, j'ai l'impression que le gouvernement, non seulement n'est pas un partenaire, mais c'est quasiment un adversaire. Puis ça, à tel point qu'on est nerveux quand on voit un agent du gouvernement se présenter à l'entreprise. On essaie d'éviter de parler aux représentants du gouvernement. On en a presque peur.

On va parler... on peut parler de normes, règlements, on peut parler de normes environnementales. Lorsqu'on parle de la... de la discussion ou la collaboration avec le ministère de l'Environnement, parlez-en aux agriculteurs, parlez-en aux entrepreneurs, de ce qu'ils pensent des normes qu'ils doivent respecter puis surtout de l'accompagnement de l'État qui devrait être là pour appuyer les entreprises qui doivent respecter les normes. Puis moi, ce que j'entends, c'est qu'il y a un paquet de règlements, un paquet de restrictions administratives, un fardeau administratif qui augmente, qui devient un véritable casse-tête pour les PME puis les entreprises au Québec. C'est bon pour ma région, mais j'ai rencontré, évidemment, les entrepreneurs partout au Québec, de toutes les régions, qui disent à peu près la même affaire : reddition de comptes qui n'en finit plus, information à valider en permanence. On essaie d'appeler quelqu'un au ministère, personne qui répond au téléphone. On veut corriger un formulaire, pas capable d'y arriver. On remplit un formulaire pour un programme, on donne toute notre information, numéro d'assurance sociale, adresse, nom, date de naissance, on se retourne, on veut avoir accès à un autre programme dans un autre ministère, on remplit essentiellement le même formulaire, mêmes informations qu'on donne, qu'on partage. C'est comme ça jour après jour pour les entrepreneurs. Est-ce qu'on voit là un partenariat entre l'entreprise et le gouvernement? Évidemment, poser la question, c'est y répondre.

On peut parler de sondages qui ont été réalisés puis qui en disent long. FCEI, qui a réalisé un sondage, en 2025-2026, auprès de 500 propriétaires d'entreprises : neuf propriétaires de PME québécoises sur 10 ne seront pas convaincus que le gouvernement comprend l'impact des pressions financières, réglementaires et opérationnelles qui pèsent sur leurs entreprises. Parlez-moi de déconnexion, on en a un témoignage juste ici. Autre sondage aussi, de la même firme, auprès de la population : 59 % des répondants qui ont indiqué que les décisions économiques du gouvernement n'inspirent pas confiance. Ça fait un beau partenariat, ça. On n'a plus confiance dans nos gouvernements, dans nos ministères, ce qui fait, encore une fois, que les entreprises évitent d'avoir des relations avec le gouvernement parce qu'ils ont presque peur du résultat.

Programmes de formation, c'est intéressant, là, parce que là, on dirait, on a une occasion d'appuyer nos entrepreneurs pour aller chercher de la main-d'oeuvre, par exemple. Puis, encore là, les gens ne savent même pas qu'il y a des programmes qui existent. FCEI, qui a publié un rapport la semaine dernière, 34 % des PME québécoises connaissent les programmes de formation de la main-d'oeuvre qui existent, 27 % d'entre elles n'ont aucune idée de leur existence. Ils ne savent pas que... ils ne savent pas qu'il y a des programmes qui existent, qui pourraient les aider, les accompagner pour former de la main-d'oeuvre, pour avoir accès à de la main-d'oeuvre. On aurait une occasion d'être un partenaire et on ne saisit même pas cette occasion.

Et là, dans une autre optique, parce que je vois le temps qui file, mais aussi en parlant de partenariat, j'aimerais qu'on parle du partenariat avec le gouvernement fédéral. Alors là, c'est autre chose, là, on n'est pas tout à fait dans la même dynamique, hein? Vous savez qu'il y a une nouvelle approche, dit-on, de la première ministre, qui dit ne pas vouloir déchirer sa chemise d'emblée lorsqu'on parle des relations avec Ottawa, qui dit voulait avoir une approche plus collaborative. Ça a été aussi les propos du nouveau ministre des Relations canadiennes. Qu'est-ce que ça veut dire, ça? Qu'est-ce que ça veut dire pour les demandes du Québec pour qu'on puisse obtenir le minimum qui nous est dû à l'intérieur de cette fédération?

Là, on se targue de pouvoir obtenir des ententes administratives sur des montants qui devraient d'emblée nous être accordés parce que c'est notre argent. On a des ententes dans des dossiers qui traînent depuis plusieurs années et qui ont traîné à ce point qu'il y a un... qu'il y a un impact sur les coûts des projets qui sont associés à ces ententes. Parlez-en aux gens qui portent le projet du tramway dans la Capitale-Nationale, ce que ça fait quand on retarde la réalisation, la... retarde des ententes comme celles-là parce que le gouvernement fédéral empiète dans nos compétences. On veut avoir accès à notre argent à Ottawa, et là on dit qu'on veut changer d'approche, travailler de façon collaborative avec Ottawa, de... on veut collaborer avec Ottawa. Et qu'est-ce que ça va nous donner?

• (16 h 20) •

Il y avait 21 demandes que le gouvernement Legault, ce gouvernement, je le rappelle, parce qu'il s'agit bien du gouvernement Legault-Fréchette, c'est huit ans du gouvernement de la CAQ... Il y avait 21 demandes qui étaient le fondement de la troisième voie caquiste quand on parlait des relations entre Québec et Ottawa. Il y a eu zéro, zéro gain qui ont été réalisés à ce niveau-là. Et là la question qui se pose, évidemment, c'est : Va-t-on réaliser, à la CAQ, que c'est un échec, que la troisième voie est un échec et que la nouvelle approche de la nouvelle première ministre, essentiellement, c'est l'approche du Parti libéral? Je l'ai déjà dit, je le répète, c'est le Parti libéral 2.0. Évidemment que les gouvernements de Philippe Couillard et Jean Charest ou les anciens premiers ministres ont cherché aussi à obtenir parfois des ententes administratives ou cosmétiques avec Ottawa, mais, sur le fond, on ne parlait jamais de rapatrier des pouvoirs. On ne parlait jamais de demandes traditionnelles pour la culture.

Quand on a obtenu des gains significatifs ou structurants à l'intérieur de la fédération canadienne, et ils sont très rares, c'était lorsqu'il y avait un mouvement souverainiste qui était fort ou lorsque le Parti québécois était au pouvoir. Puis j'ose le dire, j'ose le dire. Ça a été le cas pour l'entente Canada-Québec en immigration en 1991, après l'échec du lac Meech, quand le mouvement souverainiste était en pleine ébullition. Ça a été la même chose pour la main-d'oeuvre, en 1997, gouvernement du Parti québécois, les commissions scolaires avec la première ministre Marois, Pauline Marois. Et ça a été... ça a été des gains qui étaient importants, parce que, quand le Québec relève la tête, se redresse avec un

rapport de force, il est possible parfois d'obtenir quelque chose. Moi, ce que j'ai... ce que je crains, puis je ne suis pas le seul, c'est de voir un parti qui dit changer d'approche pour se limiter à des gains administratifs et cosmétiques. Puis ça, ce n'est pas dans l'intérêt de la nation québécoise.

Motion formulant un grief

Évidemment, je pourrais continuer longtemps là-dessus. Le temps file. Et je vais terminer avec une motion de grief, si vous me le permettez, Mme la Présidente. Alors, dans cette idée du partenariat qui n'a pas eu lieu entre le gouvernement et l'ensemble de la société civile, j'oserais le dire comme ça :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour avoir manqué à ses responsabilités à titre de partenaire des municipalités, des entreprises, des organismes et de la société civile dans son ensemble.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Merci.

Je cède maintenant la parole à M. le député de Taschereau.

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : Merci, Mme la Présidente. Très heureux d'être ici aujourd'hui avec vous, avec les collègues, pour intervenir sur le discours d'ouverture de la première ministre. Je l'ai bien écouté, c'est un discours... On espérait de grands changements, je pense, les gens s'attendaient à des gestes de rupture forts. On voulait... On s'attendait, en fait... Plusieurs, même, analystes, en fait, discouraient à essayer de tenter des interprétations de ce qu'on allait éventuellement entendre de la bouche de la première ministre, sur les propos qu'elle devrait tenir, sur les promesses qu'elle devrait faire, sur les engagements, sur la vision qu'elle devrait proposer aux Québécoises et aux Québécois pour essayer de marquer une différence, une rupture avec le gouvernement précédent. On s'en souvient, l'ancien premier ministre était... En fait, le gouvernement sous le leadership de l'ancien premier ministre, je vais le dire comme ça, était au plus bas dans les sondages, et on... tous les analystes s'entendaient pour dire qu'il devait y avoir des gestes de rupture forts pour signifier aux Québécoises et aux Québécois que ce n'était plus le même gouvernement, ce n'était plus le même parti.

Alors, on regardait ça nous aussi avec attention en se disant : Bien, on aura peut-être des changements importants sur plusieurs enjeux qui nous tiennent à coeur et qui tiennent à coeur aussi aux Québécoises et aux Québécois en ce qui a trait notamment au coût de la vie, en ce qui a trait aux enjeux de transport, à l'habitation. En fait, je nomme simplement ces trois sujets-là, puis ce n'est pas... ce n'est pas de façon innocente, Mme la Présidente. Vous savez que le coût de la vie nous rattrape tous et toutes puis particulièrement les Québécois qui ont... qui n'ont pas la chance d'avoir des salaires élevés. Et, vous savez, les trois principaux postes budgétaires des familles québécoises, je le répète souvent, mais je vais le redire encore, ce sont, dans l'ordre, le logement, les transports puis l'alimentation.

Et, sur les... sur l'habitation, évidemment, c'est un poste budgétaire qui peut occuper idéalement 30 % du budget. C'est ce qu'on souhaite à tout le monde. La plupart des gens s'entendent pour dire que, quand le logement ne représente pas plus que 30 % de ton budget, bien, tu as de la place, tu as de l'espace budgétaire pour être capable de faire le reste de ta vie, au niveau de l'alimentation, des transports, des activités de loisir, etc. Malheureusement, c'est un poste qui est souvent plus élevé que 30 % pour la grande majorité des Québécoises et des Québécois, qu'on soit locataire ou qu'on soit propriétaire. Parce que quand... même quand on est propriétaire, on est locataire d'une banque, souvent, donc... et c'est un poste qui est incompressible. Vous savez très bien, Mme la Présidente, ce qui se passe, si on ne paie pas son loyer ou si on ne paie pas son hypothèque, hein? Le propriétaire va nous expulser après une décision assez rapidement rendue par le Tribunal administratif du logement. Même chose aussi si on est propriétaire, évidemment, la banque va assez rapidement saisir notre maison pour défaut de paiement.

Le deuxième poste budgétaire, c'est les transports, je le disais tantôt, et j'espérais... j'espérais de grands changements. Je vais élaborer un petit peu plus là-dessus, mais juste terminer la logique, en fait, c'est qu'à la fin, les transports, c'est aussi un poste assez incompressible. En tout cas, du moins, c'est difficile pour beaucoup de personnes de compresser ce poste budgétaire là. Il faut se déplacer pour pouvoir aller étudier, il faut se déplacer pour aller travailler, pour aller chercher notre salaire. Et donc, si on n'a pas d'offre de transport collectif, notamment, à proximité de chez soi, une offre qui soit suffisante, bien, c'est difficile de dire : Je ne prendrai plus ma voiture, je vais prendre le transport en commun. Pour beaucoup de personnes, malheureusement, au Québec, puisque, dans les années... À partir des années 60, 70, on a construit vraiment en mode étalement urbain puis on a créé des quartiers qui sont fortement dépendants de l'automobile. Et je ne parle même pas... Là, je parle un peu d'une perspective, un peu, de banlieue, mais, si on pense plus largement aux régions ou dans les villes plus petites, les villages où il n'y a absolument pas d'offre de transport collectif, bien, vous imaginez bien que ce poste budgétaire là est totalement incompressible.

Donc, quel est le poste qui finit par écoper? C'est l'alimentation. L'alimentation... on peut couper sur l'alimentation. On peut manger moins, on peut manger moins bien, on peut courir les aubaines. On peut... Il y a toutes sortes d'alternatives, là, mais généralement, ça ne se fait pas à l'avantage de la santé des familles québécoises. C'est sûr que la qualité ou la quantité risque moins d'être au rendez-vous quand on coupe dans le budget de l'alimentation. Évidemment, on peut couper le superflu, les restaurants, des choses comme ça, mais, une fois que ça, c'est fait puis qu'on tombe dans le budget de l'épicerie, là, on commence à avoir des difficultés à rester en bonne santé. Et ça, ça touche malheureusement de plus en plus de familles québécoises, et donc leurs enfants aussi, qui ont de plus en plus de difficulté

à arriver à l'école concentrés, à être aptes à bien écouter et à bien apprendre à l'école. C'est une difficulté qu'on voit de plus en plus. Puis vous le savez, vous le voyez comme nous aussi, le nombre de personnes qui, malheureusement, fréquentent les banques alimentaires est en constante augmentation.

Donc, je reviens sur le transport. On s'attendait à ce que la ministre... la première ministre, dans le fond, nous offre un peu de répit, hein, offre du répit aux Québécoises et aux Québécois. Malheureusement, si le début de son discours était quand même intéressant, on est revenu, quand même assez rapidement, dans les vieilles chaussures du gouvernement qui l'a précédée. Évidemment, on peut... je dois quand même souligner l'appui rapide au tramway de Québec. Il y a une volonté ferme de continuer ce projet-là, et toute mesure qui va venir soit accélérer, soit garantir la réalisation du projet qui a été ralenti pendant sept ans par le gouvernement de la CAQ, bien, on va le prendre. Si on peut rattraper, un petit peu, le retard puis les incertitudes que le gouvernement de la CAQ a elle... à lui-même laissé entendre dans l'espace public, on va les prendre, ce sont de bonnes nouvelles.

Moi, je me souviens d'un passé pas si lointain où on remettait en doute, ici même, à Québec, dans la région de la Capitale-Nationale, on remettait en doute ce projet-là. Heureusement, aujourd'hui, on a un gouvernement qui semble avoir vu un peu plus la lumière et appuie ce projet-là. Tant mieux, on va le prendre, puis on va le prendre en 2033, s'il faut attendre 2033, plutôt que 2026 comme prévu initialement. C'était ça, au début, le projet. On aurait pu rouler dedans cette année, Mme la Présidente. Mais non, il va falloir attendre sept ans. Mais bon, les choses commencent à se placer, les choses commencent à se confirmer. On va le prendre. On va le prendre, puis c'est un projet qui est important pour la ville de Québec, qui est bon pour la région de Québec aussi, parce que chaque personne qui utilisera le tramway, ou qui utilisera le vélo plus le tramway, ou qui utilisera sa voiture plus le tramway, ou qui utilisera le transport en commun par bus puis le tramway pour se rendre à son travail ou à l'université ou au cégep, bien, c'est une personne de moins qui est dans le trafic. Ça va laisser de la place aux autres, qui n'ont pas le choix d'utiliser leur automobile, jusqu'à tant qu'on développe un réseau de transport en commun encore plus robuste et qui couvre encore plus large dans la grande région de Québec. Mais c'est un bénéfice pour tout le monde. C'est un bénéfice pour tout le monde, et on va le prendre. À chaque fois qu'on peut avancer un peu, on va le prendre.

La première ministre aussi a ouvert la voie à des initiatives que Québec solidaire avait mises de l'avant à plusieurs reprises, hein? Justement, dans le fameux discours sur le troisième lien, et j'y reviendrai plus précisément, on disait souvent, là, puis j'ai moi-même participé à cette discussion-là de façon très active depuis plusieurs années, je disais et... nous disions, donc, que plutôt que de penser à, par exemple, un troisième lien pour des enjeux... pour des raisons... ou, en fait, sous des justifications un peu loufoques de sécurité économique... puis je dis «loufoque» parce que, pour l'instant, il n'y a aucune étude qui est venue démontrer la pertinence de cet argument-là, il n'y a aucune science derrière ces arguments-là. Ce sont des oui-dire qu'on a raccrochés à gauche et à droite et on en... on monte ça pour en faire un argument. À force de le répéter, ça devient une espèce de vérité, du côté du gouvernement, mais aucune étude pour soutenir cet argument-là.

• (16 h 30) •

Et donc, on disait souvent, je disais souvent : On devrait travailler sur d'autres choses avant de travailler sur un troisième lien. Travaillons sur des gains à court terme pour les gens de Québec et de Lévis, pour les gens de Bellechasse, pour les gens de Lotbinière. Il y a moyen d'améliorer la fluidité, même automobile, en plus du transport en commun, entre les deux rives, notamment en travaillant sur les fameux spaghettis, là, les échangeurs au nord et au sud du... des deux ponts que nous avons, le pont Pierre-Laporte, le pont de Québec. On le sait, là, c'est quoi, la réalité. C'est quand ça commence à converger dans cette espèce de spaghetti là que ça commence à congestionner le matin. Bien, c'en est une, façon, finalement, de régler l'enjeu de la fluidité de la circulation automobile en heure de pointe.

Même chose aussi pour une solution qui mérite d'être étudiée, et la première ministre s'est dite ouverte à cela aussi, d'étudier la possibilité de mettre une voie réversible sur le pont Pierre-Laporte. Ça, c'est une bonne idée. On augmente la capacité routière avec une infrastructure déjà existante.

Et pour l'enjeu de la sécurité économique, elle a aussi parlé de l'abaissement du tablier du pont de Québec. Parce que, rappelons-nous, le pont de Québec appartient au gouvernement fédéral depuis quelques années. Le gouvernement du Québec en est... est locataire du tablier et, donc, paie un loyer, mais aussi, il est responsable de l'entretien de ce tablier-là. Il a proposé une première version de tablier qui était, somme toute, identique à celui qu'on a actuellement, entièrement en béton, trop lourd, mais surtout, il ne l'abaissait pas. Si on l'abaisse, avec des technologies aussi qui permettraient de l'alléger, ça nous permettrait, Mme la Présidente, d'y faire passer, éventuellement, des camions, parce que les camions sont interdits sur le pont de Québec pour des questions de largeur de voies puis de hauteur, à cause des poutres qui sont en diagonale sur la structure. Et donc, si on abaisse le tablier, on gagne de l'espace en hauteur, notamment, et on peut y faire circuler des camions. Donc, adieu argument de sécurité économique. On a quelque chose, là, qui est tout à fait pertinent, et ça, Mme la première ministre l'a dit.

Malheureusement, dans la même phrase, dans la même annonce, dans le même discours, elle a dit : Je veux aussi travailler sur un projet de troisième lien à l'est. Ah! c'était si bien parti, Mme la Présidente, je pensais qu'on l'avait, cette espèce de rupture avec les anciennes mauvaises idées en transport du gouvernement du premier ministre précédent. Mais non, il fallait ramener ce projet de troisième lien, hein, parce que c'est dans l'ADN de ce parti-là. On se souvient des ministres qui pleurent lors de l'annonce de l'abandon du projet de loi... du troisième lien autoroutier. Alors, on y revenait, malheureusement, troisième lien à l'est, un projet plus grand que le Golden Gate. Vous savez, ce projet mythique, là, ce pont mythique qu'on a dans la baie de San Francisco, un immense projet qui coûterait, selon les dires du ministre de l'Économie, qui doit bien savoir compter un peu, j'imagine, s'il est ministre de l'Économie, qui disait... pendant la course à la chefferie de la CAQ, qui disait que ce projet-là pourrait coûter jusqu'à 20 milliards de dollars, Mme la Présidente. Quel gaspillage éhonté d'argent. Quel gaspillage éhonté.

Pendant ce temps-là, la première ministre, elle, ne parle pas du métro de Montréal. Le métro de Montréal, c'est une belle infrastructure dont on s'est doté au Québec il y a longtemps. Je vois que ça fait sourire ma collègue en face. Le métro de Montréal, c'est l'infrastructure de transport la plus achalandée au Canada. Imaginez, Mme la Présidente, 800 000 personnes chaque jour qui se déplacent dans le métro de Montréal. En Amérique du Nord, là, il y a une infrastructure de transport qui est plus achalandée que celle... que le métro de Montréal, c'est le métro de New York, qui est le plus achalandé. Au Canada, c'est le métro de Montréal. Et actuellement, ce métro-là, là, 50 % de ses stations sont cotées D ou E, c'est-à-dire en très mauvais état ou... en mauvais état ou en très mauvais état, 50 %. Les tunnels, c'est un tiers qui sont cotés D ou E, donc en mauvais état ou en très mauvais état. Le déficit de maintien d'actifs de cette infrastructure-là, là, si on devait mettre à niveau... c'est-à-dire faire les travaux nécessaires pour ramener ça dans la catégorie en bon état, le métro Montréal, dès demain matin, c'est 7 milliards de dollars qu'on devrait investir dans le métro, dans ces tunnels, dans ces stations puis aussi dans ces rames de métro.

On a encore des rames de métro, imaginez donc, Mme la Présidente, qui datent de 1973. C'est quand même le fun, c'est comme un musée à ciel ouvert. Bien, il n'est pas à ciel ouvert, en fait, il est souterrain, mais vous me comprenez. C'est une pièce d'histoire, on a la chance de circuler dans une pièce d'histoire à Montréal. Je fais des blagues, évidemment, c'est de l'ironie. Vous comprendrez que les rames de métro de 1973 sont plus souvent en panne, ça donne du moins bon service et, ultimement, bien, les gens l'utilisent moins. Donc, ce n'est pas de la performance, ce n'est pas de la bonne utilisation des deniers publics. Malheureusement, la première ministre n'a pas parlé du déficit de maintien d'actifs du métro, même, d'ailleurs, dans le cadre de son entente avec le fédéral, pas un mot sur le métro encore. Et, dans le budget, donc au Plan québécois des infrastructures, il n'y a aucun argent qui a été prévu pour les 10 prochaines années sur la prise en charge du déficit de maintien d'actifs dans le transport collectif.

Ça, ça veut dire quoi, Mme la Présidente? Ça veut dire que, ces infrastructures-là, qui sont classées en mauvais état ou en très mauvais état à Montréal, les stations, les tunnels et les rames de métro qui datent de 1973, le gouvernement du Québec ne met aucun argent pour les 10 prochaines années. C'est complètement inacceptable, inacceptable. Ce n'est pas de l'entretien normal que de réparer des actifs pour une valeur de 7 milliards de dollars. Ce n'est pas aux usagers de payer seuls pour ça. Ce n'est pas à la STM, ni à la ville, ni à la Communauté métropolitaine de payer seules pour un montant aussi important. C'est un actif national. C'est un trésor national qui rend de fiers services. Montréal, c'est quand même le centre principal de l'activité économique au Québec. C'est un centre culturel, également, aussi. C'est un centre social important. Évidemment, c'est la moitié de la population pour la grande région de Montréal. Que serait Montréal, que serait la moitié de la population du Québec sans cette infrastructure de transport majeur? Je n'ose imaginer ce que ce serait, Mme la Présidente.

Donc, voilà, c'est très décevant de la part de la première ministre de ne pas avoir cette sensibilité-là pour le métro de Montréal. Puis c'est drôle parce qu'il n'y a pas si longtemps, puis je pense que les collègues le savent aussi, elle était directrice générale ou présidente-directrice générale, mais, en tous cas, à la tête de la Chambre de commerce de l'est de Montréal, et elle a écrit des mémoires, un livre blanc sur le développement de l'est de Montréal, dans lequel elle faisait l'apologie du métro, dans lequel elle disait qu'il fallait développer et conserver cet actif de transport qui est de valeur exceptionnelle pour les Québécoises et Québécois, mais aussi les entreprises qui en bénéficient, évidemment. Ça fait partie de ce qu'on a comme levier économique essentiel au Québec, ce métro de Montréal. Donc, je trouve particulier que Mme la première ministre, ancienne présidente-directrice générale de la Chambre de commerce de l'est de Montréal, ait oublié l'importance de cet actif-là. Je comprends qu'il y a un projet de ligne bleue. Évidemment, on en veut, des prolongements, mais il faut aussi d'abord entretenir ce que nous avons, auquel cas même un prolongement de ligne bleue, s'il se jette ou s'il se connecte sur des infrastructures qui ne fonctionnent plus, c'est un coup d'épée dans l'eau, Mme la Présidente, c'est un coup d'épée dans l'eau.

J'aimerais vous parler également d'un bloc d'environnement un petit peu, Mme la Présidente, puisque je suis porteur du dossier depuis quelques mois déjà. Et Mme la première ministre, je dirais, a, je pense, inquiété quand même pas mal de monde au Québec en parlant de gaz de schiste. Vous savez, je pensais qu'on... c'est un dossier clos, au Québec, les gaz de schiste. Pendant la campagne électorale, elle a laissé entendre qu'elle serait ouverte à rouvrir le débat. J'ai eu plusieurs échanges, par la suite, avec la ministre de l'Environnement là-dessus. Puis on tient un discours, ma foi, assez alambiqué, parce que, d'un côté, on dit : On a une loi, au Québec, et on ne rouvrira pas la loi, et, de l'autre côté, on dit : Il y a un contexte géopolitique particulier — et on comprend qu'on parle des tarifs, on parle du président Trump aux États-Unis — qui nous forcerait, selon le gouvernement, selon la première ministre et la ministre de l'Environnement, à rouvrir le débat sur les gaz de schiste. Donc, vous comprenez, on est fermés à ouvrir la loi, mais il faut avoir ce débat-là sur les... sur l'avenir des gaz de schiste au Québec. Donc, j'ai de la misère à comprendre déjà comment on peut concilier les deux. Ça me semble assez contradictoire déjà, d'une part, mais en plus c'est que le débat a déjà été fait au Québec.

• (16 h 40) •

Puis le contexte, là, oui, il est particulier, je l'accorde. Le contexte avec ce qui se passe, actuellement, aux États-Unis, évidemment, ça nous inquiète, ce qui se passe aussi au niveau de l'Europe, avec la guerre en Ukraine, la fermeture des robinets russes sur le gaz qui alimente l'Europe, l'Allemagne, particulièrement. Évidemment, tout ça a changé puis c'est... ça fait partie de la nouvelle donne mondiale dont il faut tenir compte, évidemment. Par contre, ce qu'on sait, c'est que l'Allemagne s'est engagée de façon massive vers les énergies renouvelables. Alors, même si elle est quand même fortement utilisatrice de gaz, pour le chauffage notamment, elle est en train d'essayer de changer, de faire une transition. Elle se sert du contexte dans lequel elle évolue pour, justement, faire une impulsion vers l'électricité verte, vers l'énergie verte. Alors, tout ajout de gaz sur le marché mondial, tout ajout de gaz sur le marché mondial ferait quoi, Mme la Présidente? Uniquement baisser les prix au profit de ceux qui en consomment déjà. Il y a déjà une surabondance de gaz, actuellement, sur le marché. Il y a de plus en plus de producteurs et il y a, en même temps, aussi de moins en

moins d'utilisateurs, parce qu'on s'en va vers l'énergie verte. Dans les dernières années, là, toute nouvelle utilisation d'énergie a été comblée par des énergies renouvelables. Donc, oui, le contexte a changé, mais il change pour le mieux. Pourquoi on viendrait, à travers le gaz de schiste ou encore à travers Marinvest, un projet, justement, qui intéressait certainement la première ministre de l'Alberta qui est en visite ici, Danielle Smith, pourquoi... pourquoi avoir un a priori favorable à ces projets-là, alors que le contexte devrait nous pousser à aller justement vers les énergies vertes?

Vous savez, Mme la Présidente, moi, j'ai toujours pensé que les crises venaient avec des opportunités. On peut saisir l'occasion puis faire la transition écologique de notre économie, puis on est capables de créer des emplois verts puis des réseaux de transport en commun plus efficaces et plus performants. Je pense que c'est vers ça qu'on devrait tendre au Québec. On a déjà été des leaders sur la question de l'hydroélectricité. Heureusement qu'on a été vers ça. Il reste à réduire tout ce qu'on consomme en termes de... en quantité de gaz et de pétrole, notamment pour le chauffage, mais surtout pour les transports. Si on peut faire cette transition-là puis être de plus en plus vert, puis que ce qu'on exporte comme énergie ou encore comme savoir-faire, c'est de l'énergie renouvelable, on va être les leaders de demain, Mme la Présidente. On va être les leaders de demain comme on l'a déjà été quand on a bâti notre réseau hydroélectrique et qu'on montrait, on enseignait, on exportait notre savoir-faire sur la nouvelle façon de produire et de distribuer l'énergie au Québec. Donc... Mais ça, ça prend du courage politique et ça prend vraiment le goût de développer une vision positive et verte de la société québécoise. Ça, malheureusement, je trouve qu'on ne l'a pas encore assez du côté du gouvernement.

Je terminerais enfin sur un petit bloc communautaire. Vous savez comme moi, là, il y a eu plusieurs manifestations du communautaire, Le communautaire à boutte, c'était pas mal le slogan ou l'enseigne sous laquelle se regroupaient, là, les manifestations des gens qui travaillent dans le communautaire. Des difficultés, majoritairement des femmes, évidemment, 80 % de femmes qui travaillent dans le communautaire, des conditions de travail qui sont extrêmement difficiles, beaucoup de roulement, des salaires vraiment très, très bas. Des personnes qui travaillent dans le communautaire qui sont eux-mêmes obligés d'aller à la banque alimentaire le soir, Mme la Présidente. Je pense que ça n'a juste pas de bon sens d'être dans une situation comme celle-là, alors qu'on parle d'un de nos piliers de notre filet social au Québec. Le filet social au Québec, c'est quoi? C'est plein de choses, là, mais moi, je le... tu sais, je le conceptualise beaucoup en parlant de nos services publics, a priori l'éducation, le... la santé, mais aussi il y a une place pour le communautaire aussi là-dessus, et le communautaire pallie beaucoup la détérioration des services publics depuis plusieurs années. Et malheureusement c'est tenu à bout de bras par des gens qui ont des conditions de travail extrêmement difficiles. Et les demandes étaient très, très simples, Mme la Présidente, les demandent à la première ministre : utiliser une portion assez grande du 250 millions qui lui a été laissé par le ministre des Finances, qu'elle pouvait utiliser à son bon jugement, dans le fond, utiliser une partie de ce 250 millions là pour aller soulager, aider le communautaire à avoir des meilleures conditions de travail, des meilleures conditions salariales et de rémunération, notamment, ça n'a pas été fait. Il a été demandé aussi une table de négociation. Il a été demandé d'ajouter des lignes, évidemment, dans le budget, puis il n'y avait absolument rien. Et il a été demandé aussi d'avoir une nouvelle ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire. Malheureusement, le communautaire a constaté que la même ministre, en laquelle ils n'ont plus confiance, a été reconduite dans ses fonctions.

Motion formulant un grief

Alors, j'ai une motion de grief que je vais lire, en lien avec cela, Mme la Présidente :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la CAQ de condamner les travailleuses et travailleurs du milieu communautaire à des conditions de travail indignes par son sous-financement chronique et son refus d'agir.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je cède maintenant la parole à M. le député de Saint-Jean.

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : Merci, Mme la Présidente. Je le répète depuis bientôt huit ans... Oui, j'avoue qu'on finit par se répéter pas mal ici. D'ailleurs, avant d'aller plus loin et de me répéter davantage, je vous demande tout de suite un peu d'indulgence à mon endroit, puisque cette allocution sera sans doute ma dernière en cette Chambre, et je voudrais donc profiter de cette occasion pour fermer les livres, en quelque sorte, après huit ans de parlementarisme. Mais d'abord, dans le cadre de ce débat sur le discours d'ouverture de la nouvelle première ministre pour inaugurer cette dernière session, la troisième de notre 43e législature de l'Assemblée nationale du Québec, je tiens à répéter, comme je l'ai souvent dit, justement, parce que je le pense toujours et même plus que jamais parce que c'est ce qui m'a amené ici, en réalité, la troisième voie, c'est celle de l'ambition.

Et c'est ça qui m'a amené ici, la troisième voie, l'ambition qui a permis à notre parti, au soir historique du 1er octobre 2018, de rompre l'alternance des vieux partis et de leurs deux options après s'être échangé le pouvoir pendant une cinquantaine d'années, les uns pour privilégier la voie du fédéralisme et les autres pour prôner la voie de la souveraineté. Et, pour être bien clair, il n'y a rien de mal avec l'une ou l'autre de ces deux voies. Je pourrais même embrasser les deux, mais seulement en partie, parce que, justement, il me semblait qu'on avait besoin d'une troisième voie ou, oui, un certain mélange, mais savant mélange, des deux pour pouvoir aller plus loin que les limites que le contexte imposait à

l'une ou l'autre des deux voies de l'époque parce que leurs gouvernements, alors qu'ils étaient au pouvoir, ne pouvaient accepter ou tolérer ceci ou cela pour ne pas compromettre leurs ambitions, leurs programmes, leurs thèses, leurs référendums ou leurs clientèles.

Et parfois, selon moi, ça allait... sinon à l'encontre, ça n'allait, en tout cas, pas toujours dans le sens des intérêts supérieurs du Québec, à tout le moins, à court terme. Les souverainistes, pour faire la promotion de leur volonté de sécession, devaient dépeindre Ottawa et le reste du pays comme des adversaires. Et les fédéralistes, à leur tour, devaient ménager le fédéral, quitte à y perdre au change. Pour tout vous dire, moi, je n'avais été ni plus ni moins que charmé, en 2018, par l'idée que le Québec pouvait être aussi nationaliste qu'il le souhaite en étant pleinement autonomiste et surtout pas plus fédéraliste qu'il ne le faut, et donc j'avais le sentiment d'avoir trouvé ma voie.

Et depuis je suis resté fidèle et fier de la troisième voie que le gouvernement de la CAQ a incarnée depuis le 1er octobre 2018. Après bientôt deux mandats et une nouvelle cheffe et première ministre, voilà que son discours d'ouverture souligne à grands traits cette volonté du gouvernement d'être plus que jamais la troisième voie, celle du pragmatisme nationaliste et économique tout autant qu'autonomiste. Et vous serez d'accord avec moi que, même si le monde a tellement changé depuis huit ans, c'est une posture et une proposition politique qui s'impose à sa face même, considérant les défis auxquels nous sommes tous confrontés et qui se multiplient, d'ailleurs.

En fait, pour garder ça simple, Mme la Présidente, et ne pas tomber dans les arguments économique-politico-mondialistes, je vous parle de deux défis qui sont d'ailleurs mes priorités à moi : notre langue officielle et commune, le français, qui a besoin de plus d'amour que jamais, et ce monde, le nôtre, qui a tellement changé, qui fait en sorte que notre avenir, notre société et notre économie se retrouvent maintenant en équilibre précaire dans la foulée des guerres, des vraies guerres, qui font mal à la planète et à nous aussi et qui durent toujours, d'ailleurs, comme en Ukraine, en ce moment, et en Iran, et des guerres commerciales aussi, dans le contexte d'une sorte de nouvel ordre mondial économique, qui, oui, est une opportunité qu'il faut saisir mais qui reste un terrain miné, et donc dangereux.

Je veux donc reprendre à mon compte la caractérisation que la première ministre a faite en considérant les choix qui s'offrent aux Québécois, en tout cas, les trois principaux choix pour les Québécois en vue du 5 octobre prochain. Ce sont ses mots à elle avec mes explications à moi, parce que le libellé a évolué depuis le moment où ce discours a été prononcé, mais, depuis, elle répète en résumant l'essentiel de ces trois mots pour les trois vrais choix : la résignation, l'illusion et l'ambition.

La résignation, c'est une approche attentiste et un manque d'audace caractérisés par une acceptation du statu quo et un recul des ambitions nationales, une sorte d'alternative par défaut pour dire non au référendum. L'illusion, c'est, justement, le projet souverainiste, qu'elle dépeint comme une quête irréaliste, détournant les efforts des véritables besoins du moment des Québécois, et surtout dans une période où le seuil de tolérance de l'incertitude est à son pire, et donc le pire moment pour une campagne référendaire, surtout si elle doit durer trois ans. Et, le troisième mot, l'ambition, c'est le coeur du programme politique de notre nouvelle première ministre et l'argumentaire développé dans son discours d'ouverture, dont on débat aujourd'hui, axé sur la valorisation de l'identité québécoise, le développement économique et des mesures concrètes pour contrer la hausse du coût de la vie. C'est, en gros, là où on est rendus, et, à mon sens, on est à la bonne place.

• (16 h 50) •

Attention, la troisième voie n'est pas au centre de l'axe politique traditionnel gauche-droite, mais dans la voie du centre, entre ceux qui espèrent provoquer un troisième référendum et ceux qui comptent sur le fait que ce sera la question de l'urne pour se faire élire par la majorité des Québécois, qui n'en veulent pas. Alors, parlons-en, d'un référendum, parce que non seulement, comme je le disais, les risques de quelques années d'encore plus d'incertitude et d'instabilité sont bien réels, mais il y a aussi, et surtout, les risques de le perdre, ce fameux troisième référendum, ce qui équivaut à jouer avec le feu. Parlez-en à Lucien Bouchard, qui répétait que ça prenait des conditions gagnantes, parlez-en à Pauline Marois, qui a ni plus ni moins que perdu les élections le jour où PKP a levé le poing dans les airs, parlez-en à son équipe ministérielle et ses députés, qui étaient partis en campagne avec elle, après deux ans de gouvernement minoritaire, pour aller chercher un mandat majoritaire pour être un bon gouvernement, comme René Lévesque l'avait dit et l'avait fait, d'ailleurs, tellement qu'après un premier référendum perdu les Québécois l'ont réélu, parce qu'ils voulaient le PQ de Lévesque mais pas la souveraineté.

Souvenez-vous du deuxième référendum, perdu. Ça a été dur, ça nous a fait mal, plus mal qu'on semble s'en souvenir, à tous les points de vue, d'ailleurs, économique, bien sûr, mais aussi l'affaiblissement de notre rapport de force avec Ottawa et les autres juridictions de la fédération, sans parler de notre moral collectif, qui a mis beaucoup de temps à s'en remettre. Ce n'est pas pour rien que, sondage après sondage, année après année, les chiffres sont, au mieux, très bas et même très mauvais pour l'indépendance du Québec. Notre première ministre a raison, l'ambition s'impose dans les circonstances. Oui à un Québec nationaliste, oui à un Québec régionaliste, oui à un Québec autonomiste, oui à un Québec prospère, parce qu'on l'est déjà pas mal, plus qu'on ne le pense, d'ailleurs, parce que, quand on se compare, depuis quelques années, on trouve beaucoup de bonnes raisons pour se consoler, un Québec qui ne s'isole pas, mais qui prend ses responsabilités en empruntant la troisième voie, celle de l'autonomie, pour ne pas devoir choisir entre la fermeture du Non et l'espoir illusoire du Oui. On peut et on doit choisir l'ambition, et c'est ce que je fais, et c'est pour ça que je fais confiance à la nouvelle première ministre, et que je vais voter pour la politique générale du gouvernement, dans la foulée de son discours d'ouverture.

Et, puisque c'est probablement, comme je vous le disais, la dernière fois que je prends la parole ici, vous me permettrez de conclure sur la fin de mon passage en politique depuis huit ans. Ce n'était pas un secret, et donc ce n'est pas une annonce, puisque je l'avais déjà communiqué à mes concitoyens de Saint-Jean en avril, juste avant la conclusion de la course à la direction de mon parti, d'ailleurs, donc, que je ne solliciterai pas un troisième mandat. Huit ans, deux

mandats, on est donc bien loin d'une carrière en politique, parce que, pour tout vous dire, c'était vraiment une après-carrière, après une quarantaine d'années dans le monde des médias. Dans ces deux mondes, celui de la politique et celui des médias, on appelle ça traverser le miroir, passer, après une certaine pause ou, enfin, une pause différente pour chacun, chacune, mais, dans mon cas, ça a été trois bonnes années de transition, passer, donc, du monde des médias à celui de la politique, et c'est vrai qu'en théorie et en apparence les deux sont comme une sorte de complément presque naturel, mais je suis obligé d'avouer que c'était carrément malaisant par moments de se retrouver de l'autre côté de ce miroir. À presque tous les jours, j'étais confronté à lire et entendre dans les médias une perspective qui n'est évidemment pas du tout celle qu'il me semblait percevoir et comprendre de l'intérieur, pour le dire comme ça, et le fait est que ce n'était pas toujours facile à réconcilier. En fait, le plus difficile, c'était justement de comprendre et d'accepter que les deux sont indissociables, mais, le plus souvent, irréconciliables.

Bien, je dois dire que ça a été une opportunité extraordinaire, de passer de l'observation des affaires publiques à l'exécution, et donc la gestion de ces affaires publiques, et ce que je retiens, c'est que, dans les deux cas, il s'agit bien de service public, et c'est vrai aussi pour les collègues des deux côtés de la Chambre, que je salue et remercie au passage, d'ailleurs. Siéger avec vous, parmi vous depuis huit ans a été une véritable aventure humaine et professionnelle. On va se le dire, nos relations sont particulières, c'est vrai, oui, une sorte de rivalité, mais une camaraderie aussi, et on peut aussi parler de complémentarité, j'ajouterais même une complicité, parce que, dans mon esprit, nous ne sommes pas, ici, des adversaires, mais bien des partenaires dans l'exercice du pouvoir que nous confère et nous confie notre démocratie.

L'esprit de corps, et même de meute, qui nous anime parfois de chaque côté, et, dans ce cas-ci, des quatre côtés de la Chambre, a quelque chose de singulier. On ne fait pas souvent cette comparaison-là, mais je tiens à la faire parce que c'est important dans la perspective du service public, justement, parce qu'on simplifie à l'extrême en disant, par exemple, que le travail de l'opposition, c'est de s'opposer, même si c'est vrai à sa face même. C'est vrai que c'est ça, mais, moi, la comparaison qui me vient le plus souvent à l'esprit, c'est de faire le parallèle avec la justice, qui vit très bien, parce que... avec cette comparaison, parce que c'est dans l'ordre des choses en justice, avec cette dualité des avocats de la défense et des avocats de la poursuite qui sont condamnés, pour ainsi dire, à travailler ensemble, mais l'un contre l'autre, pour exposer des thèses et des visions contraires, parce que c'est comme ça que la justice fonctionne et se réalise pour faire jaillir la lumière, la vérité ou, en tout cas, la meilleure justice possible du moment, parce qu'en justice, comme en politique, comme dans les médias, le moment est important.

C'est le reflet du contexte, le contexte de ce que notre société est ici et maintenant, là où elle est rendue, et c'est ce qui doit faire toute la différence dans notre approche et nos décisions, parce que c'est un peu ça, notre rôle, être les baromètres de la société en général, et en particulier de la communauté régionale ou locale qui nous a délégués ici. On devient responsables, en quelque sorte, de la mise à niveau effective des valeurs de notre société, qui évolue, et donc qui s'exprime par nous et se précise par nos décisions et nos lois. À mon sens, c'est dans cette dualité entre les banquettes du gouvernement et celles des oppositions qu'il faut le voir et le vivre, et le travail est la réalité des députés de chaque côté, comme lorsqu'on parle des relations, d'ailleurs, avec les médias. Ça aussi, c'est à la fois conflictuel et difficile, mais productif, parce qu'il est là, l'intérêt public. Et donc c'est beaucoup ça, le service public, dans les médias et en politique, et c'est pour ça que j'ai adoré mon passage en politique.

Avant de parler de et à mes citoyens de Saint-Jean, j'ai vraiment besoin de commencer par saluer et remercier ceux et celles qui nous aident et qui m'ont permis, à moi, en tout cas, d'essayer de m'acquitter de ces responsabilités et de ce privilège d'être député en cette Chambre, par exemple Jean-Louis, qui passe, après mon départ, dans mon bureau pour que ce soit toujours propre, les agents de sécurité et les constables spéciaux, qui nous font nous sentir en sécurité et chez nous même si on est vraiment chez eux, et, bien sûr, tout le reste du personnel de l'Assemblée nationale et du parlement, à commencer par les greffiers et autres officiers à la table et en Chambre, sans oublier les pages et tout le reste de ceux et celles qui composent la mécanique parlementaire non partisane, comme les services de diffusion, services techniques, informatiques, en respectant toujours cette ligne très fine, mais solide de l'équité et de la justice, dans la neutralité la plus exemplaire, d'ailleurs.

Et ils sont nombreux aussi, dans notre mode plus partisan, notre autre mode, dans nos caucus respectifs, dans l'esprit de meute dont je parlais, parce que c'est tout aussi vrai avec toutes ces équipes qui nous accompagnent et de qui on dépend littéralement pour s'acquitter de nos tâches parlementaires, comme le personnel à la recherche et au fonctionnement des travaux du Parlement, du whip, du leader et de tous les cabinets de ministres et de la première ministre, ou tout ce monde-là qui fourmille et qui fourmille autour de nous et qui sont tellement aidant, patients, minutieux, bref, des professionnels jusqu'au bout des doigts, avec nous et pour nous, parce qu'ils nous permettent de nous concentrer sur les vraies raisons pour lesquelles on est ici. Et que dire du personnel de nos bureaux de comté, dont celui de Saint-Jean, évidemment, que je dois remercier, une formidable équipe, parce que j'ai été chanceux et choyé de pouvoir compter sur du personnel aussi dévoué, mais surtout intéressé par leur mandat de défendre et d'accompagner nos concitoyens de Saint-Jean.

Ce qui me ramène à chez nous, où j'ai eu la chance d'être élu deux fois. Et, bien sûr, ce n'est pas sans oublier que la première fois, c'était dans des circonstances particulières, considérant mon arrivée tardive, pour ne pas dire intempestive, parce que totalement imprévue, et qui a commencé par une arrivée à la 11e heure, pour ne pas dire la 11e minute de la 11e heure, d'une campagne électorale. Et je dois dire que j'ai été chanceux. Ma chance, c'est d'avoir répondu oui à l'appel de mon parti et de son chef, qui allait marquer l'histoire en prenant le pouvoir après une cinquantaine d'années de dualité, de bipartisme entre deux vieux partis, pour le dire comme ça.

Et j'ai été élu la deuxième fois, comme presque tous... nous tous ici, dans la foulée d'une pandémie mondiale historique, le 3 octobre 2022, avec une victoire tout aussi historique pour mon parti que pour moi dans mon comté, puisque plus de la moitié des électeurs qui se sont exprimés m'ont accordé leur confiance ce jour-là.

Ce qui m'amène justement à eux, les électeurs, mes concitoyens, à qui je dois d'avoir pu occuper ce siège de Saint-Jean en cette enceinte, celui-là même que Félix-Gabriel Marchand avait occupé le premier, en 1867. Gens de Saint-Jean, merci de m'avoir accordé ce privilège. Vous représenter ici et parler en votre nom aura été un honneur, et vous servir, un véritable bonheur. Vous avez fait de moi votre fier député de Saint-Jean, un député autonomiste grâce à cette troisième voie, pour faire avancer le Québec sans devoir attendre un grand soir, un député régionaliste, en parlant constamment du ensemble et du local pour que le Haut-Richelieu trouve son compte et que la 11e ville au Québec, Saint-Jean-sur-Richelieu, tire son épingle du jeu. C'était naturel parce qu'inné chez moi, un député nationaliste, parce qu'au final ce sont les intérêts supérieurs du Québec qui m'animaient et me motivaient. Notre langue, notre culture, notre patrimoine et notre histoire ont toujours été au coeur de mon action politique.

Chers concitoyens de Saint-Jean, votre député rentre maintenant à la maison, parce qu'à l'hiver de ma vie je suis toujours éperdument amoureux et que je suis pressé de vivre pleinement cet amour avec et surtout, dorénavant, auprès de ma blonde. Alors, merci pour tout. Vive la vie! Vive le Québec!

• (17 heures) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Mille-Îles.

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et j'en profite pour saluer le député de Saint-Jean pour son dernier discours, qui était une belle envolée, comme à son habitude.

Donc, Mme la Présidente, nous sommes ici aujourd'hui pour parler... en fait, pour vous présenter mon discours, en fait, ma réplique au discours inaugural de la nouvelle première ministre, discours inaugural à huit jours de la fin, en fait, même, sept jours maintenant, sept jours de la fin de notre session parlementaire. C'est quand même ironique.

Écoutez, j'ai pensé à quoi j'allais... de quoi j'allais parler aujourd'hui puis je me suis dit, pourquoi je ne sortirais pas, en fait, mon discours que j'ai fait, en septembre dernier, ou, en fait, le 1er octobre dernier, lorsque j'ai eu à faire une réplique au discours de la... inaugurale de la nouvelle session qu'on a eue en septembre, quand le premier ministre... l'ancien premier ministre, le député de L'Assomption, a ouvert la session. J'ai relu ce discours, puis j'ai constaté, bien, qu'il y a beaucoup, beaucoup d'éléments qui n'avaient pas vraiment changé. Ça fait que, je me suis dit, bien, je vais représenter le même discours, mais avec les ajustements nécessaires. Alors, vous allez voir, des fois je vais parler de l'ancien premier ministre, des fois de la nouvelle, vous allez voir les parallèles. Évidemment, je vais vous parler d'habitation, d'environnement, puisque je suis porte-parole dans ces dossiers, principalement. C'est ce que... de quoi je vais vous parler.

Alors, j'avais commencé en... l'an passé, donc... oui, c'est ça, en octobre dernier, le 1er octobre, j'avais commencé en disant : Merci, Mme la Présidente. Je ne sais pas si c'était vous, mais peut-être. Et là je disais : Bien, vous comprendrez que je ne partage pas l'enthousiasme du député de Chauveau, qui venait de parler avant moi, mais là je pourrais dire de Saint-Jean cette fois-ci. Dans le discours du premier ministre, il y avait un très grand absent, l'habitation, pas un seul mot. Donc, le premier ministre, le député de L'Assomption, n'avait pas parlé d'habitation.

La nouvelle première ministre, elle, a parlé d'habitation. Elle a parlé qu'elle souhaitait une économie de propriétaires, qu'elle souhaitait qu'un maximum de propriétaires deviennent... de Québécois deviennent propriétaires, ce qui est louable, ce qui aurait été bien qu'on... qu'on y pense avant, là, parce qu'après huit ans c'est un peu tard pour y penser. Elle a souligné que le prix des maisons avait beaucoup augmenté en 10 ans, oui, et ça avait doublé. Effectivement, ça fait trois ans que j'en parle, Mme la Présidente. Elle a aussi souligné que ça fait... que plus en plus de jeunes ont de la difficulté à accéder à la propriété. Ça aussi, ça fait trois ans que j'en parle. Et puis, par la suite, elle a parlé d'une mesure, j'y reviendrai, sa mesure qu'elle a proposée.

Mais ce que j'ai constaté, puis je pense que la cheffe du deuxième groupe d'opposition l'a mentionné, c'est qu'on n'a pas parlé de locataires. On n'a pas parlé de locataires, de logements abordables, de l'enjeu des loyers. Ça, on n'en a pas parlé. Donc, au moins, on a parlé d'habitation, mais on n'a pas parlé des locataires. Et je disais : Ça... Je reprends mon discours, donc, de septembre... d'octobre dernier, pardon : Ce n'est pas étonnant, la CAQ a passé tout son premier mandat à nier l'existence de la crise du logement. Pourtant, elle était bien réelle, hein, et l'opposition officielle... puis ça, ce n'était pas moi, là, c'était dans le premier mandat, l'opposition officielle le rappelait à tous les jours.

Ce déni, bien, en fait, ça a contribué à empirer la crise puis... ça fait qu'aucune action n'a été prévue pour corriger le tir, parce qu'on ne reconnaissait pas de crise, donc pas de crise, pas d'action. Il est arrivé ce qui devait arriver, et, depuis 2022, la situation est catastrophique, surtout pour les locataires, surtout pour les locataires.

Il a fallu deux ans avant qu'une ministre soit nommée. En fait, quand on a reconnu la crise, là, ensuite, on a nommé une ministre, tu sais, qui devait s'occuper du dossier. Elle est arrivée en 2022, et là, en plus, il s'est écoulé deux années supplémentaires avant qu'elle dépose une stratégie. Ça, c'est arrivé en 2024. Donc, six ans de mandat de la CAQ avant qu'on ait une stratégie québécoise en habitation. Mais je dois dire, Mme la Présidente, la stratégie, elle était mince. Ça, je l'ai dit en octobre. C'est la même chose que je pense aujourd'hui.

Donc, moi, ce que j'ai entendu à l'époque, la nouvelle ministre de l'Habitation... à nous annoncer qu'il y aurait une mise à jour de cette stratégie en habitation. Et, comme il n'y avait pas grand-chose dans la stratégie en habitation, bien, évidemment, je ne pense pas qu'il va y avoir grand-chose à rapporter dans cette mise à jour. Mais, depuis octobre, Mme la Présidente... En fait, on a changé de ministre deux fois depuis. Donc, on est rendu, en fait, à quatre ministres en un an en habitation, et vous comprendrez qu'il n'y a pas eu de mise à jour de la stratégie, la stratégie nationale ou... en fait, québécoise en habitation.

Donc, c'est là qu'on en est rendu par rapport à ça, et puis entre-temps, bien, il y a eu un budget. Il y a eu un budget, et là c'était intéressant, parce qu'en octobre je... la ministre de l'Habitation, à l'époque, disait que tous les

groupes étaient contents, alors que moi, j'avais entendu exactement le contraire, au discours d'inauguration à l'époque, en octobre dernier. Bien, cette fois-ci, c'est plutôt le fait qu'il y ait trop peu d'unités de logement qui soient prévues, de logements abordables qui soient prévus au budget. Donc, à l'époque, c'est ça, je disais que tous les groupes liés de près ou de loin à l'habitation étaient abasourdis par l'absence totale de mention de l'habitation dans le discours du premier ministre. Bien, aujourd'hui, ils sont abasourdis de voir qu'on ne prévoit que 1 000 unités de logements abordables pour les trois prochaines années. Donc, pas 1 000 unités par année, mais 1 000 unités totales pour les trois prochaines années. Donc, ce n'est même pas... ce n'est même pas 350 unités par année, alors qu'on a une liste d'attente toujours de plus de 30 000 ménages qui attendent un logement social. Et ce qui est ahurissant, c'est qu'on a des mises en chantier, une prévision des mises en chantier qui diminue. Et ça, c'est le gouvernement, c'est dans son document, dans son budget, prévoit des mises en chantier qui diminuent. Alors, on ne va pas aider à contrer la crise.

L'an dernier, je disais... Bien, en fait, je vais dire, heureusement, le nouveau ministre des Affaires municipales, que je ne peux pas dire son nom, là, mais le député de Beauce-Sud, si je ne me trompe pas, je les mélange tout le temps, bref, heureusement, lui, il n'a pas fait comme sa prédécesseure, parce qu'en octobre dernier, elle avait dit... C'était... en fait, c'était la... c'est la députée actuelle de Louis-Hébert qui avait été nommée, à ce moment-là, ministre des Affaires municipales. Elle avait dit : On n'a pas besoin de parler d'habitation parce que les actions du gouvernement parlent d'elles-mêmes. C'est ce qu'elle avait dit. Bien, moi, ce que j'avais répondu : Malheureusement, les actions ne parlent pas fort dans ce domaine. Ça, ça vaut toujours aujourd'hui, Mme la Présidente, huit mois plus tard.

On vit toujours une crise... pardon, une crise d'abordabilité inégalée, ce qui s'est détérioré... en fait, qui s'est détériorée sous le gouvernement de la CAQ. Ça, c'est indéniable, et la crise d'abordabilité, bien, elle a des conséquences désastreuses, notamment une hausse de l'itinérance sans précédent, sous le gouvernement de la CAQ. D'ailleurs, il y a eu un récemment... un recensement tout récent, en fait, c'est un recensement de l'an passé, mais les résultats sont sortis tout récemment, et ça a encore augmenté. Et il y a beaucoup d'itinérance cachée qu'on ne dénombre pas. Donc, la situation est catastrophique. Puis, même aujourd'hui, je voyais qu'il y avait un sommet sur l'itinérance en Abitibi-Témiscamingue, donc, ce n'est pas qu'un phénomène urbain. On est rendus qu'il y en a partout, partout, partout au Québec.

Et la principale raison invoquée par les gens qui se trouvent en situation d'itinérance, bien, c'est le manque d'accès à un logement abordable, hein, parce que la réalité, Mme la Présidente, c'est que les gens n'arrivent plus à payer leur loyer, parce que les loyers ont beaucoup augmenté, et ils se retrouvent à la rue. Et puis ça, l'itinérance, Mme la Présidente, coûte cher. C'est plus de 72 000 \$ par année, par personne en situation d'itinérance, si on calcule la sécurité publique, les interventions en santé mentale, en santé physique. Ça, c'est une étude de l'Union des municipalités du Québec, qui a établi ces coûts. Donc, c'est plus que ce qu'il en coûte de loger quelqu'un dans un logement social.

• (17 h 10) •

Une personne qui est logée en logement social, bien, peut travailler, peut contribuer à la société, faire du bénévolat. L'avantage économique, il est clair. Et, comme l'a dit Bruno Marchand, puis ça, il l'a dit, évidemment, à l'automne dernier, mais ses mots m'avaient touchée alors et ils sont toujours aussi pertinents : Lorsqu'on ne parle pas de logement et qu'on ne... et qu'on ne parle pas de logement social, il manque un pan de mur hyperimportant dans notre capacité de développer le Québec. Investir en logement, c'est développer le Québec et faire rouler notre économie, on l'oublie trop souvent.

Et je voudrais souligner que j'ai eu un débat, la semaine dernière, Mme la Présidente, sur les logements intermédiaires que le gouvernement a introduits, puis ça, c'est vraiment... c'est vraiment le gouvernement actuel qui a introduit cette notion-là, logement abordable intermédiaire. Et on a vu un premier projet qui s'est développé à Laval... ou, en fait, qui va se développer à Laval, mais qui a été annoncé, et on a annoncé les logements, Mme la Présidente, à 1 648 \$ par mois. Ça, c'est supposé être abordable pour les plus démunis. Et donc, j'ai eu des échanges à cet effet, la semaine dernière, avec la nouvelle ministre de l'Habitation qui était incapable de me dire si ça, c'était vraiment abordable.

Je ne sais pas à qui on s'adresse, avec des logements à ce prix-là, mais visiblement, on ne s'adresse pas à des gens qui font le salaire minimum, parce que c'est impossible de payer. Du moins, si on se fie aux ratios qu'on devrait respecter, le ratio de 30 %, environ, du salaire d'une personne, à 1 648 \$, c'est qu'il faut travailler, il faut gagner beaucoup d'argent, Mme la Présidente. Et donc, là, on subventionne des logements pour... en fait, supposément pour des gens, mais qui n'auront jamais les moyens de les payer. Donc, ce n'est pas clair, et je pense qu'on se trompe vraiment royalement avec ces logements intermédiaires.

Donc, je vais revenir au discours que j'avais fait à l'automne dernier. Je disais «le premier ministre», à l'époque, mais je pourrais dire que c'est à peu près tout le gouvernement caquiste qui a fait ce lien-là entre... qui a fait le lien entre l'immigration et la crise du logement. Puis là, moi, je voudrais rappeler les faits. L'ancien premier ministre a souvent cité Montréal et Laval, et moi, je suis députée à Laval, puis à l'entendre, à l'époque, on aurait dit que ce n'était plus vivable à Laval. Et pourtant, c'est précisément les endroits puis... qu'on retrouve les plus hauts taux d'inoccupation du Québec. On est rendus... À l'époque, on était à 2 %, on est rendus à 3 %, 3 % de taux d'inoccupation. Mais, dans les régions où on en voit... où on voit le moins d'immigrants ou d'immigration, comme à l'autre bout de la Gaspésie, bien là, on a des taux... les taux les plus faibles, hein? On était, à l'époque, à 0 % à Gaspé, peut-être qu'on est à 0,4 %, peut-être. Donc, ça n'a pas beaucoup bougé, mais ce n'est pas là qu'il y a le plus de gens issus de l'immigration.

À l'automne dernier, je mentionnais que j'étais au congrès de la Fédération québécoise des municipalités, la fin de semaine d'avant. Bien, c'est drôle, parce que j'étais au conseil des MRC de la FQM, de la Fédération québécoise des municipalités, la semaine dernière aussi, et le sujet, c'était la même chose. C'était sur toutes les lèvres, donc, les maires des régions les plus éloignées voulaient plus d'immigrants. Il manque... Par contre, il manque de logements. La semaine passée, j'étais avec des gens de la Côte-Nord, qui ont mentionné qu'il y avait un enjeu réel de logement et pas à cause des immigrants, Mme la Présidente. On me parlait du «fly-in/fly-out», qu'il y avait des entreprises qui

achetaient des maisons dès qu'elles étaient disponibles et pour des employés qui, en fait, ne restaient pas, là, à long terme dans la ville.

Donc, c'est une crise du logement, mais qui a été créée par le «fly-in/fly-out», pas par les immigrants. Et ces maires-là me disaient : On a besoin d'immigration parce qu'on a besoin de gens pour opérer nos commerces, il manque... et il y a une dévitalisation. D'ailleurs, il y a certaines des régions du Québec qui sont en dévitalisation, qui veulent contrer ça et qui savent que, s'il y a des gens issus de l'immigration qui s'intègrent dans leurs communautés, bien, ça va amener un dynamisme et ça va éviter cette dévitalisation, parce que c'est des populations quand même vieillissantes. Donc, comme je disais, ce n'est pas... l'enjeu, ce n'est pas l'immigration, c'est qu'il ne s'est pas construit assez de logements alors que la population croît.

L'ancien premier ministre, mais aussi la nouvelle, a dit qu'aucun gouvernement n'en a fait autant. Ça, ça me fait rire à chaque fois que j'entends ça, parce que l'annonce d'hier, je pense, le démontre, là, soyons clairs... Ça, j'ai dit ça en octobre dernier : Soyons clairs, sans le fédéral, il ne serait à peu près... il ne se serait à peu près rien fait au Québec, dans les sept dernières années, au niveau de l'habitation. Toute somme investie par le Québec a été accompagnée d'argent du fédéral. Dans le passé, les gouvernements précédents ont agi sans le fédéral. C'était le cas du gouvernement du Parti libéral du Québec, qui... Les logements sociaux qui ont été construits par le Parti libéral du Québec, à l'époque, majoritairement, il n'y avait pas d'argent du fédéral. Alors, imaginez ce qu'on aurait pu faire avec le même apport fédéral que celui qu'a obtenu la Coalition avenir Québec. Et je rappelle, Mme la Présidente, qu'il y a seulement 1 000 unités de logement prévues pour les trois prochaines années dans le budget. Est-ce que ce sera augmenté avec l'annonce de l'entente d'hier? À voir, mais c'est nettement insuffisant.

Et c'est aussi sous la CAQ que l'accès à la propriété a le plus reculé, et ce, pour la première fois en 50 ans. Pendant 50 ans, le taux de propriété a toujours augmenté et, pour la première fois, il a reculé. Donc, pendant... C'est ça, et sous la CAQ, en fait, il a reculé, mais c'est normal parce que... parce qu'en fait depuis deux ans, presque trois ans, il ne se construit pratiquement plus de logements... de condos. Il se construit juste, juste, juste du locatif. Tu sais, c'est... il se construit peu de maisons unifamiliales, pratiquement aucun condo, presque juste du locatif. Donc, je vous donne l'exemple de Laval. Pendant 18 mois, on n'a construit que des unités de logements locatifs, 100 %. Et là, bien, pendant ce temps-là, nos jeunes, ils n'ont pas d'option pour devenir propriétaires, et, même quand ils trouvent une propriété, bien, l'inflation rend la mise de fonds et le paiement extrêmement difficiles. D'ailleurs, le tiers des nouveaux propriétaires dépendent de leurs parents pour la mise de fonds. Nous en sommes rendus là.

Là, c'est là que je veux vous parler de la mesure qui a été annoncée par la première ministre, la nouvelle. Donc, elle a proposé, pour faciliter l'accès à la propriété, un remboursement de la taxe de bienvenue, d'une part importante de la taxe de bienvenue pour les premiers acheteurs, jusqu'à 5 875 \$. Ce qui est intéressant, c'est qu'on a mis le plafond des maisons admissibles jusqu'à 1 million. Mme la Présidente, j'ai fait des calculs pour voir comment... combien gagne une personne qui se qualifie pour une maison à 1 million. On est un premier acheteur. Pour pouvoir se qualifier au niveau de l'hypothèque, il faut gagner au moins 250 000 \$ pour avoir accès à une maison de 1 million de dollars.

Donc là, on va rembourser la taxe de bienvenue à une personne qui gagne au moins 250 000 \$. Je ne sais pas, mais, quand on veut aider les premiers acheteurs, je ne suis pas sûre que ce sont les premiers acheteurs qui en ont le plus besoin, ceux qui gagnent plus de 250 000 \$. Si on est premier acheteur puis qu'on gagne plus de 250 000 \$, d'après moi, on est capable de payer la taxe de bienvenue à 5 875 \$. Peut-être qu'on aurait pu choisir une mesure plus ciblée pour les vrais premiers acheteurs qui n'ont pas les moyens de faire une mise de fonds, par exemple.

C'est d'ailleurs la proposition que nous avons faite, le Parti libéral du Québec. C'était drôle, parce qu'en étude de crédits, la semaine dernière, la nouvelle ministre de l'Habitation a critiqué notre mesure. Ceci dit, je lui ai rappelé qu'elle sera libre, donc, de le faire et de la critiquer lorsqu'elle sera dans l'opposition, mais qu'à ce moment-là, nous, on était... on était en étude de crédits. Mais, comme je voulais dire, dans le fond, nous, ce qu'on a proposé, c'est de mettre en place un remboursement bonifié de la TVQ pour les constructions neuves abordables, donc les vrais premiers acheteurs qui ont besoin de l'aide, afin de réduire les coûts et accélérer les mises en chantier. On a proposé bien d'autres choses aussi, Mme la Présidente, là, mais ça, j'y reviendrai, si j'ai le temps, mais il me reste... Je pense qu'il me reste moins de 10 minutes. Ça va vite.

• (17 h 20) •

Donc, si je continue dans mon discours, donc, d'octobre dernier, je disais... Bon, parlons de productivité dans la construction parce que c'est un enjeu. Si les coûts ont augmenté, c'est aussi parce que le gouvernement n'a fait aucun effort pour améliorer la productivité. D'ailleurs, le député de Marguerite-Bourgeoys parle souvent de productivité économique sous la CAQ parce que c'est catastrophique, mais c'est la même chose en construction. Quand on se compare à l'Ontario, hein, et l'ancien premier ministre, il aimait beaucoup se comparer à l'Ontario, bien, il est toujours plus long de construire une maison au Québec qu'en Ontario, même beaucoup plus long. Et d'ailleurs des chiffres récents montrent que l'augmentation des coûts de la construction est deux fois plus rapide au Québec qu'en Ontario. Ça, ce n'est pas normal. Et qu'a fait le gouvernement? Rien.

Bon, plus récemment, et là on se ramène aujourd'hui, le ministre du Travail, que j'ai interviewé... bien, pas que j'ai interviewé, mais que j'ai questionné pendant l'étude des crédits, le module Travail, j'ai posé des questions sur les normes de construction, surtout... Je les adressais, mes questions, surtout au président de la Régie du bâtiment du Québec, mais ce que j'ai soulevé, c'est qu'il y avait des normes de construction qui allaient être en vigueur à l'automne, qui allaient coûter une fortune en augmentation de coût pour les logements. Ça allait entre 10 000 \$ à 25 000 \$ par logement de plus pour une seule norme, la norme sismique, norme sismique que personne n'est capable de nous expliquer pourquoi elle a été rehaussée, parce qu'il existe déjà une norme sismique, et, en fait, là, on vise de répondre à des séismes d'au moins 7,5.

Je ne sais pas si vous le savez, moi, j'ai habité au Chili, Mme la Présidente. J'en ai eu, des séismes, là-bas, parce que c'est très, très... ça bouge beaucoup là-bas, mais 7,5, c'est extrêmement fort, puis, dans les faits, la dernière fois qu'on a eu un séisme d'importance au Québec, c'était il y a plus de 400 ans. Donc, est-ce que c'est nécessaire de construire selon des... et ce n'était pas 7,5, Mme la Présidente. On n'a pas atteint ça. Est-ce que c'est nécessaire d'augmenter nos constructions... les coûts de construction pour quelque chose qui, virtuellement, n'arrivera pas, que, même si ça arrivait, les principaux dommages seraient des glissements de terrain, ce qu'aucune norme de construction ne va répondre?

Donc là, le ministre du Travail a annoncé qu'il allait reporter, donc, les normes d'un an. Bon, enfin, on voit quelque chose qui bouge, mais il a dit : C'est juste le temps que les promoteurs s'habituent et se préparent. Pourtant, ce qu'il faudrait qu'ils fassent... c'est plutôt le temps qu'on évalue si la norme est nécessaire puis est-ce qu'on doit la revoir, avec un ensemble d'autres normes qui coûtent... qui coûteraient très cher. Donc, ce n'est pas terminé, le combat de ce côté-là.

Si je continue... Là, il manque de temps, ça fait que je vais peut-être sauter le côté habitation pour passer à l'environnement, Mme la Présidente. Ce que je disais, donc, la dernière fois, c'était l'autre grand absent du discours du premier ministre ou de la première ministre, c'est... c'est la même chose, c'est l'environnement, hein? Et puis là je peux vous le dire, en fait, si on regarde le discours de la première ministre, ce qu'elle a... ce qu'elle a parlé, elle a parlé, l'économie... Puis là je la cite, là : «L'économie puis l'environnement vont de pair. On doit arrêter de les opposer, parce que, les deux, en fait, ils sont complémentaires. Et ce qui permet de les rallier, bien, c'est l'énergie. Le Québec, c'est une véritable puissance énergétique, une puissance en matière d'énergie verte.» Voilà, c'est tout ce qu'on a dit sur l'environnement. On n'a pas parlé d'économie verte, on n'a pas parlé des aires protégées, de biodiversité, du fleuve, de l'eau, des sols contaminés. On a juste parlé de l'énergie. Ce n'est pas tout à fait ce que j'appellerais, là, se préoccuper de l'environnement dans mon... dans un discours.

Et, à l'époque, il y avait un nouveau ministre, le député de Lévis, et... et donc je disais le 1er octobre que... en parlant du troisième lien, il avait dit : «Lâchez-moi avec les GES.» Ça, c'est devenu une phrase célèbre, ce qui était loin d'être rassurant pour l'analyse environnementale qui était en cours pour... sur le troisième lien, hein? Je posais la question : Comment le ministre s'assurera-t-il de l'impartialité de son ministère quand son parti... son parti pris à lui est déjà aussi évident?

Et là, bien, si on regarde la nouvelle ministre, la nouvelle ministre de l'Environnement, donc, je vais vous lire ce qu'elle a écrit en 2016, alors qu'elle travaillait pour l'Institut économique de Montréal. Donc, elle a dit : «Il est important de protéger la biodiversité, les espèces en voie de disparition, mais pas au point de bloquer complètement des projets d'envergure.» Elle a... et elle a admis qu'elle n'avait jamais entendu parler d'une espèce menacée, du nom de rainette faux-grillon. Puis ensuite elle a dit : «Est-ce qu'il faut que ça freine de gros projets? Je pense que, quand on a ce genre d'enjeux, il faut qu'on soit capables de se poser des questions.» Donc, ça, c'était en 2016. Je lui ai posé des questions, en étude de crédits, la semaine dernière, puis elle a maintenu... elle a maintenu ses... cette affirmation que, bien non, les projets, ce serait... tu sais, c'est correct de bloquer des projets... en fait, que ce n'était pas nécessaire de sauver, finalement, ou de protéger toutes les espèces.

Donc, maintenant, ma question... je pourrais poser exactement la même question que j'avais posée à l'époque pour l'ancien ministre, le député de Lévis. Bien, quand il y aura une analyse environnementale pour un grand projet, bien, on... on voit déjà que la ministre de l'Environnement a dit : Bien, tu sais, pour des grands projets, peut-être pas nécessaire de protéger des espèces menacées. Donc, qu'en sera-t-il de l'impartialité du ministère quand elle a un parti pris aussi évident envers les grands projets? Donc, c'est une question que je me pose. Puis on voit, là, c'est le même... je cherche le mot, là, pas pattern, mais c'est exactement la même... on réplique ce qui se passait avec l'ancien ministre.

Ensuite, j'avais écrit... j'avais dit un autre exemple qui démontre à quel point l'environnement est relégué au dernier rang des priorités de ce gouvernement : il n'y avait aucune nomination d'adjoint parlementaire en environnement, aucune. Pourtant, le gouvernement avait nommé, en octobre dernier, trois adjoints parlementaires au ministre de la Cybersécurité et du Numérique. Et là ce que je constate... puis j'ai fait l'exercice, j'ai dit : Ah! on va aller voir. Est-ce qu'il y a eu des adjoints? Est-ce qu'il y a eu un adjoint en... un adjoint parlementaire pour l'environnement? J'avais espoir, peut-être, mais non... mais non, Mme la Présidente, il n'y en a pas.

Alors, selon le décret 630/2026, publié le 29 avril 2026, il n'y a aucun adjoint parlementaire en environnement. J'ai regardé plusieurs fois la liste. Par contre, on a quatre... quatre adjoints parlementaires à l'Économie, hein? On a la députée de Marie-Victorin, la députée de Laval-des-Rapides, le député de Richelieu et la députée de Saint-François. Donc, beaucoup de monde à l'Économie, aucun adjoint à l'Environnement. Donc, ça donne une bonne idée de l'importance du sujet pour la nouvelle première ministre. Et pourtant, ça, c'est mon discours d'octobre dernier, mais toujours, toujours aussi valide : Et pourtant, les enjeux environnementaux nous frappent de plein fouet, changements climatiques, feux de forêt dévastateurs, tempêtes, sécheresse, nos nappes phréatiques manquent d'eau — on a manqué d'eau l'été dernier d'ailleurs — les réserves d'Hydro-Québec n'ont jamais été aussi basses.

Pendant ce temps, on ignore ce que le gouvernement et la ministre comptent faire pour s'assurer que tous les Québécois aient accès à l'eau, parce que l'eau, Mme la Présidente, c'est la vie. Et même quand on a de l'eau, bien, des fois, elle est contaminée, hein, notamment aux contaminants éternels, les PFAS. Et moi, l'an dernier, j'avais déposé un projet de loi pour qu'on fasse le portrait de la contamination aux PFAS dans nos sources d'eau potable, parce que le gouvernement ne faisait rien. Mais j'invite, encore une fois, je l'ai fait l'année passée puis je le fais à nouveau, j'invite la nouvelle ministre à examiner mon projet de loi. C'est une question de santé publique. On ne peut pas se permettre des augmentations de taux de cancer dans des zones qui seraient contaminées, qu'on ne sait pas. Puis c'est aussi une question économique, parce que, quand il y a des coûts de santé, bien, ça coûte plus cher à la société.

Motion formulant un grief

Et là, bien, j'aurais encore... j'aurais encore une autre page, Mme la Présidente, de discours de la dernière... je pourrais vous parler de Stablex ou de Northvolt, mais, Mme la Présidente, le temps qu'il me reste, je dois déposer une motion de grief. Alors, je vais le faire, je vais vous la lire à l'instant, alors :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement caquiste d'avoir consacré des sommes d'argent importantes à des programmes inutiles, qui ne répondent pas adéquatement aux besoins des ménages les plus vulnérables et qui contribuent à l'aggravation de la crise de l'abordabilité.»

Voilà. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

• (17 h 30) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Chicoutimi.

Mme Marie-Karlynn Laflamme

Mme Laflamme : Merci, Mme la Présidente. Vous savez, je suis arrivée ici le 3 mars. Qui aurait cru que j'allais assister à un discours d'ouverture? Il faut penser que j'en ai fait, du chemin qui était inattendu, dans les derniers mois. Quand j'ai décidé de me lancer en politique, c'était parce que je me doutais bien que le gouvernement ne prenait pas en considération les besoins des régions ou, à tout le moins, qu'il y avait une méconnaissance des enjeux des régions. Je vous dirais que tout ça, ça a été confirmé dans le discours d'ouverture, lorsque la première ministre a dit que les régions devaient être des partenaires. Bien, voilà, les régions, ce ne sont pas des partenaires, les régions, c'est le Québec. Ça fait toute la différence du monde dans la façon de l'aborder.

Alors, lorsque j'ai vu arriver le conseil régional, bien, pour moi, ce que ça a confirmé, c'est que la ministre... la première ministre voulait se rattraper sur la connaissance des régions. Alors, ce conseil-là, pour moi, ce n'était pas une bonne nouvelle, c'était plutôt un filtre supplémentaire entre nos besoins régionaux, et le Conseil des ministres, et la première ministre. Le gouvernement de la CAQ a été élu par les régions, et pourtant, je n'ai jamais senti l'écoute de ces régions-là. La preuve en est, l'industrie forestière qui souffre, qui a souffert beaucoup pendant le mandat et qui souffre encore, et on ne sent toujours pas l'écoute de la CAQ. La connaissance des régions, elle est famélique. Est-ce que c'est un conseil des régions fait à la dernière minute qui pourra amener un éclairage sur ce qu'on vit? Il y a... j'ai peu d'espoir qu'on y arrive.

Rappelons ce que c'est, le Conseil des régions. C'est 18 personnes, 18 représentants de la CAQ qui se rencontrent à toutes les semaines pour parler de nos enjeux, des enjeux des régions. Malheureusement, je ne pense pas que ce soit un organe décisionnel ni même un organe d'influence. C'est plutôt un mur, je vous le rappelle, entre nos réalités et entre la table du Conseil des ministres. C'est cosmétique, c'est partisan, c'est typiquement caquiste. Ça nous fait penser au Groupe d'action pour l'avenir de la langue française, qui sert juste à réunir des ministres pour feindre une action concertée, malheureusement, devant les caméras. C'est triste à dire, parce que le Québec, c'est, d'abord et avant tout, ses régions. Les régions vont donc toujours perdre au change avec la CAQ, et c'est ce qui a été confirmé dans le discours d'ouverture, parce que les leviers de concertation qui ont été retirés par les libéraux, rappelons-le, on parle des CRE, par exemple, ici, viennent d'être mis entre les mains d'une poignée de personnes.

Alors, ce n'est pas ça, décentraliser les décisions. Ce n'est pas ça, s'arrêter à comprendre les enjeux des régions. Ça, encore une fois, c'est cosmétique pour se donner bonne conscience. Après huit ans au pouvoir, la CAQ nous promet de réinventer la roue, nous jure que, maintenant, c'est un gouvernement des régions. Trop peu, trop tard. Je pense que la CAQ n'a jamais été et ne sera jamais un gouvernement des régions, puisqu'un Conseil des ministres fondé sur le fait qu'il faut apprendre à connaître les régions, après huit ans de régime, bien, c'est la preuve que l'intérêt n'y était visiblement pas beaucoup. Au Parti québécois, on mettra l'accent sur une décentralisation politique régionale locale en leur donnant des moyens, à ces régions aussi, de réellement contribuer au Québec, parce que, rappelons-le, ce ne sont pas que des partenaires, ce ne sont pas que des parties prenantes, c'est, simplement, le Québec.

Je vous en parlais tantôt, la forêt a souffert, la forêt a souffert, et puis, s'il y a un endroit où on aurait eu besoin de stabilité en termes de ministres, c'est bien ce dossier-là. Malheureusement, le dossier des ressources naturelles et de la forêt a vu passer trois personnes, dont une nouvelle ministre qui vient d'être nommée. La forêt, l'industrie forestière, plus que ça, les gens qui sont derrière, les communautés ne savent plus où donner de la tête depuis l'échec du nouveau régime forestier. On assiste à des fermetures de coopératives, à des fermetures potentielles de villages complets, des gens qui ne savent pas si, demain matin, ils vont encore avoir un emploi. Les tarifs douaniers ont touché la forêt de façon exceptionnelle, et on s'y est très, très peu penchés, donc on n'a pas trouvé de solution.

Et, pourtant, qu'est-ce que nous dit, encore une fois, l'industrie forestière, les communautés, aussi, qui les accueillent? On les a, nous, les solutions, écoutez-nous, décentralisez les... décentralisez les décisions, et on va vous dire ce qu'il faut faire pour nos forêts. Parce qu'il y a autant de solutions à appliquer qu'il y a de régions au Québec. C'est ça aussi, la beauté du Québec, c'est d'éviter de tomber dans des solutions mur à mur et permettre aux communautés de pouvoir contribuer en appliquant des principes comme celui de la subsidiarité, c'est-à-dire d'aller voir les gens qui vivent les conséquences de nos décisions prises à Québec pour qu'ils puissent collaborer eux-mêmes à trouver des solutions et à les appliquer. Et ça, les gens ne savent plus comment le dire, parce qu'ils sont vus comme des partenaires et non pas comme une part entière du Québec.

Rappelons d'ailleurs, dans le dossier de la forêt, que le Forestier en chef, il est toujours en attente des orientations du ministère pour pouvoir faire ses calculs de la capacité forestière pour l'automne. Combien de gens sont dans l'incertitude

à cause de ça, à cause d'une attente indue? Combien de gens ont été dans l'incertitude à cause du problème avec Rexforêt? C'est tous les maillons de la chaîne de l'industrie forestière qui souffrent à l'heure actuelle, de la sylviculture à l'industrie, aux applications fines qu'on en fait aussi. Comment va-t-on finir par mettre de l'avant l'innovation? On en entend tellement peu parler, d'innovation.

Et ça, ça m'amène à un autre dossier qui est important pour moi, qui est celui de l'enseignement supérieur. L'enseignement supérieur, c'est notre force vive d'innovation, c'est notre façon de réinventer le Québec. C'est aussi notre façon de trouver des solutions à des problèmes complexes. Est-ce que le gouvernement s'est montré ouvert à revoir la formule de financement pour reconnaître notre précieux réseau des universités du Québec, par exemple, pour pouvoir accompagner les cégeps aussi dans l'accomplissement de leur mission? Non. Qu'est-ce qu'on a vécu? Des gels d'embauche, des plafonds d'heures, ce qui fait en sorte qu'on leur a coupé les ailes, notamment aux cégeps, dans les universités en région. Alors, encore là, la CAQ n'était pas au rendez-vous. Qu'est-ce qu'ils demandent, ces gens-là? Ils demandent de l'agilité. Ils disent : Donnez-nous un budget, et nous, on sait quoi faire pour contribuer à développer le Québec, pour former des nouveaux talents, et pour les garder ensuite, et pour qu'ils puissent aussi participer à l'essor économique du Québec par le biais de ces régions. Alors, l'enseignement supérieur aussi a besoin d'amour, et ça, dans le discours d'ouverture, on l'a peu ou pas du tout entendu.

Un autre dossier qui me tient à coeur, parce que vous savez sans doute qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean nous sommes la région la plus vieillissante au Québec, c'est celui des aînés. Encore une fois, le gouvernement de la CAQ doit revoir sa façon de considérer les aînés, et ça, on ne l'a pas entendu. Est-ce qu'une personne aînée est nécessairement une personne malade? Pas du tout. Elle doit faire partie, évidemment, de tout le continuum de la famille. Alors, une personne aînée, ce n'est pas qu'une personne qui a besoin d'hébergement ou de soins, mais c'est une personne qui mérite, par exemple, qu'on réponde à ses besoins, ça, c'est sûr. Alors, qu'a fait la CAQ pour les garder à domicile le plus longtemps possible? Une augmentation de 1 million d'heures en soutien à domicile. Il ne faut pas se leurrer, ça a l'air gros, 1 million, mais ramenons-nous... C'est 2,3 % d'augmentation. Alors, c'est loin, loin, bien loin de faire l'affaire et de répondre, surtout, aux besoins de nos aînés.

Il y a eu aussi des mauvaises nouvelles en matière d'hébergement. On parle, par exemple, au niveau des ressources intermédiaires qui ont de la difficulté à arriver. Aucune nouvelle RI ne se bâtit à l'heure actuelle parce que les coûts de construction sont trop chers, mais aussi ce qu'on donne aux propriétaires de RI pour pouvoir les opérer, c'est bien trop peu. Il y a des RPA qui ferment, 700 RPA qui ont fermé, quand même, dernièrement, ce n'est pas rien, et, dans les régions du Québec, ces ressources-là, elles sont essentielles pour pouvoir garder nos aînés près de leurs familles et aussi dans des milieux sécuritaires. La plupart d'entre elles — entre elles, les personnes aînées — souhaiteraient rester là le plus longtemps possible aussi. Est-ce qu'on est à leur écoute? Je ne le sais pas.

Les négociations viennent de recommencer avec les ressources intermédiaires. Ça fait longtemps qu'on demandait la reprise des négociations. Ça faisait plus d'un an. Pendant ce temps-là, il en a coulé, de l'eau sous les ponts. Ça veut dire qu'il y en a d'autres qui ont fermé. Il y en a d'autres qui ont levé la main aussi, dans les médias, pour dire : Heille! on n'y arrive pas, on va dévitaliser nos communautés complètement, qu'est-ce qu'on va faire avec les gens qu'on héberge? Est-ce qu'il y a eu une écoute attentive pour ça? Je ne pense pas. Est-ce que le Québec est prêt pour le vieillissement de sa population? Ce n'est pas ce que j'ai entendu. Ce n'est pas ce que j'ai entendu, surtout en ce qui a trait à l'hébergement ou aux alternatives à l'hébergement.

• (17 h 40) •

Lorsque j'ai questionné le ministre responsable des Aînés sur son plan d'action 2023-2033, depuis 2022, elle m'a appris que la CAQ a créé 3 456 places en maisons des aînés, c'est-à-dire environ 875 places par année. L'objectif, c'est de 18 023 places sur 10 ans. Est-ce qu'on va y arriver? Si on ne change pas nos façons de faire, certainement pas, si on ne mise pas sur des alternatives non plus pour permettre aux aînés de vivre en sécurité là où ils le veulent, certainement pas. Alors, encore une fois, on est bien mal partis pour répondre... pour répondre aux objectifs que la CAQ s'est elle-même placés.

Je vous ai parlé des négociations qui n'avancent pas. Il y a de nouvelles dates qui sont sorties. Alors, je souhaite, en fait, qu'il y ait des négociations qui se passent bientôt entre l'association des ressources intermédiaires du Québec, les membres, et le gouvernement pour qu'ils puissent finir, évidemment, par trouver des solutions et pouvoir demeurer ouverts. C'est important.

Un autre dossier qui me tient à coeur aussi, c'est le communautaire. Vous savez, j'ai oeuvré quand même longtemps au sein du communautaire, notamment chez Centraide Saguenay—Lac-Saint-Jean, et j'ai peu entendu parler du communautaire. Et pourtant le communautaire, il est essentiel pour notre tissu social, mais il amène des réponses aussi à des problèmes dans nos services publics, à des problèmes, en fait, qui sont... qui sont créés par le fait qu'on a de la difficulté à donner l'ensemble de nos services. Et mettez avec ça un gel d'embauche, bien, bien souvent, le communautaire est venu à la rescousse, hein, du réseau public pour dire : Ah! nous, venez nous voir puis on va... on va trouver des solutions ensemble.

Alors, le grand mouvement Le communautaire est à boutte, hein, il est à boutte, il est encore à boutte. Je n'ai pas senti non plus vraiment d'engouement particulier à vouloir régler les problèmes du communautaire, qui demande, oui, plus d'argent, mais, d'abord, revoyez notre formule de financement, aidez-nous à être financés davantage à la mission et arrêtez de devoir répondre par des redditions de comptes sans fin à des programmes de financement. Alors, ça, je pense que c'était une mesure, quand même, qui était logique, qui était, sans être simple, applicable, sans doute, et ça, encore là, pas eu beaucoup d'écoute par rapport à ça.

Je pourrais évidemment passer beaucoup de temps sur les infrastructures. On passe du temps sur les infrastructures sans cesse. Alors, je pense qu'on a quand même... On s'entend tous pour dire que nos infrastructures au Québec ont

manqué d'amour, ont besoin d'amour supplémentaire. Plus que ça, les gens nous disent : Cessons de faire du PQI un programme politique. Visiblement, ce n'est pas ce qu'on vit. Il faut arrêter de prendre le PQI pour notre sac magique à promesses. Il faut de la prévisibilité. Il faut savoir où on s'en va au Québec en matière d'infrastructures parce que, sinon, on ne réussira jamais à diminuer les coûts qui gonflent sans cesse, et la seule façon d'y arriver, c'est de prendre cet exercice-là au sérieux et de s'y tenir. Ça ne doit pas être la poche qui fait en sorte qu'on répond à des mesures d'urgence sans cesse. Ce doit être un exercice fait de façon rigoureuse, planifiée et qui passe à travers les gouvernements.

Motion formulant un grief

Là-dessus, Mme la Présidente, pour finir, j'aimerais présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour sa méconnaissance des enjeux régionaux et son inaction en ce qui concerne le développement des régions du Québec.»

Je vous remercie.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, Mme la députée. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je cède maintenant la parole à M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Qui dit discours d'ouverture de la session dit invités dans les tribunes. C'est une nouvelle tradition, là, qui nous parvient beaucoup de... des États-Unis, en fait, d'inviter des gens dans les tribunes puis de les saluer. Puis, dans son discours d'ouverture, Mme la première ministre avait invité William, qui était un travailleur qui est en... qui est mécanicien industriel à Trois-Rivières. Puis on avait invité William pour lui dire qu'on allait rembourser, là, la taxe de bienvenue qui est... Dans le cas de William, qui veut s'acheter une maison, ça pourrait rembourser jusqu'à 5 875 \$ de la taxe de bienvenue. Donc, je salue William, il était personnellement dans les... dans les tribunes.

Bien, malheureusement, j'ai des mauvaises nouvelles pour tous les Williams du Québec, tous les mécaniciens industriels du Québec. Parce que le gouvernement a récemment soumis un projet de règlement taillé sur mesure pour nuire aux conditions de travail des travailleurs, travailleuses représentés par l'AMMQ, c'est l'Association des métiers mécaniques du Québec. Puis avec ce règlement-là, le projet de règlement qui est le numéro 87817, donc, publié à la *Gazette* du 8 avril dernier, 8 avril 2026, donc... avec ce règlement-là, plus de 3 000 travailleurs mécaniciens comme William vont perdre entre 2 500 \$ et 3 500 \$ en salaire par année. C'est quand même beaucoup d'argent, ça, Mme la Présidente, 3 500 \$, ce n'est pas... ce n'est pas un petit montant. Et c'est paradoxal parce que 3 500 \$, c'est la moitié, même un peu plus que la moitié de ce que la première ministre veut faire économiser à Williams. Hein, on le disait tantôt que c'était presque 5 800 \$ qu'elle voulait lui faire économiser en taxe de bienvenue. Bien, de l'autre côté, on lui fait perdre 3 500 \$ en masse salariale, en salaire, pour William, durant... avec le règlement qui va être adopté. C'est donc quelque chose qui va venir affecter le coût de la vie de tous les mécaniciens industriels du Québec.

Il faut faire un peu un pas en arrière, Mme la Présidente, pour comprendre qu'en 2003 les travailleurs, travailleuses en machinerie de production ont brusquement perdu leur statut de salariés assujettis à la loi R-20. La loi R-20, c'est la loi qui encadre l'industrie de la construction. Et, du jour au lendemain, ces travailleurs-là se sont donc retrouvés sans aucun contrat de travail pour les protéger. Alors, ils faisaient partie de R-20, ils faisaient partie de la construction, ils étaient couverts par un syndicat, ils avaient des conditions de travail, puis là, woups! en 2003 : Oh! vous n'êtes plus dans la construction. Ils se retrouvent donc avec à peu près aucune protection puis aucune forme de bénéfice non plus.

Et ils ne sont pas restés les bras croisés, Mme la Présidente, sans rien faire. Ils se sont retroussés les manches puis ils ont commencé à se réorganiser. Ils ont cotisé et ont investi du temps et de l'énergie pour s'accréditer, en vertu du Code du travail, puis, ultimement, fonder l'AMMQ, à laquelle je faisais référence tantôt. Puis graduellement, bien, ils ont commencé à négocier puis signer des conventions collectives avec leurs employeurs respectifs. Tellement, que le résultat est intéressant, puis, après des négociations efficaces, ils possèdent aujourd'hui des conditions de travail meilleures que s'ils étaient restés dans la R-20, dans l'industrie de la construction, il y a plus de 20 ans maintenant, en 2003. C'est quand même tout un exploit, ça, Mme la Présidente, il faut le reconnaître, se faire sortir d'une industrie comme ça, réussir à se restructurer, à se réimpliquer, à se resolidariser et aller chercher des conditions de travail plus intéressantes que s'ils étaient restés dans la R-20.

Donc, quelle surprise, malheureusement, en avril dernier, que de constater que le gouvernement se retourne de bord puis dit : Oui, bien, finalement, on va vous remettre dans la R-20, on va vous réassujettir. Puis la démarche, Mme la Présidente, est d'une clarté... La CAQ veut faire économiser de l'argent aux entreprises en baissant les salaires des travailleurs, en leur retirant des droits qui sont dûment négociés et obtenus. Parce qu'évidemment, si on vous remet dans R-20, toutes les conventions collectives négociées, bien, tombent, les accréditations tombent, et vous retombez dans R-20. Il faut recommencer à zéro. Et pour vous donner la clarté de cette... de cette intention-là du gouvernement, c'est dans son analyse d'impact réglementaire : le gouvernement affirme que les diminutions de salaire prévues vont faire économiser 3 340 000 \$ aux entreprises. C'est écrit noir sur blanc. Le fait de réassujettir ces travailleurs là à R-20, à l'industrie de la construction, fera économiser aux entreprises 3 340 000 \$. Bien oui, on va faire perdre des salaires, puis ça va aider l'industrie de la construction. Quel beau cadeau, Mme la Présidente, qu'on peut faire aux travailleurs, travailleuses du Québec puis à l'industrie de la condition qui construisent, justement, nos écoles, nos hôpitaux, nos industries! On leur

dit : Non, non, non, on vous avait sortis, en 2003, puis on vous ramène. Paradoxal. Le 3,4... Le 3 340 000 \$, pardon, si on additionne les autres avantages sociaux qui vont être perdus, bien, ça peut monter jusqu'à 8 120 000 \$ qui vont être économisés par l'entreprise... par les entreprises du Québec, en termes d'investissements, de salaires et de conditions de travail.

Ça fait que, comme je le disais tantôt, c'est entre 2 500 \$ et 3 500 \$ par année qui seront coupés par la CAQ aux travailleurs de machinerie de production, en pleine crise du coût de la vie. C'est quand même assez sidérant de voir cette opération-là, qui n'a pas fait les manchettes, malheureusement, mais qui est l'oeuvre de ce gouvernement, qui est l'oeuvre du ministre du Travail, le député de Trois-Rivières.

On savait, là, que la première ministre, elle ignorait, là, ça a été bien documenté par les médias, que son gouvernement allait piger, là, dans les poches de M. et Mme Tout-le-monde en augmentant la taxe de l'assurance de 300 millions, mais est-ce qu'elle le savait, la première ministre, en invitant William dans les tribunes, qu'elle allait lui faire perdre à peu près 3 500 \$ par année? Je ne sais pas si William, lui, l'avait su, en amont, puis je ne sais pas s'il serait venu, M. William, sachant qu'il allait se faire perdre 3 500 \$ par année à cause que, tout à coup, il fallait réassujettir sur... dans l'urgence, semble-t-il, sans aucune forme de consultation, d'ailleurs, Mme la Présidente, l'AMMQ, là, qui va logiquement, probablement, disparaître, pas une forme de consultation du tout, la CCQ non plus. On est dans un néant total, pas d'explication. C'est vraiment juste une tentative d'aller chercher un peu de marge de profit, j'imagine, supplémentaire pour l'industrie de la construction.

Alors, nous, ce qu'on demande, Mme la Présidente, c'est que ça n'aille pas de l'avant, que ce règlement-là qui a été déposé, qui n'est pas encore adopté, on est encore dans la période de consultation, si je ne me trompe pas... que ça n'aille pas de l'avant. Donc, encore une fois, le règlement... pardon, 87817, qu'il n'aille pas de l'avant, publié dans la *Gazette* du 8 avril 2026. On les a désassujettis en 2023, ils se sont repris en main, ils se sont reconstruits. Bien, on les laisse avec les avantages qu'ils ont réussi à se négocier et on ne les précarise pas davantage. Tout le monde au Québec travaille fort, Mme la Présidente, tout le monde veut s'en sortir. Bien, eux, ils ont réussi à faire des gains intéressants, qu'on leur laisse puis qu'on ne donne pas gratuitement, comme ça, des nouvelles marges de profit à l'industrie de la construction en réduisant le salaire des travailleurs et des travailleuses mécaniciens, qui font du travail exceptionnel. Donc, je pense que c'est la seule chose à faire, dans les circonstances, pour le gouvernement, de reculer sur ce projet de règlement.

• (17 h 50) •

Je continue avec le temps qui m'est alloué, Mme la Présidente, pour faire un bilan. Oui, c'est l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire, mais c'est surtout, d'abord et avant tout, donc, la fin de cette législature que nous allons souligner dans les prochains jours, hein, on est dans la... dans les quelques jours qu'il nous reste ici en travaux parlementaires. Et je ne peux m'empêcher de faire un bilan du gouvernement, mais, en particulier, un bilan de mon collègue le ministre du Travail. J'ai eu l'occasion, lui et moi, d'être un duo de ministre et de critique qui se sont suivis pendant les huit ans que le gouvernement de la CAQ a été au pouvoir. Je sais que le ministre avait fait des vérifications et qu'il a... je pense qu'il a été un des plus longs... un ministre qui a été... un ministre du Travail qui a été le plus long dans sa fonction depuis, je pense, les années 60, depuis M. Choquette, si je ne me trompe pas, et ça fait donc de ça un précédent intéressant. Puis je serais curieux de voir, d'après moi, on a dû être un duo de ministre et de critique qui a duré aussi le plus longtemps dans les précédentes législatures. On a calculé, là, c'est un total d'une vingtaine, presque une vingtaine de projets de loi qu'on a travaillés ensemble. Dans la précédente législature, on en avait fait six, et, dans celle-ci, donc, de 2022 à aujourd'hui, 11, 11 projets de loi déposés, neuf adoptés, et je voulais faire un petit survol de ces différents projets de loi, Mme la Présidente, pour en faire le bilan.

D'abord, bien sûr, il y a eu quelques bons coups, hein, ce n'est jamais tout noir ou tout blanc. On a eu des échanges corsés, dans les dernières années, avec les différents projets de loi, on y reviendra, mais, dans nos échanges corsés, j'étais toujours capable de reconnaître les bons coups du ministre. Celui, je pense, qui a été le plus intéressant, et que j'avais d'ailleurs appelé de mes souhaits, c'était le projet de loi n° 19 sur l'encadrement du travail des enfants, notamment pour mettre l'âge minimum du travail à 14 ans. On avait vu une hausse, malheureusement, assez forte du nombre d'accidentés du travail chez les jeunes, chez les moins de 14 ans aussi, les 12, 13, 14 ans, pour toutes sortes de raisons, hein, une mauvaise prise en charge leur santé et sécurité, il y a beaucoup d'embauches de ces jeunes-là qui sont dans l'industrie de la restauration, où est-ce que c'est un peu plus dangereux, objectivement, peut-être une campagne déficiente de sensibilisation aussi auprès des jeunes et auprès des employeurs. Tout ça pour vous dire que, post-pandémie, on avait observé une hausse impressionnante d'accidents pour les moins de 14 ans, et ça nous semblait une évidence qu'il fallait serrer un peu la vis. Plusieurs autres législations, que ce soient les provinces canadiennes ou d'autres États dans le monde, avaient déjà serré la vis à cet égard-là, on voulait le faire, également. Le gouvernement nous a entendus.

On a... Il y a eu beaucoup de tentation du gouvernement d'exempter les restaurants, par exemple, de son application de la loi des 14 ans. Puis, heureusement, on a... le plus loin que le gouvernement était allé, c'était de permettre que tu puisses embaucher tes propres enfants s'ils ont moins de 14 ans, si c'est toi le propriétaire de ta petite entreprise ou d'une plus grande entreprise, parce que là, on assumait qu'un adulte allait s'assurer de la santé et sécurité, au moins, de sa propre descendance. Cela étant dit, on avait eu un amendement intéressant pour élargir un peu la notion aux fermes, au milieu agricole. Donc, c'était l'UPA qui nous avait sensibilisés à cette réalité-là. Donc, tout ça pour vous dire que le projet de loi n° 19, encadrement du travail des enfants... un bon projet de loi, on avait voté pour, c'est un de ceux qu'on a voté pour, du ministre du Travail, qui était venu faire du très bon travail là-dessus, qui avait bien consulté, d'ailleurs les partenaires.

Autre projet de loi intéressant, que j'avais aussi salué, et, de mémoire, j'ai voté pour lui aussi, en faveur aussi, le projet de loi n° 42 sur la lutte au harcèlement psychologique et à la violence à caractère sexuel. Donc, il y avait

quand même un gros rattrapage à faire sur le droit du travail en ce qui concerne les harcèlements... le harcèlement psychologique et les violences à caractère sexuel. C'était réclamé par plein de milieux, le milieu de... des femmes, le milieu féministe au sens plus large. Le milieu étudiant aussi voulait une réforme. Et on a travaillé très fort là-dessus. Là, je vous épargne les détails techniques, mais il y avait des avancées importantes qui avaient été faites. Il y avait un gros rapport de réflexion qui avait été commandé à différentes professeures en droit du travail, surtout en matière de normes du travail et de santé et sécurité. Ça avait été intéressant. On aurait pu aller plus loin. On peut toujours aller plus loin dans les projets de loi, Mme la Présidente. Moi, j'aurais aimé ça d'ailleurs qu'on... qu'on permette aux syndicats de ne pas défendre... de ne pas... d'avoir l'obligation de défendre des membres qui sont accusés de... qui ont été congédiés en cause de violences à caractère sexuel. Le ministre avait préféré maintenir cette obligation-là de défendre des membres qui ont... qui ont été renvoyés pour cause de violences à caractère sexuel. Je ne me l'explique toujours pas. Cela étant dit, au-delà de cela, le projet de loi n° 42 est un bon projet de loi qu'on a appuyé.

Il y avait aussi un projet de loi sur la... 68, sur la réduction de la charge administrative des médecins. Il ne concernait pas le droit du travail, mais je le mentionne quand même dans la liste des choses que le gouvernement a faites, qui étaient consensuelles là aussi puis qui avaient fait avancer la situation.

Le 76 sur la qualité de la construction et de la sécurité du public, assez consensuel aussi, c'étaient les donneurs d'ouvrage, les maîtres de chantier. C'était clarifier le rôle de tout un chacun. C'était très bien. Ça avait été fait aussi en concordance avec le milieu.

Et finalement, un des plus récents, le projet de loi n° 15, sur la réforme des ordres professionnels, lui aussi très consensuel, aussi parce qu'il a été travaillé en amont avec tous les acteurs du milieu, qui avaient... à part le petit... le petit drame que nous avons connu sur les pharmaciens, là, qu'on avait... on avait rajouté un amendement de dernière minute, puis ça a été très mal reçu. Le ministre avait fini par reculer. Mais, au-delà de ça, ça avait été très consensuel comme projet de loi, et on avait beaucoup apprécié, donc, le travail de tout le monde.

Là où on a trouvé ça moins consensuel, Mme la Présidente, c'est tout le reste. Donc, le projet de loi n° 51, d'abord, sur la modernisation de la construction, il y avait des reculs assez importants. Il y avait aussi des affaires qu'on attendait qui ne sont pas arrivées. Il y avait des choses qui devaient arriver, puis qu'on a... on a mis un délai, par exemple, sur le fait de pouvoir négocier de la rétroactivité salariale. Tout le monde le fait au Québec depuis des décennies, mais, pour des raisons étonnantes, la construction n'avait pas le droit de le faire. Puis là on s'attendait que ce soit appliqué tout de suite pour la ronde de négociation qui s'en venait, puis le ministre avait décidé de ne pas l'appliquer tout de suite : Oui, oui, c'est correct, la... la rétroactivité salariale, mais ça va être pour la négo d'après. Pourquoi? Aucune raison particulière. Mais bon, on l'a quand même gagnée, ça fait que là, pour cette négo-ci, ce ne sera pas possible, mais pour la prochaine, ce sera un gain intéressant.

Il y avait aussi évidemment la question... le projet de loi n° 101, une grande déception, là, c'était sur la... la prévention de santé et sécurité, notamment pour le secteur de la santé et de l'éducation, là où l'État est employeur. Dans sa réforme de la loi n° 89, là, sur la santé et sécurité, on avait promis qu'on allait relever les seuils de prévention en santé et sécurité puis qu'on allait faire du secteur de la santé et de l'éducation des seuils importants pour dire : Il y a des gros enjeux là-dessus, il y a beaucoup de blessures, puis on va mettre la prévention à un niveau intéressant. Le gouvernement a trahi sa parole, est revenu sur son engagement et a déposé un projet de loi pour lui-même baisser les seuils qu'il avait augmentés à peine quelques années plus tôt dans le projet de loi n° 89. Très décevant, projet de loi n° 101.

Le projet de loi n° 89 aussi, donc, comme j'y fais référence, lui, date, par exemple, dans la précédente législature, là, mais c'est pour vous faire un écho, lorsqu'on avait joué un peu sur... C'est le 59, pardon, qui datait de la présente législature, sur les santé et sécurité, on avait dû voter contre aussi.

Par contre, le PL n° 89, lui, c'est sur les grèves et les lock-out. En début d'année, le gouvernement cherchait un nouvel ennemi, cherchait un adversaire dans l'espace public. Il a identifié différentes personnes, puis il a identifié les syndicats comme étant un adversaire commode. Peut-être qu'il espérait remonter dans les sondages par rapport au Parti conservateur du Québec, qui était en train de tranquillement le dépasser. Cela étant dit, le projet de loi n° 89 a été très décevant aussi, très dangereux en matière d'accès au droit. Le droit de grève, c'est quelque chose qui... qui fait l'objet d'une grande jurisprudence, très claire, sans aucune forme d'ambiguïté. Ça découle d'un droit d'association qui est enchâssé dans les deux chartes, charte québécoise, charte canadienne. Alors, de commencer à aller mettre des limitations au droit de grève et au droit de lock-out, c'était quelque chose qui nous semblait arbitraire, mal défini dans la loi et pas... pas en respect, pardon, des droits et libertés enchâssés dans nos documents juridiques, notamment la charte québécoise depuis les années 70. Alors, évidemment, projet de loi n° 89, ça a été décrié par bien des gens, et nous avons voté contre.

Il y a eu le projet de loi n° 8. Donc, quand... quand on a négocié le projet de loi n° 89 pour sa date d'application, moi, j'avais réussi à aller tirer au ministre quelques ficelles pour qu'il ne soit pas appliqué tout de suite avec l'argument que, bien, il y a des négos en cours, il y a des négociations qui sont en plein... en train d'arriver, vous n'allez pas commencer à changer les règles du jeu en plein milieu. Il était conscient de ça, il a dit : OK, c'est beau, on va le limiter, on va le mettre en application dans six mois. Ça a donné, malheureusement, la grève de la STM, où, là, les travailleurs de l'entretien de la STM savaient qu'ils allaient perdre le droit de grève dans quelques semaines. Ils ont décidé de faire une grève générale, et ça a créé toutes sortes d'inconvénients à Montréal, bien sûr. Et là le gouvernement a dit : OK, bien, on dépose un nouveau projet de loi pour devancer, finalement, l'application que nous avions nous-mêmes placée il y a six mois. Et ça a créé, encore une fois, beaucoup de... de pression ici. Heureusement, la... le fait qu'on ait refusé de souscrire à ce projet de loi n° 8 a fait en sorte de mettre de la pression à la STM pour négocier comme il faut et obtenir une entente qui a été... qui a été faite avec les chauffeurs de la STM in extremis, mais, pour éviter, donc, une grève qui allait être déclenchée la fin de semaine. Donc, projet de loi n° 8, qui n'a pas eu à être traité, mais qui a eu son influence malheureuse, mais que le fait qu'on ait bloqué ait permis, donc, un déroulement relativement heureux à la circonstance.

Sinon, plus récemment, bien sûr, c'était le projet de loi n° 3 sur la gouvernance, la transparence et les processus démocratiques, les fameuses cotisations syndicales, Mme la Présidente. On en a parlé en long puis en large. On était très inquiets de ça. C'était probablement un des projets de loi les plus... les plus mal préparés...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : M. le député, on est... il est 18 heures, on doit arrêter nos travaux. Est-ce que vous allez reprendre pour le prochain débat? Est-ce que vous avez terminé?

M. Leduc : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Est-ce qu'il y a consentement? Il n'y a pas de consentement.

Ajournement

Donc, compte tenu de l'heure, les travaux sont ajournés à demain, jeudi le 4 juin 2026, à 9 h 40. Merci.

(Fin de la séance à 18 heures)